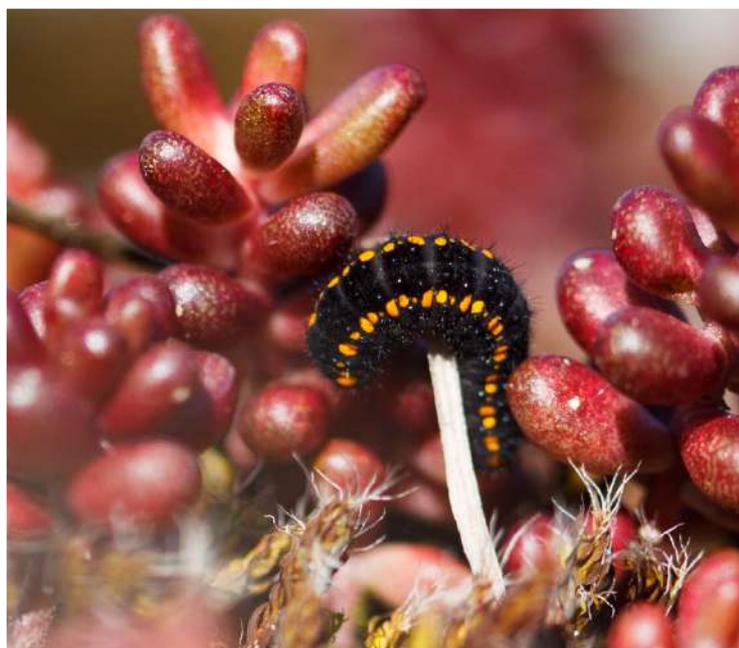


# Plan régional d'actions 2021 - 2030 en faveur des papillons de jour Bourgogne-Franche-Comté

*Agir pour la préservation de nos  
papillons de jour et zygènes patrimoniaux*



### **Citation bibliographique**

JACQUOT P., ITRAC-BRUNEAU R., BARBOTTE Q., MORA F. & RYELANDT J. (coord.), 2022. *Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour - Bourgogne-Franche-Comté - 2021-2030. Agir pour la préservation de nos papillons de jour et zygènes patrimoniaux*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté, Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne, 231 p.

### **Photos de couverture**

- Imago de *Lopinga achine* (M. Poussin)
- Chenille de *Parnassius apollo* (B. Greffier)
- Œufs d'*Euphydryas maturna* (G. Doucet)

## 2022

### **Direction générale :**

Sandra Decroux (CBNFC-ORI) & Daniel Sirugue (SHNA-OFAB).

### **Rédaction :**

Perrine Jacquot, Raphaëlle Itrac-Bruneau, Quentin Barbotte, Frédéric Mora & Julien Ryelandt.

**Impression :** Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI).

### **Avec le concours des membres du Comité de rédaction :**

- Luc Bettinelli (Cen Franche-Comté)
- Roland Essayan (Expert régional)
- Samuel Gomez (Cen Bourgogne)
- Denis Jugan (Expert régional)

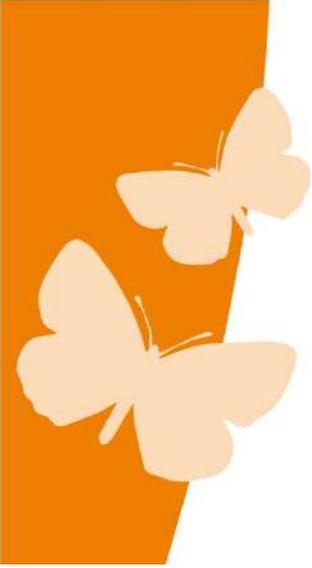
### **Avec le suivi de :**

- Sarah Pierre (DREAL Bourgogne-Franche-Comté)
- Gaëlle Sobczyk-Moran (Opie)

### **Remerciements :**

Les rédacteurs tiennent à remercier vivement l'ensemble des membres du Comité de rédaction et des structures ayant participé activement, par leurs relectures et leurs contributions, à l'élaboration du Plan régional d'actions, ainsi que Sarah Pierre (DREAL BFC) et Gaëlle Sobczyk-Moran (Opie) pour le suivi du dossier.

Nous remercions également toutes les structures et naturalistes amateurs ayant fourni des données d'observation ou des clichés (listes ci-après) ainsi que les structures ayant fourni des couches SIG (Conseils départementaux, CEN Bourgogne, CEN Franche-Comté, DREAL BFC, FDC 25, FDC 39, MNHN, Région BFC). Enfin, nous remercions Guillaume Doucet (CEN Bourgogne) pour sa contribution à l'analyse de la présence des espèces dans les différents périmètres, ainsi que Maxime Jouve et Aurélien Poirel (CEN Bourgogne) pour la relecture des fiches espèces. Nous espérons n'avoir oublié personne.



## Crédits des photographies :

### • Espèces

Quentin BARBOTTE (*Boloria eunomia*), Mathurin CARNET (*Hipparchia statilinus*), Guillaume DOUCET (*Aglaope infausta*, *Hipparchia semele*, *Pontia daplidice*), Roland ESSAYAN (*Euchloe crameri*), Cédric FUMEY (*Phengaris teleius*), Brendan GREFFIER (*Coenonympha hero*), Pascale & Michel GUINCHARD (*Pseudophilotes baton*), Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU (*Zygaena osterodensis*), Perrine JACQUOT (*Colias palaeno*, *Lycaena dispar*, *Lycaena helle*, *Phengaris arion*, *Phengaris nausithous*), Denis JUGAN (*Adscita mannii*, *Jordanita notata*, *Jordanita subsolana*, *Lycaena alciphron*, *Melitaea aurelia*, *Muschampia floccifera*, *Parnassius apollo*, *Rhagades pruni*, *Zygaena minos*), Alexis LECLERC (*Phengaris alcon alcon*), Jean-François MARADAN (*Erebia pronoe*, *Euphydryas aurinia*, *Euphydryas maturna*, *Phengaris alcon rebeli*, *Polyommatus dorylas*, *Pyrgus cirsii*), Frédéric MORA (*Boloria aquilonaris*, *Boloria titania*), Mathilde POUSSIN (*Coenonympha tullia*, *Lopinga achine*), Alexandre RUFFONI (*Arethusana arethusa*, *Chazara briseis*, *Heteropterus morpheus*, *Limenitis populi*) et Claude VOINOT (*Cupido osiris*, *Hipparchia fagi*, *Pyrgus carthami*, *Zygaena romeo*).

### • Habitats

Quentin BARBOTTE (*Hipparchia fagi*, *Hipparchia statilinus*), Guillaume DOUCET (*Aglaope infausta*, *Hipparchia semele*, *Pyrgus carthami*), Roland ESSAYAN (*Pontia daplidice*), Willy GILLET (*Arethusana arethusa*), Christophe HENNEQUIN (*Heteropterus morpheus*), Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU (*Chazara briseis*, *Zygaena osterodensis*), Perrine JACQUOT (*Boloria aquilonaris*, *Boloria titania*, *Coenonympha hero*, *Coenonympha tullia*, *Euphydryas aurinia*, *Lopinga achine*, *Lycaena dispar*, *Lycaena helle*, *Parnassius apollo*, *Phengaris alcon alcon*, *Phengaris alcon rebeli*, *Phengaris nausithous*, *Phengaris teleius*, *Polyommatus dorylas*), Denis JUGAN (*Adscita mannii*, *Jordanita notata*, *Jordanita subsolana*, *Lycaena alciphron*, *Melitaea aurelia*, *Muschampia floccifera*, *Phengaris arion*, *Pseudophilotes baton*, *Rhagades pruni*, *Zygaena minos*), François LOUITON (*Erebia pronoe*), Alexandre RUFFONI (*Boloria eunomia*), Julien RYELANDT (*Pyrgus cirsii*), Bruno TISSOT (*Colias palaeno*) et Claude VOINOT (*Cupido osiris*, *Euchloe crameri*, *Euphydryas maturna*, *Limenitis populi*, *Zygaena romeo*).

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Syndicat Mixte d'Aménagement  
de la Moyenne et Basse  
Vallée de l'Ognon

**UNIVERSITÉ**   
**FRANCHE-COMTÉ**

### Merci à tous les fournisseurs de données :

- AFB (Agence française pour la biodiversité)
- Association des Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray
- Association des Lépidoptéristes de France
- AOMSL (Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire)
- Bureaux d'études (AERU ; Aïno Adriens ; Catherine Duflo ; Climax ; ECO Jura Environnement ; EPA ; Insecta ; Mosaïque Environnement ; Sciences Environnement)
- C.S.C.F. (Centre Suisse de Cartographie de la Faune)
- CCCHS (Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille)
- CCGC (Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin)
- CCPM (Communauté de Communes de Petite-Montagne)
- CCFD (Communauté de Communes Frasne Dugeon)
- CEN Bourgogne (Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne)
- CEN Franche-Comté (Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté)
- Conseil Départemental de la Nièvre
- Conservatoire de la Nature Paul-Bert
- ECHEL (Association Espaces-Chantiers Environnement Local)
- EPTB Saône & Doubs
- FDC 25 (Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs)
- FDC 39 (Fédération Départementale des Chasseurs du Jura)
- FLAVIA APE (FLAVIA Association pour les Papillons et leur Etude)
- France Nature Environnement Doubs
- GIP Bourgogne
- Groupe Naturaliste Universitaire de Franche-Comté (GNUFC)
- IRSTEA
- Le Monde des insectes ([www.insecte.org](http://www.insecte.org))
- Lépi'Net - Les Carnets du Lépidoptériste Français
- LPO BFC (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté)
- Muséum national d'Histoire naturelle
- OFB (Observatoire français de la biodiversité)
- Opie
- Opie Franche-Comté
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- Parc naturel régional du Haut-Jura
- Parc naturel régional du Morvan
- Réseau régional de bénévoles
- Réserve naturelle nationale de la Combe Lavaux – Jean Roland
- Réserve naturelle nationale du Lac de Remoray
- Réserve naturelle nationale du sabot de Frotey
- Réserve naturelle nationale de l'Île du Girard
- SMAMBVO (Syndicat mixte d'Aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon)
- SNE (Société neuchâteloise d'entomologie)
- SYMISOA (Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents)
- Tela-Papillons
- Terre d'Émeraude Communauté
- UEF (Union Entomologique de France)
- Université de Franche-Comté



# SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>CONTEXTE .....</b>	<b>9</b>
<b>II.</b>	<b>LES PAPILLONS DIURNES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : DIVERSITÉ RÉGIONALE ET STATUTS .....</b>	<b>11</b>
1.	Les espèces présentes dans la région .....	11
2.	Statuts de protection et degrés de menaces .....	11
2.1.	Statuts réglementaires.....	11
2.2.	Listes rouges .....	11
3.	Espèces déterminantes ZNIEFF.....	11
<b>III.</b>	<b>LES ESPÈCES PRIORITAIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ.....</b>	<b>14</b>
1.	Sélection des espèces.....	14
1.1.	Espèces dites de « priorité nationale ».....	14
1.2.	Espèces dites de « priorité régionale ».....	14
1.3.	Espèces compagnes.....	14
2.	Synthèse.....	15
<b>IV.</b>	<b>FICHES ESPÈCES .....</b>	<b>21</b>
1.	Contenus.....	21
2.	Source des données.....	22
3.	Fiches espèces .....	23
<b>V.</b>	<b>AGIR EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR : STRATÉGIE DE CONSERVATION DES ESPÈCES ET DE LEURS HABITATS .....</b>	<b>199</b>
1.	Enjeux identifiés et axes de travail .....	199
2.	Liste des actions de la déclinaison et fiches actions .....	199
3.	Calendrier prévisionnel des actions .....	220
<b>VI.</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>222</b>
<b>VII.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>223</b>





# 1<sup>ère</sup> PARTIE

Chenille de *Zygaena fausta* © C. Voinot



## I. CONTEXTE

Les papillons de jour (également appelés « rhopalocères ») et zygènes constituent un groupe d'insectes emblématique et caractéristique des milieux ouverts (prairies, pelouses sèches, marais, landes tourbeuses...). La France métropolitaine abrite sur son territoire 293 espèces (253 rhopalocères et 40 zygènes). Du fait de leur lien spécifique avec leurs plantes-hôtes et leurs habitats, les papillons de jour sont reconnus comme des « bio-indicateurs » de l'état de santé des milieux naturels (UICN France *et al.*, 2014). Pourtant, leurs populations ont fortement chuté dans les années 70 et 80, notamment en raison de l'intensification des pratiques agricoles et d'une urbanisation croissante. Leurs habitats, complexes et fragiles, sont soumis à de fortes pressions (dégradation, disparition, modifications climatiques...), si bien que ce déclin se poursuit encore aujourd'hui pour de nombreuses espèces (UICN France *et al.*, 2014). La Liste rouge des papillons de jour de France métropolitaine (UICN France *et al.*, 2014) fait état de près de 7% d'espèces menacées (16 espèces) ou déjà éteintes (1 espèce) sur le territoire. Ce chiffre grimpe à 14% si l'on considère également les espèces quasi-menacées.

Afin de mettre un terme à l'érosion de la biodiversité sur son territoire, la France a mis en œuvre depuis 1996 des Plans nationaux d'actions (PNA), alors appelés Plans de restauration, visant à organiser un suivi cohérent des populations d'espèces menacées et à en assurer la conservation. À ce jour, plus de 70 PNA ont été déployés depuis la création du dispositif mais seuls 3 concernent un ou plusieurs groupes d'insectes.

Suite à la mise en place d'un premier PNA en faveur des *Maculinea* (aujourd'hui appelés *Phengaris*) sur la période 2011-2015 et portant sur 5 taxons (Dupont, 2010), un nouveau PNA en faveur des papillons de jour a vu le jour en 2018 (Houard & Jaulin (coord.), 2018). Il couvre cette fois une période de 10 ans et porte sur 38 espèces dites de « priorité nationale », sélectionnées selon différents critères (espèces protégées et espèces menacées et quasi-menacées de la Liste rouge des papillons de jour de France métropolitaine). Il s'articule en 5 grands axes :

- Décliner et consolider les approches régionales de conservation.
- Animer l'amélioration des connaissances au service de l'action.
- Soutenir les initiatives et développer les réseaux régionaux.
- Activer les processus visant à la préservation des papillons.
- Sensibiliser et former un large panel d'acteurs.

Afin de permettre une intégration des spécificités locales, ce plan est décliné en Plans régionaux d'actions (PRA), dont ce document se fait écho pour la région Bourgogne-Franche-Comté. En complément des espèces dites de « priorité nationale », les rédacteurs des déclinaisons régionales sont invités à adjoindre les espèces menacées (catégories « CR », « EN » ou « VU ») à l'échelle régionale afin de constituer leur liste d'espèces de priorité régionale.

En Bourgogne-Franche-Comté, 163 espèces de papillons diurnes (142 rhopalocères et 21 zygènes) sont recensées dont 18 des 38 espèces cibles du Plan national d'actions, ce qui confère à la région une certaine responsabilité quant à la préservation des espèces métropolitaines. Ce constat est particulièrement vrai dans les départements du Jura et du Doubs, où 13 espèces du Plan national d'actions sont répertoriées, ainsi

« En Bourgogne-Franche-Comté, 18 des 38 espèces cibles du Plan national d'actions sont recensées, ce qui confère à la région une certaine responsabilité quant à la préservation des papillons diurnes métropolitains »



Figure 1. Autrefois bien réparti dans le centre et l'est de la France, le Mélibée ne subsiste aujourd'hui plus que dans le massif du Jura  
© M. Poussin

qu'en Saône-et-Loire et dans la Nièvre où respectivement 10 et 9 espèces visées sont présentes (figure 2).

Au total, ce Plan régional d'actions dresse une liste de 14 actions en faveur de 42 espèces de papillons de jour et zygènes (auxquelles s'ajoutent 18 espèces compagnes), construit autour de 3 objectifs principaux :

- Améliorer la connaissance sur les papillons diurnes et en particulier sur les espèces prioritaires du plan.
- Améliorer, le cas échéant, l'état de conservation des espèces et de leur habitat en région.
- Sensibiliser, informer et former le grand public et les professionnels à la protection des papillons diurnes et à leur prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

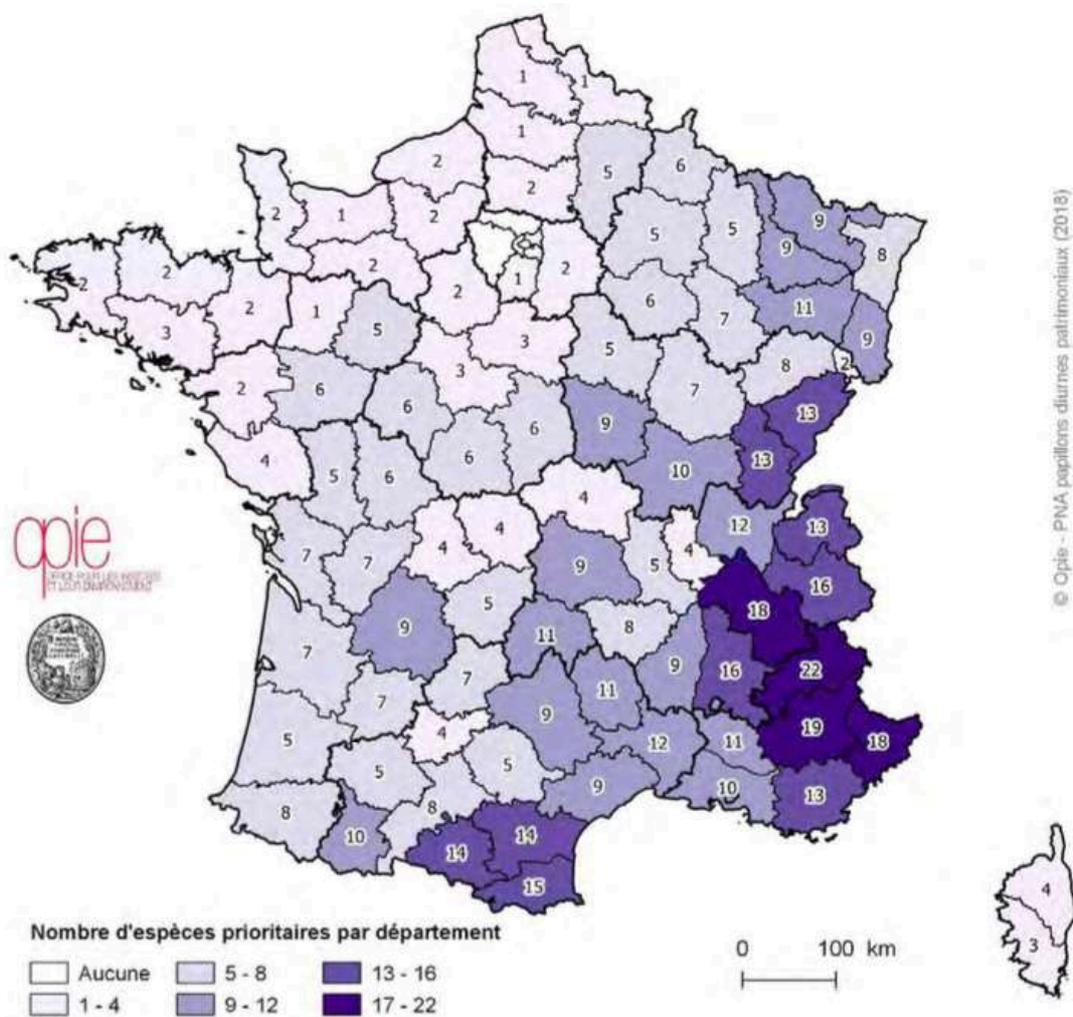
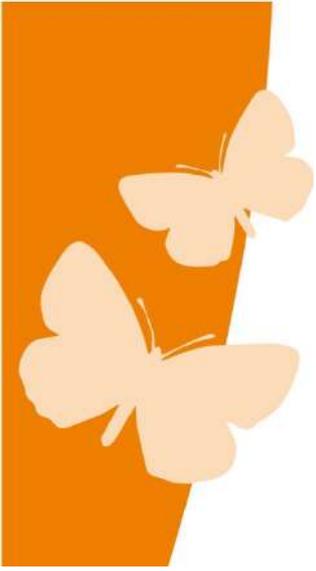


Figure 2. Carte des priorités nationales selon la présence départementale des espèces PNA recensées depuis 2000



# 55%

de la faune métropolitaine



Figure 3. Paysage de la Côte dijonnaise (vallée du Rhoin) © G. Doucet



Figure 4. Présent sur une petite poignée de stations bourguignonnes, le Faune est classé « en danger critique d'extinction » © M. Carnet

## II. LES PAPILLONS DIURNES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : DIVERSITÉ RÉGIONALE ET STATUTS

### 1. Les espèces présentes dans la région

Avec 163 espèces de papillons diurnes présentes sur son territoire (espèces observées au moins une fois), dont 142 rhopalocères et 21 zygènes, la région Bourgogne-Franche-Comté possède plus de 55% de la faune métropolitaine (tableau I). Cette diversité est le reflet de plusieurs facteurs combinés : plusieurs influences climatiques, la présence en nombre d'une gamme de milieux remarquables (tourbières, pelouses sèches, prairies humides en contexte alluvial...) et une amplitude altitudinale allant de 52m à 1495m.

Parmi celles-ci, 3 espèces ne sont pas considérées comme indigènes dans la région (*Cacyreus marshalli*, *Lampides boeticus* et *Muschampia lavatherae*).

### 2. Statuts de protection et degrés de menaces

#### 2.1. Statuts réglementaires

Parmi cette liste régionale, 15 espèces bénéficient d'une protection nationale (arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection) et 10 sont inscrites aux annexes II et/ou IV de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » (tableau II).

#### 2.2. Listes rouges

En 2014, une Liste rouge des papillons de jour de France métropolitaine a été publiée (UICN *et al.*, 2014). Les analyses réalisées montrent que 16 espèces sont menacées et que 18 autres sont quasi-menacées, tandis qu'une espèce a déjà disparu (*Neptis rivularis*).

Concernant la Bourgogne-Franche-Comté, il n'existe actuellement pas de Liste rouge à l'échelle de l'ensemble de la région, mais 2 listes qui coexistent, une pour chaque ancienne région :

- Ruffoni (coord.), 2015 pour la Bourgogne : 48 espèces (soit 33%) des espèces évaluées sont menacées ou disparues (50% avec les espèces quasi-menacées).
- CBNFC-ORI, 2013 pour la Franche-Comté : 30 espèces (soit 17%) des espèces évaluées sont menacées (38% avec les espèces quasi-menacées).

### 3. Espèces déterminantes ZNIEFF

Un travail d'actualisation de la liste régionale des espèces déterminantes ZNIEFF a été opéré en 2020 (Mora *et al.*, 2020). Ce nouveau document dresse une liste de 93 espèces de papillons déterminantes sur le territoire régional.

Tableau I. Liste des espèces recensées en Bourgogne-Franche-Comté

Nom latin	Nom vernaculaire	Nom latin	Nom vernaculaire
<b>Hesperiidae</b>			
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'alcée	<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la faucille
<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)	Hespérie du brome	<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du trèfle
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point-de-Hongrie	<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle
<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	Virgule	<i>Cupido osiris</i> (Meigen, 1829)	Azuré de la chevrette
<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	Miroir	<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des anthyllides
<i>Muschampia floccifera</i> (Zeller, 1847)	Hespérie de la bétouine	<i>Eumedonia eumedon</i> (Esper, 1780)	Argus de la sanguinaire
<i>Muschampia lavatherae</i> (Esper, 1783)	Hespérie de l'épiaire	<i>Glaucopsyche alexis</i> (Poda, 1761)	Azuré des cytises
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine	<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue
<i>Pyrgus alveus</i> (Hübner, 1803)	Hespérie du faux-buis	<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin
<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des potentilles	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais
<i>Pyrgus carthami</i> (Hübner, 1813)	Hespérie du carthame	<i>Lycaena helle</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cuivré de la bistorte
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des cirses	<i>Lycaena hippothoe</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré écarlate
<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'ormière	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun
<i>Pyrgus serratalae</i> (Rambur, 1839)	Hespérie de l'alchémille	<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des sanguisorbes	<i>Lycaena virgaureae</i> (Linnaeus, 1758)	Cuivré de la verge-d'or
<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du chien-dent	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du dactyle	<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la houque	<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la pulmonaire
<b>Papilionidae</b>			
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé	<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du serpolet
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon	<i>Phengaris nausithous</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des paluds
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon	<i>Phengaris teleius</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré de la sanguisorbe
<b>Pieridae</b>			
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore	<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'ajonc
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé	<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des coronilles
<i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	Fluoré	<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	Azuré du genêt
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci	<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du mélilot
<i>Colias hyale</i> (Linnaeus, 1758)	Soufré	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la bugrane
<i>Colias palaeno</i> (Linnaeus, 1760)	Solitaire	<i>Polyommatus thersites</i> (Cantener, 1835)	Azuré de l'esparcette
<i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	Piérade des biscutelles	<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du thym
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron	<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du chêne
<i>Leptidea juvernica</i> Williams, 1946	Piérade irlandaise	<i>Satyrrium acaciae</i> (Fabricius, 1787)	Thécla de l'amarel
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du lotier	<i>Satyrrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'yeuse
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du chou	<i>Satyrrium pruni</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du prunier
<i>Pieris bryoniae</i> (Hübner, 1800)	Piérade de l'arabette	<i>Satyrrium spini</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des nerpruns
<i>Pieris manni</i> (Mayer, 1851)	Piérade de l'ibéride	<i>Satyrrium w-album</i> (Knoch, 1782)	Thécla de l'orme
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du navet	<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du bouleau
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la rave	<b>Nymphalidae</b>	
<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert	<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour
<b>Riodinidae</b>			
<i>Homearis lucina</i> (Linnaeus, 1758)	Lucine	<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue
<b>Lycaenidae</b>			
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail	<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant
<i>Aricia artaxerxes</i> (Fabricius, 1793)	Argus de l'hélianthème	<i>Apatura iris</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Mars changeant
<i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	Argus des pélargoniums	<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la ronce	<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des nerpruns	<i>Arethusana arethusia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure
		<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne
		<i>Boloria aquilonaris</i> (Stichel, 1908)	Nacré de la canneberge
		<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette
		<i>Boloria eunomia</i> (Esper, 1800)	Nacré de la bistorte
		<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Collier argenté

<b><i>Boloria selene</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Collier argenté	<b><i>Pyronia tithonus</i></b> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis
<b><i>Boloria titania</i></b> (Esper, 1793)	Nacré porphyrin	<b><i>Speyeria aglaja</i></b> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré
<b><i>Brenthis daphne</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la ronce	<b><i>Vanessa atalanta</i></b> (Linnaeus, 1758)	Vulcain
<b><i>Brenthis ino</i></b> (Rottemburg, 1775)	Nacré de la sanguisorbe	<b><i>Vanessa cardui</i></b> (Linnaeus, 1758)	Belle Dame
<b><i>Brintesia circe</i></b> (Fabricius, 1775)	Silène	<b>Zygaenidae</b>	
<b><i>Chazara briseis</i></b> (Linnaeus, 1764)	Hermite	<b><i>Adscita geryon</i></b> (Hübner, 1813)	Turquoise des hélianthèmes
<b><i>Coenonympha arcania</i></b> (Linnaeus, 1760)	Céphale	<b><i>Adscita mannii</i></b> (Lederer, 1853)	Turquoise des cistes
<b><i>Coenonympha glycerion</i></b> (Borkhausen, 1788)	Fadet de la mélique	<b><i>Adscita statices</i></b> (Linnaeus, 1758)	Turquoise de la sarcille
<b><i>Coenonympha hero</i></b> (Linnaeus, 1760)	Mélibée	<b><i>Aglaope infausta</i></b> (Linnaeus, 1767)	Zygène des épines
<b><i>Coenonympha pamphilus</i></b> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun	<b><i>Jordanita globulariae</i></b> (Hübner, 1793)	Turquoise des globulaires
<b><i>Coenonympha tullia</i></b> (O.F. Müller, 1764)	Fadet des tourbières	<b><i>Jordanita notata</i></b> (Zeller, 1847)	Turquoise des chardons
<b><i>Erebia aethiops</i></b> (Esper, 1777)	Moiré sylvicole	<b><i>Jordanita subsolana</i></b> (Staudinger, 1862)	Turquoise de la cardoncelle
<b><i>Erebia euryale</i></b> (Esper, 1805)	Moiré frange-pie	<b><i>Rhagades pruni</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Turquoise du prunellier
<b><i>Erebia ligea</i></b> (Linnaeus, 1758)	Moiré blanc-fascié	<b><i>Zygaena carniolica</i></b> (Scopoli, 1763)	Zygène du sainfoin
<b><i>Erebia medusa</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré franconien	<b><i>Zygaena ephialtes</i></b> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la coronille
<b><i>Erebia meolans</i></b> (Prunner, 1798)	Moiré des fétuques	<b><i>Zygaena fausta</i></b> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la petite coronille
<b><i>Erebia oeme</i></b> (Hübner, 1804)	Moiré des luzules	<b><i>Zygaena filipendulae</i></b> (Linnaeus, 1758)	Zygène de la filipendule
<b><i>Erebia pronoe</i></b> (Esper, 1780)	Moiré fontinal	<b><i>Zygaena loniceræ</i></b> (Scheven, 1777)	Zygène du trèfle de montagne
<b><i>Euphydryas aurinia</i></b> (Rottemburg, 1775)	Damier de la succise	<b><i>Zygaena loti</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène de la faucille
<b><i>Euphydryas maturna</i></b> (Linnaeus, 1758)	Damier du frêne	<b><i>Zygaena minos</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène des boucages
<b><i>Fabriciana adippe</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré	<b><i>Zygaena osterodensis</i></b> Reiss, 1921	Zygène de l'orobe
<b><i>Fabriciana niobe</i></b> (Linnaeus, 1758)	Chiffre	<b><i>Zygaena purpuralis</i></b> (Brünnich, 1763)	Zygène du serpolet
<b><i>Hipparchia fagi</i></b> (Scopoli, 1763)	Sylvandre	<b><i>Zygaena romeo</i></b> Duponchel, 1835	Zygène des vesces
<b><i>Hipparchia genava</i></b> (Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète	<b><i>Zygaena transalpina</i></b> (Esper, 1780)	Zygène transalpine
<b><i>Hipparchia semele</i></b> (Linnaeus, 1758)	Agreste	<b><i>Zygaena trifolii</i></b> (Esper, 1783)	Zygène des cornettes
<b><i>Hipparchia statilinus</i></b> (Hufnagel, 1766)	Faune	<b><i>Zygaena viciae</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène de la jarosse
<b><i>Issoria lathonia</i></b> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré		
<b><i>Lasiommata maera</i></b> (Linnaeus, 1758)	Némusien		
<b><i>Lasiommata megera</i></b> (Linnaeus, 1767)	Mégère		
<b><i>Limnitis camilla</i></b> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain		
<b><i>Limnitis populi</i></b> (Linnaeus, 1758)	Grand Sylvain		
<b><i>Limnitis reducta</i></b> Staudinger, 1901	Sylvain azuré		
<b><i>Lopinga achine</i></b> (Scopoli, 1763)	Bacchante		
<b><i>Maniola jurtina</i></b> (Linnaeus, 1758)	Myrtil		
<b><i>Melanargia galathea</i></b> (Linnaeus, 1758)	Demi-deuil		
<b><i>Melitaea athalia</i></b> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du mélampyre		
<b><i>Melitaea aurelia</i></b> Nickerl, 1850	Mélitée des digitales		
<b><i>Melitaea celadussa</i></b> Fruhstorfer, 1910	Mélitée de Fruhstorfer		
<b><i>Melitaea cinxia</i></b> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du plantain		
<b><i>Melitaea diamina</i></b> (Lang, 1789)	Mélitée noirâtre		
<b><i>Melitaea didyma</i></b> (Esper, 1778)	Mélitée orangée		
<b><i>Melitaea parthenoides</i></b> Keferstein, 1851	Mélitée de la lancéole		
<b><i>Melitaea phoebe</i></b> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des centaurees		
<b><i>Minois dryas</i></b> (Scopoli, 1763)	Grand Nègre des bois		
<b><i>Nymphalis antiopa</i></b> (Linnaeus, 1758)	Morio		
<b><i>Nymphalis polychloros</i></b> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue		
<b><i>Pararge aegeria</i></b> (Linnaeus, 1758)	Tircis		
<b><i>Polygonia c-album</i></b> (Linnaeus, 1758)	Robert-le-Diable		

## III. LES ESPÈCES PRIORITAIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

### 1. Sélection des espèces

La sélection des espèces visées par le Plan régional d'actions Bourgogne-Franche-Comté a suivi les directives formulées dans le PNA papillons de jour, à savoir qu'en complément de ces espèces dites de « priorité nationale », les rédacteurs des déclinaisons régionales sont invités à adjoindre les espèces menacées (CR, EN, VU) à l'échelle régionale afin de constituer leur liste d'espèces de « priorité régionale ». Toutefois, au regard de l'évolution des connaissances depuis la parution des premières Listes rouges dans la région, quelques modifications ont été apportées dont les motivations sont explicitées dans les parties développées ci-après.

#### 1.1. Espèces dites de « priorité nationale »

En Bourgogne-Franche-Comté, 18 des 38 espèces cibles du Plan national d'actions sont présentes (tableau II). Ce sont principalement des espèces de milieux humides à tourbeux ou de pelouses. La plupart sont protégées en France ou en Europe, excepté *Chazara briseis*, *Melitaea aurelia* et *Pyrgus cirsii*.

#### 1.2. Espèces dites de « priorité régionale »

Les espèces de priorité régionale ont été retenues sur la base des critères suivants :

- Espèces qui sont menacées sur l'ensemble du territoire régional (= inscrites dans les 2 Listes rouges).
- Espèces qui sont inscrites dans l'une des 2 Listes rouges (Bourgogne ou Franche-Comté) et qui sont absentes ou « DD » dans l'autre ancienne région.

Il a également été choisi de retenir *Pyrgus carthami* (en danger en Bourgogne et quasi-menacé en Franche-Comté) pour la raison suivante : espèce rare et localisée, menacée en Bourgogne. Apparemment sensible au changement climatique, elle est en recul partout, y compris en altitude. Son déclin avéré la placerait également aujourd'hui dans l'une des catégories de menace en Franche-Comté. Son maintien dans la région pourrait être compromis en l'absence d'action mise en place.

Au total, ce sont donc 24 espèces de priorité régionale qui ont été retenues dans la déclinaison régionale (tableau II).

#### 1.3. Espèces compagnes

Les espèces « compagnes » sont les espèces qui sont à la fois menacées dans l'une des 2 anciennes régions (statuts « VU », « EN » ou « CR ») et non menacées actuellement (« LC ») ou quasi-menacée (« NT ») dans l'autre ancienne région. En outre, il a été décidé d'ajouter *Thymelicus acteon* et *Lycaena virgaureae* à la liste des espèces compagnes au regard du constat de leur régression, notamment dans les secteurs de plaine.

18 espèces compagnes ont ainsi été retenues. Elles bénéficieront indirectement des actions dédiées aux espèces prioritaires du PRA ou à leurs habitats et pourront également faire l'objet d'actions locales, en fonction de leur statut à l'échelle d'un département ou d'une zone géographique définie par exemple.

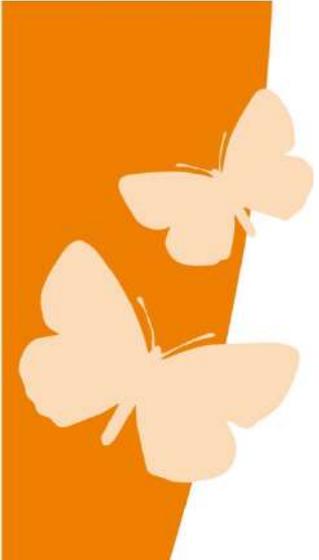


Figure 5. Au bord de l'extinction en France, le fadet des tourbières est encore présent dans trois régions seulement © M. Poussin



Figure 6. Le grand sylvain est une espèce de priorité régionale © D. Morel



Figure 7. La zygène de la petite coronille fait partie des espèces compagnes et bénéficiera indirectement des actions du PRA © F. Graf

## 42

**espèces visées par la  
déclinaison régionale  
auxquelles s'ajoutent 18  
espèces compagnes**

## 2. Synthèse

Au total, la déclinaison Bourgogne-Franche-Comté du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour dresse une liste de 42 espèces auxquelles s'ajoutent 18 espèces compagnes (tableau II) :

- 18 espèces de priorité nationale (dont 1 présentant 2 écotypes).
- 24 espèces de priorité régionale.

Les espèces de la déclinaison sont largement réparties à travers le territoire régional (figure 8). Toutefois, on remarque une plus grande concentration des espèces cibles sur les coteaux calcaires situées entre Dijon et Mâcon, l'avallonnais (vallées de la Cure et de l'Yonne), le Morvan, le massif du Jura et les pelouses de la région vésulienne. Ce constat en apparence favorable ne doit cependant pas masquer le fait que de vastes secteurs font preuve d'une pauvreté marquée, les rares espèces à enjeux encore présentes n'y subsistant souvent que sur de faibles surfaces.

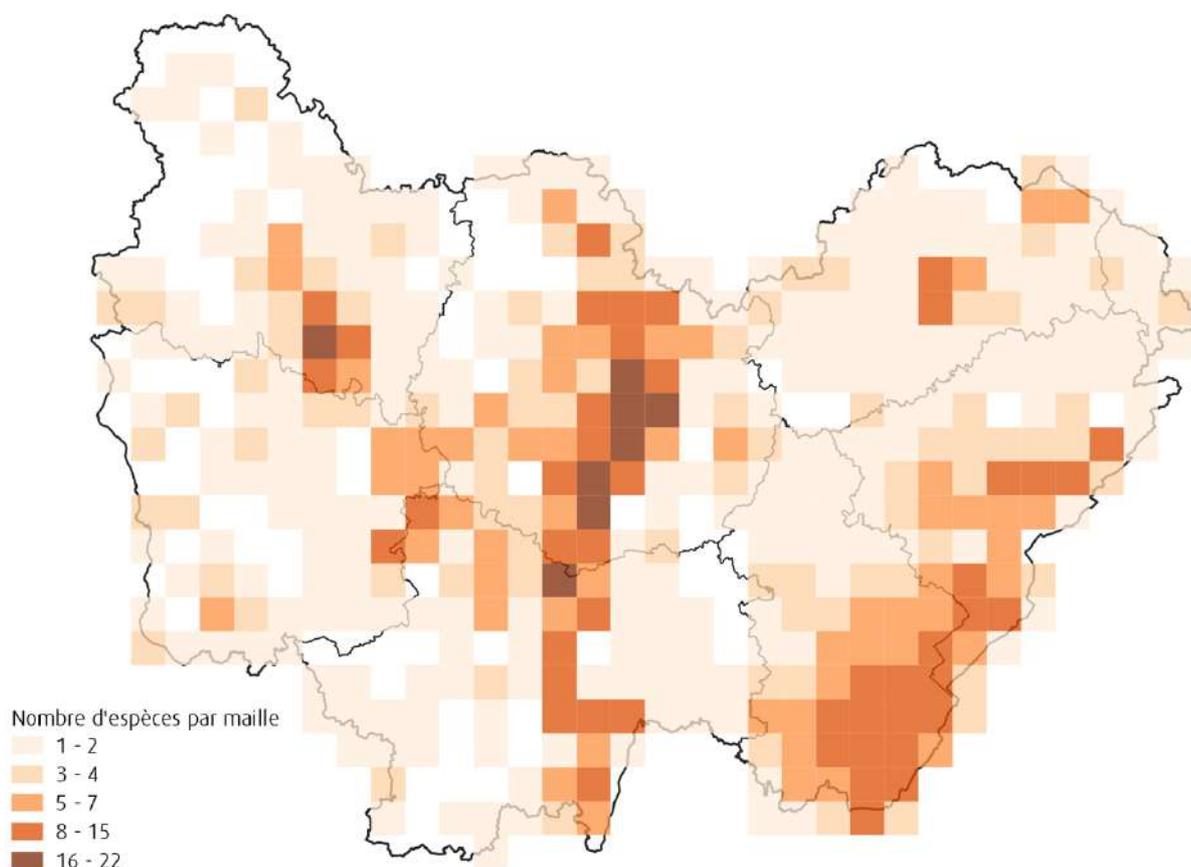


Figure 8. Répartition géographique des espèces de la déclinaison recensées depuis 2000

Tableau II. Liste des espèces retenues dans la déclinaison Bourgogne-Franche-Comté et statuts

Nom latin	Nom vernaculaire	LR France (2014)	LR B (2015)	LR FC (2013)	Protection nationale	DHFF	Espèce cible PNA	N° de page fiche
<b>Espèces de « priorité nationale »</b>								
<i>Boloria aquilonaris</i> (Stichel, 1908)	Nacré de la canneberge	NT	RE	EN	Art. 3		✓	125
<i>Boloria eunomia</i> (Esper, 1800)	Nacré de la bistorte	LC	NT	Absent	Art. 3		✓	129
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite	VU	CR	CR			✓	37
<i>Coenonympha hero</i> (Linnaeus, 1760)	Mélibée	CR	RE	CR	Art. 2	Ann. IV	✓	137
<i>Coenonympha tullia</i> (O.F. Müller, 1764)	Fadet des tourbières	EN	RE	EN	Art. 3		✓	141
<i>Colias palaeno</i> (Linnaeus, 1760)	Solitaire	LC	Absent	VU	Art. 3		✓	145
<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la succise	LC	NT	NT	Art. 3	Ann. II	✓	149
<i>Euphydryas maturna</i> (Linnaeus, 1758)	Damier du frêne	EN	EN	RE	Art. 2	Ann. II et IV	✓	173
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Bacchante	NT	NT	VU	Art. 2	Ann. IV	✓	189
<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais	LC	LC	NT	Art. 2	Ann. II et IV	✓	153
<i>Lycaena helle</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cuivré de la bistorte	NT	CR	VU	Art. 2	Ann. II et IV	✓	157
<i>Melitaea aurelia</i> Nickerl, 1850	Mélitée des digitales	VU	VU	EN			✓	73
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon	LC	NA	VU	Art. 2	Ann. IV	✓	81
<i>Phengaris alcon alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré des mouillères	NT	EN	EN	Art. 3		✓	161
<i>Phengaris alcon rebeli</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la croisettes	NT	EN	VU	Art. 3		✓	85
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du serpolet	LC	EN	VU	Art. 2	Ann. IV	✓	89
<i>Phengaris nausithous</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des paluds	VU	CR	CR	Art. 2	Ann. II et IV	✓	165
<i>Phengaris teleius</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré de la sanguisorbe	VU	Absent	Absent*	Art. 2	Ann. II et IV	✓	169
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des cirses	NT	CR	EN			✓	109
<b>Espèces de « priorité régionale »</b>								
<i>Adscita mannii</i> (Lederer, 1853)	Turquoise des cistes	-	EN	EN				25
<i>Aglaope infausta</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène des épines	-	VU	Absent				29
<i>Arethusana arethusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure	LC	VU	CR				33
<i>Boloria titania</i> (Esper, 1793)	Nacré porphyrin	LC	Absent	VU				133
<i>Cupido osiris</i> (Meigen, 1829)	Azuré de la chevrette	LC	CR	DD				41
<i>Erebia pronoe</i> (Esper, 1780)	Moiré fontinal	LC	Absent	VU				45
<i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	Piérède des biscutelles	LC	CR	Absent				49
<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	Miroir	LC	VU	Absent				177
<i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763)	Sylvandre	LC	VU	VU				181
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste	LC	EN	EN				53
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	Faune	LC	CR	Absent				57

<i>Jordanita notata</i> (Zeller, 1847)	Turquoise des chardons	-	CR	DD	61
<i>Jordanita subsolana</i> (Staudinger, 1862)	Turquoise de la cardoncelle	-	CR	DD	65
<i>Limenitis populi</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Sylvain	NT	EN	VU	185
<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin	LC	CR	VU	69
<i>Muschampia floccifera</i> (Zeller, 1847)	Hespérie de la bétoine	LC	CR	EN	77
<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du mélilot	NT	RE	VU	93
<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert	LC	VU	Absent	97
<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du thym	LC	EN	EN	101
<i>Pyrgus carthami</i> (Hübner, 1813)	Hespérie du carthame	LC	EN	NT	105
<i>Rhagades pruni</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Turquoise du prunellier	-	VU	DD	193
<i>Zygaena minos</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène des boucages	-	VU	DD	113
<i>Zygaena osterodensis</i> Reiss, 1921	Zygène de l'orobe	-	EN	Absent*	117
<i>Zygaena romeo</i> Duponchel, 1835	Zygène des vesces	-	CR	Absent	121
Espèces compagnes					
<i>Adscita geryon</i> (Hübner, 1813)	Turquoise des hélianthèmes	-	VU	NT	
<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Collier argenté	LC	VU	LC	
<i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)	Fadet de la mélisque	LC	VU	NT	
<i>Erebia meolans</i> (Prunner, 1798)	Moiré des fétuques	LC	VU	LC	
<i>Fabriciana niobe</i> (Linnaeus, 1758)	Chiffre	NT	VU	NT	
<i>Hipparchia genava</i> (Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète	LC	VU	NT	
<i>Jordanita globulariae</i> (Hübner, 1793)	Turquoise des globulaires	-	VU	NT	
<i>Lycaena hippothoe</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré écarlate	LC	EN	NT	
<i>Lycaena virgaureae</i> (Linnaeus, 1758)	Cuivré de la verge-d'or	LC	NA	NT	
<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'ajonc	LC	VU	LC	
<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	Azuré du genêt	LC	VU	NT	
<i>Polyommatus thersites</i> (Cantener, 1835)	Azuré de l'esparcette	LC	VU	LC	
<i>Pyrgus alveus</i> (Hübner, 1803)	Hespérie du faux-buis	LC	EN	NT	
<i>Satyrrium w-album</i> (Knoch, 1782)	Thécla de l'orme	LC	NT	VU	
<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du chien-dent	LC	NT	NT	
<i>Zygaena fausta</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la petite coronille	-	LC	CR	
<i>Zygaena lonicerae</i> (Scheven, 1777)	Zygène du trèfle de montagne	-	VU	LC	
<i>Zygaena purpuralis</i> (Brünnich, 1763)	Zygène du serpolet	-	VU	LC	

\* Espèce absente du territoire considéré au moment de l'élaboration de la Liste rouge





# 2ème PARTIE

Chrysalide d'*Euphydryas aurinia* © B. Greffier



## IV. FICHES ESPÈCES

Excepté les espèces compagnes, toutes les espèces de priorité nationale et régionale ont fait l'objet d'une monographie. Ces fiches synthétiques ont été divisées en 4 parties :

- présentation de l'espèce (1 page).
- état des lieux de la connaissance (1 page).
- état des lieux de la protection et de la conservation (1 page).
- état des lieux de la sensibilisation et de la formation (1 page).

### 1. Contenus

Organisation d'une fiche espèce :

1. **Damier du frêne**  
*Euphydryas maturna*

2. Forêts, lisières et clairières

3. Espèce PROTÉGÉE

4. STATUTS LISTES ROUGES

5. Grands types d'habitats

- Clairières et lisières

6. Plantes hôtes régionales

- Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*)
- Succise des prés (*Succisa pratensis*)
- Chevreuille des bois (*Tanacetum periclymenum*)
- Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)
- Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*)

7. Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, dépece agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Antisocialisation des pratiques forestières
- Plantations
- Urbanisation
- Prélèvement par des collectionneurs

8. RÉPARTITION

9. SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

1. Des pictogrammes orange indiquent si l'espèce est dite « de priorité nationale » ou « de priorité régionale », le premier cas étant agrémenté de petits papillons, le second en étant dépourvu.

2. Le groupe d'habitats au sein duquel l'espèce a été placée. 3 groupes ont été définis : « Zones humides et tourbières », « Prairies et pelouses sèches » et « Forêts, lisières et clairières ». Pour plus de lisibilité, une couleur a été attribuée à chaque groupe.

3. Le nom vernaculaire et le nom latin de l'espèce, accompagné d'une photo.

4. Les statuts de l'espèce (protection nationale ou européenne, statuts Listes rouges).
5. Le ou les grands types d'habitats fréquentés par l'espèce en Bourgogne-Franche-Comté, accompagné d'une photo.
6. Les plantes-hôtes régionales. Concernant les espèces du groupe *Phengaris*, les fourmis-hôtes connues ont également été listées dans cette partie.
7. Les catégories de menaces recensées dans la région.
8. La répartition nationale (uniquement pour les espèces PNA) et la carte de répartition régionale de l'espèce (à la maille 10x10km).
9. La sensibilité concernant la diffusion de la donnée, répartie en 4 catégories (aucune, commune, maille 10x10km ou au département).

### ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	Bourgogne	Franche-Comté
Biotopie/habitat	Bas	Moyen
Repartition	Bas	Suppel dianes
Dynamique des populations	Moyen	Suppel dianes
Localisation des espèces	Moyen	Suppel dianes
Nombre de données	Nombre de données : 2899 / 172 Nombre de données précises : 2008 / 102 Nombre de stations : 48	Nombre de données : 2006 / 0 Nombre de données précises : 2002 / 0 Nombre de stations : 0

#### LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Élaboration de sites stationnels dans le Morvan (Orva OAB)

**Action n°2** - Réalisation de prospectes ciblés dans les stations botaniques de Franche-Comté (Diplo-Franche-Comté)

**Action n°3** - Recherche de richesses complémentaires dans le val de l'Arce en 2021 (Diplo Bourgogne)

**Action n°4** - Démarche d'acquisition de données (évaluation pourcentage) dans le cadre de l'Atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs citoyens (OAC) dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté (Côte d'Or, Yonne, Nièvre, Saône-et-Loire, Jura, Doubs, Territoire de Belfort, Haute-Saône, Vosges, Meuse, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Maritime, Eure, Normandie, Bretagne...)

#### LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Promouvoir la réhabilitation de sites stationnels et rechercher de nouveaux sites de répartition dans les habitats favorables et dans les stations de plantes hôtes

**Fiche action n°2** - Inventarier et mettre en place des sites de prospection de papillons de jour, de leurs plantes hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'évaluation de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

**Fiche action n°4** - Favoriser ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement météorologique des papillons de jour paritaires

**Fiche action n°5** - Mettre en place un inventaire des papillons de jour à l'échelle de la PRA

**Fiche action n°6** - Mettre en place les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysannes

### ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

#### LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Prise en compte de l'impact dans le gestion des sites Natura 2000 de Bourgogne-Franche-Comté

**Action n°2** - Création du Parc national de l'Arce (PNA) est aligné des objectifs de l'Europe

**Action n°3** - Prise en compte de l'impact dans le gestion de la PRA de 100 sites

#### LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations existantes des espèces prioritaires dans les stratégies de gestion de nouvelles sites protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion concertée des sites de l'Arce paritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PNA dans les documents de gestion des sites protégés

**Fiche action n°10** - Définir les besoins d'espèces prioritaires aux services de l'Etat et qui collecter en vue de la conservation et de la prise en compte des sites de reproduction

### ETAT DES LIEUX DE LA SENSIBILISATION ET DE LA FORMATION

	Bourgogne	Franche-Comté
Etat de la sensibilisation	Moyen	Moyen
Etat de la formation	Moyen	Non concerné (supplément d'Etat)

#### LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Élaboration d'un livre blanc « Les papillons de Bourgogne-Franche-Comté »

**Action n°2** - Publication d'un atlas régional

**Action n°3** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des papillons et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des gestionnaires techniques

**Action n°4** - Élaboration d'un cadre de référence à destination de l'ONF et du Parc national des Forêts

**Action n°5** - Formaliser les aspects d'équité (Natura 2000)

#### LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Inviter les partenaires techniques et les services de l'Etat

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (producteurs agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Formaliser les actions de sensibilisation auprès du public local

10.  
11.  
12.

10. L'état des lieux relatif à chacun des grands axes, fixant le niveau de prise en compte des différentes espèces dans le cadre des volets « Connaissance », « Protection & conservation » et « Sensibilisation & formation ».

NB : le nombre de stations calculées pour chaque espèce (volet « Connaissance ») correspond au nombre de stations avec des données précises et occupées de manière effective à partir de 2000.

11. Les principales actions menées (bandeaux gris).
12. Les principales actions à mener dans le cadre du PRA (bandeaux orange).

## 2. Source des données

Dans la mesure où les informations de certaines espèces ont déjà été compilées et synthétisées dans la précédente déclinaison franc-comtoise du PNA *Maculinea* (Jacquot & Mora, 2011), les éléments renseignés pour la présentation de l'espèce proviennent en majeure partie de ce document. D'autres sources ont également été consultées pour les espèces n'ayant pas déjà fait l'objet de fiches ou pour apporter des compléments : Atlas des papillons de jour et zygènes de Bourgogne-Franche-Comté (Essayan *et al.*, 2013), ainsi que plusieurs ouvrages de référence sur les

papillons diurnes (Lafranchis, 2000 ; Lafranchis, 2016 ; Lafranchis *et al.*, 2015 ; Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 1987 ; Pro Natura, 1999).

Concernant les données chiffrées sur les espèces, 2 bases de données ont été consultées :

- Bourgogne Base Fauna pour la Bourgogne (base de données gérée par la SHNA-OFAB).
- et Taxa pour la Franche-Comté (base de données du CBNFC-ORI et de l'Opie-Franche-Comté).

Ces bases de données ont vocation à centraliser l'ensemble des informations relatives aux invertébrés produites en Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs.

### **3. Fiches espèces**

Les fiches des espèces du Plan régional d'actions sont présentées ci-après.





# Turquoise des cistes

*Adscita mannii*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

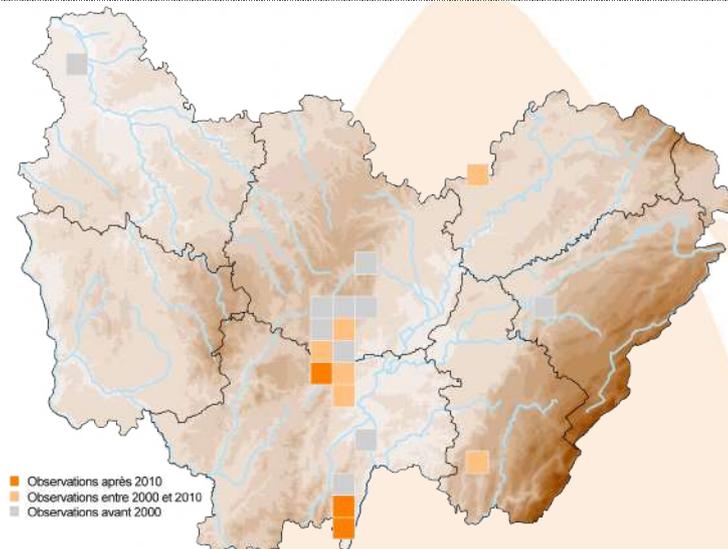
- Diverses Cistacées
- Hélianthème commun (*Helianthemum nummularium*)
- Majoritairement la callune (*Calluna vulgaris*) en Bourgogne



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Urbanisation

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 10 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 5 Nombre de stations : 5	Nombre de données $\geq$ 2000 : 4 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 2

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

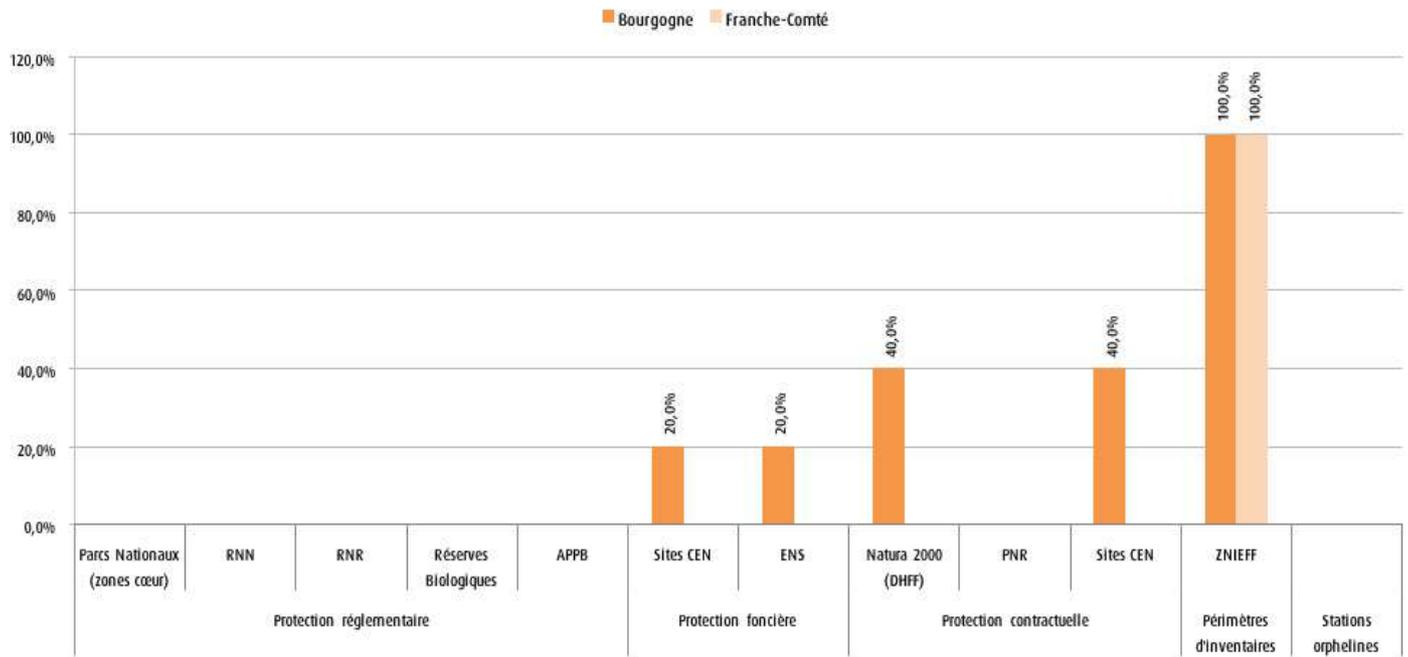
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation d'un site abritant l'espèce en Espace naturel sensible (71)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des zygènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Zygène des épines

*Aglaope infausta*



## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Ourlets et fruticées



## Plantes hôtes régionales

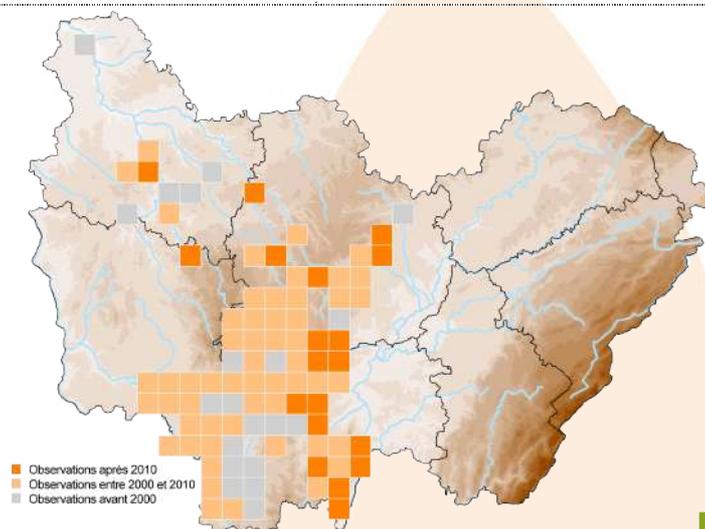
- Prunellier (*Prunus spinosa*)
- Aubépine (*Crataegus monogyna*)
- Poirier (*Pyrus communis*)
- Cotonéaster (*Cotoneaster spp.*) en zone périurbaine



## Catégories de menaces

- Urbanisation
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

AUCUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	-
<b>Répartition</b>	Moyen	-
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	-
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	-
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 170 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 40 Nombre de stations : 34	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

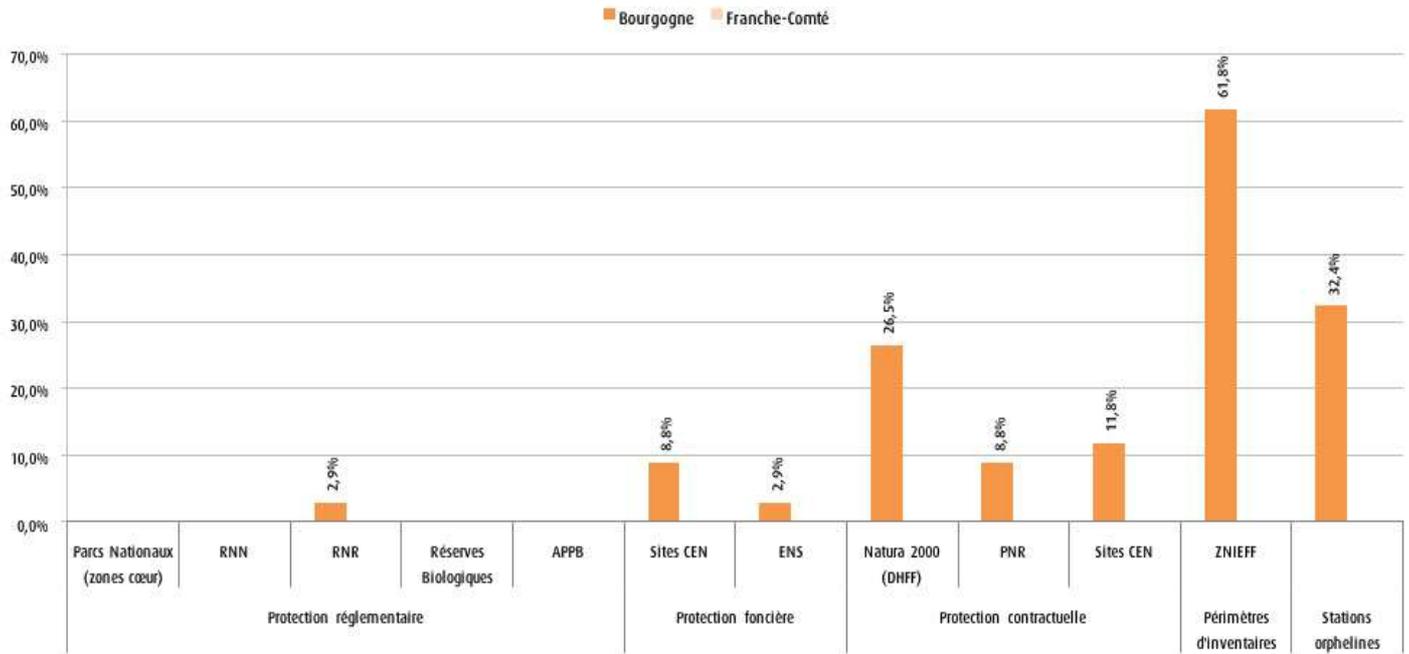
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation d'un site abritant l'espèce en Espace naturel sensible (21)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	-
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des zygènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Mercure

*Arethusana arethusa*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

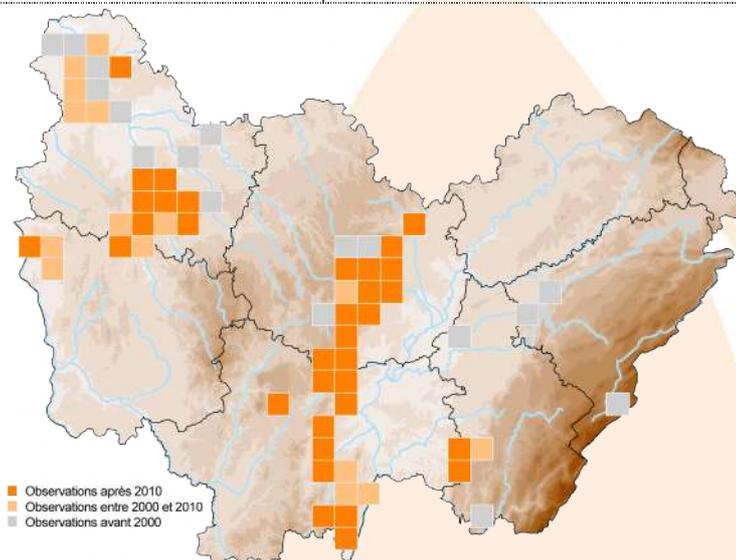
- Fétuque des brebis (*Festuca agg. ovina*)
- Brome dressé (*Bromus erectus*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Prélèvement par des collectionneurs

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Bon	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Moyen
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 226 Nombre de données précises ≥ 2000 : 133 Nombre de stations : 63	Nombre de données ≥ 2000 : 9 Nombre de données précises ≥ 2000 : 3 Nombre de stations : 2

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'un bilan stationnel en Côte-d'Or

**Action n°2** - Recherche ciblée de l'espèce sur la RNR de la côte de Nancy (39), sur la base de données historiques

**Action n°3** - Suivi annuel des cortèges de rhopalocères des pelouses sèches de la RNN du Bois du Parc (89), avec un focus sur cette espèce

**Action n°4** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

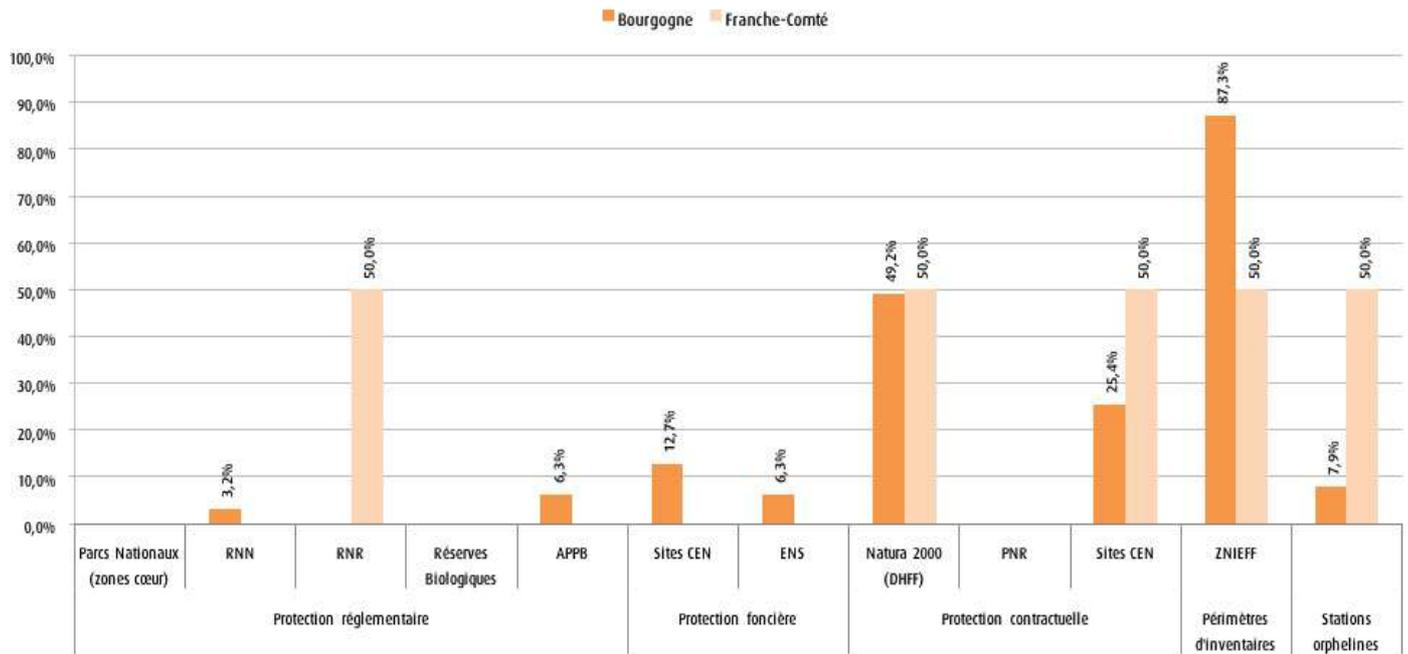
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (21, 58 71 et 89)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Publication d'un atlas régional

**Action n°3** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

**Action n°4** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Hermite

*Chazara briseis*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Rochers, lapiaz et éboulis



## Plantes hôtes régionales

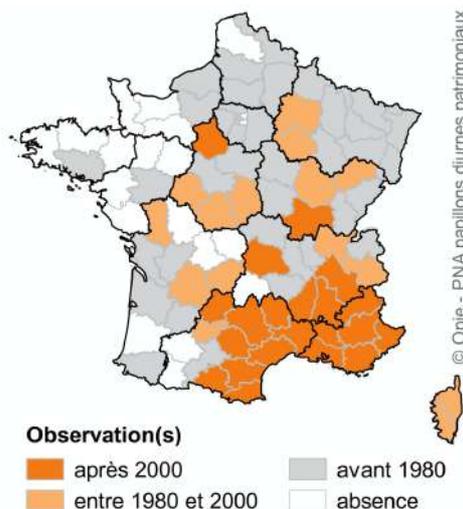
- Fétuque des moutons (*Festuca ovina*)
- Seslérie bleuâtre (*Sesleria caerulea*)



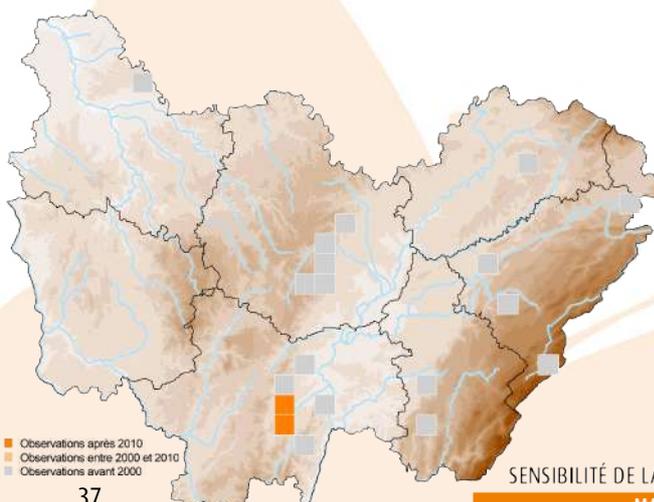
## Catégories de menaces

- Prélèvement par des collectionneurs
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Activités touristiques (piétinement, infrastructures, camping sauvage...), urbanisation

# RÉPARTITION



© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Bon
<b>Répartition</b>	Bon	Supposé disparu
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	Supposé disparu
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Supposé disparu
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 23 Nombre de données précises ≥ 2000 : 14 Nombre de stations : 4	Nombre de données ≥ 2000 : 0 Nombre de données précises ≥ 2000 : 0 Nombre de stations : 0

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels sur la Côte chalonnaise en Saône-et-Loire (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

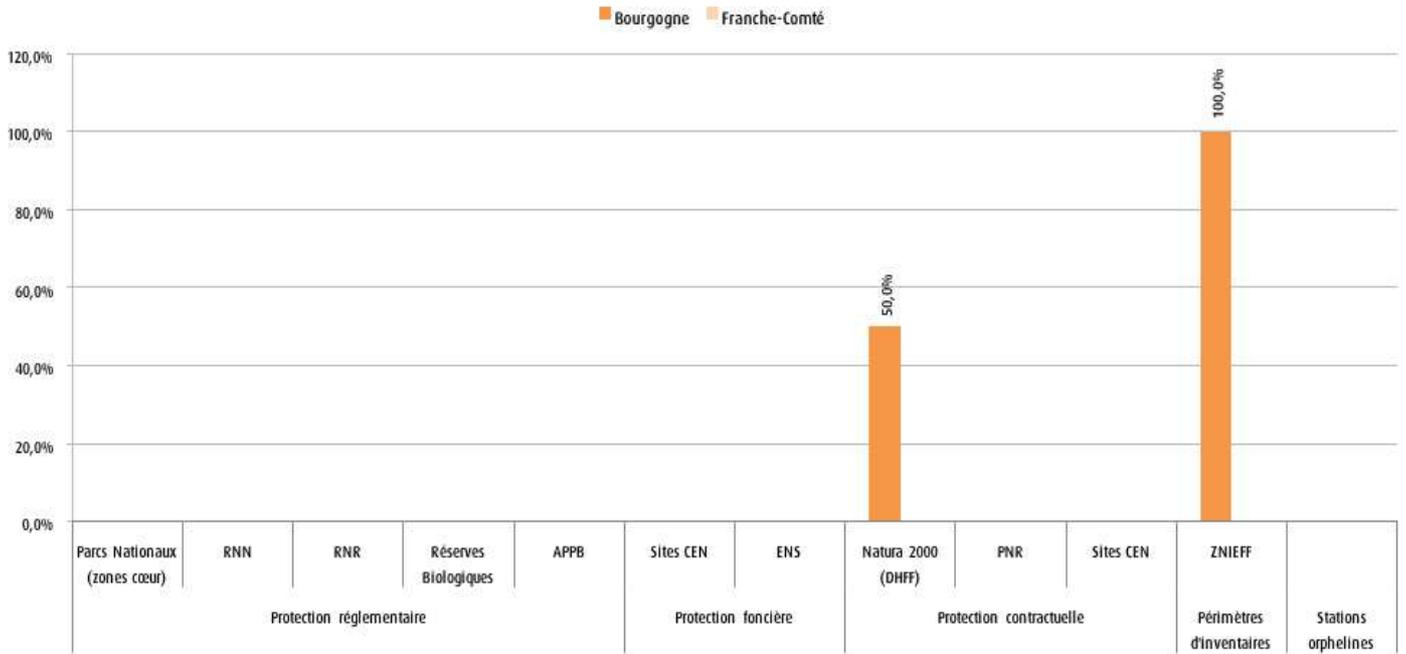
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Intégration de nouvelles parcelles abritant l'espèce au périmètre du site Natura 2000 « Côte chalonnaise »

**Action n°2** - Restauration de parcelles ayant autrefois abrité l'espèce afin de favoriser son retour et son maintien sur de nouveaux secteurs du 71

**Action n°3** - Gestion conservatoire en faveur de l'espèce au sein du site Natura 2000 « Côte chalonnaise »

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Bon	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Moyen	Non concerné (supposé disparu)

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Publication d'un atlas régional

**Action n°3** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Azuré de la chevrette

*Cupido osiris*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

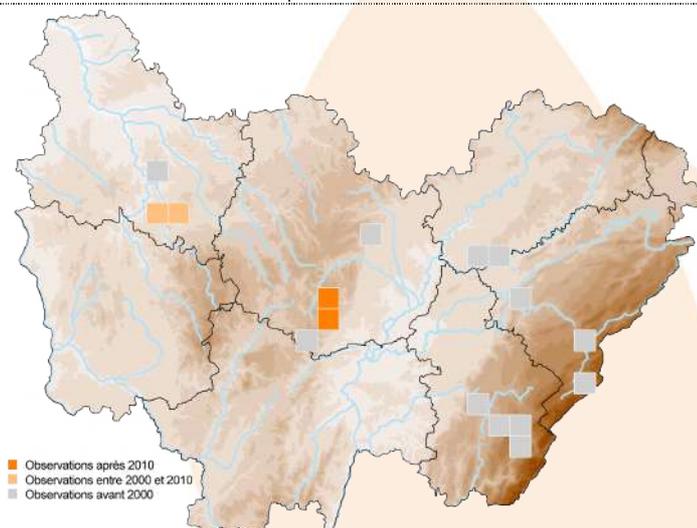
- Sainfoin sauvage (*Onobrychis viciifolia*)



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Plantation de sainfoin pouvant entraîner localement la disparition (hybridation) du sainfoin sauvage, et donc celle du papillon (à défaut d'adaptation)

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
 ■ Observations entre 2000 et 2010  
 ■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Mauvais
<b>Répartition</b>	Bon	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 5 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 5 Nombre de stations : 4	Nombre de données $\geq$ 2000 : 0 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 0

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels en Côte-d'Or et dans l'Yonne (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Espèce cible dans le cadre d'un chronoventaire sur plusieurs sites CEN de la vallée de l'Yonne et de la Cure (2017) par le CENB

**Action n°3** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

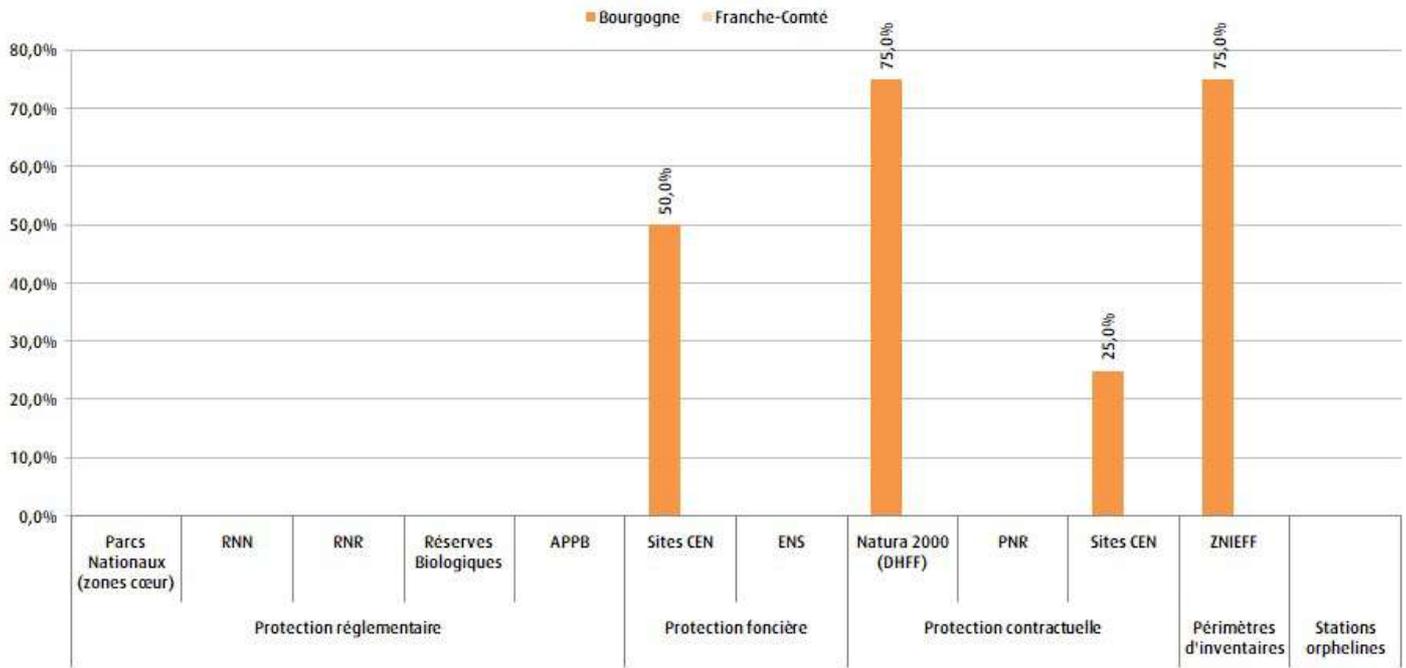
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Moiré fontinal

*Erebia pronoe*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Rochers, lapiaz et éboulis
- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

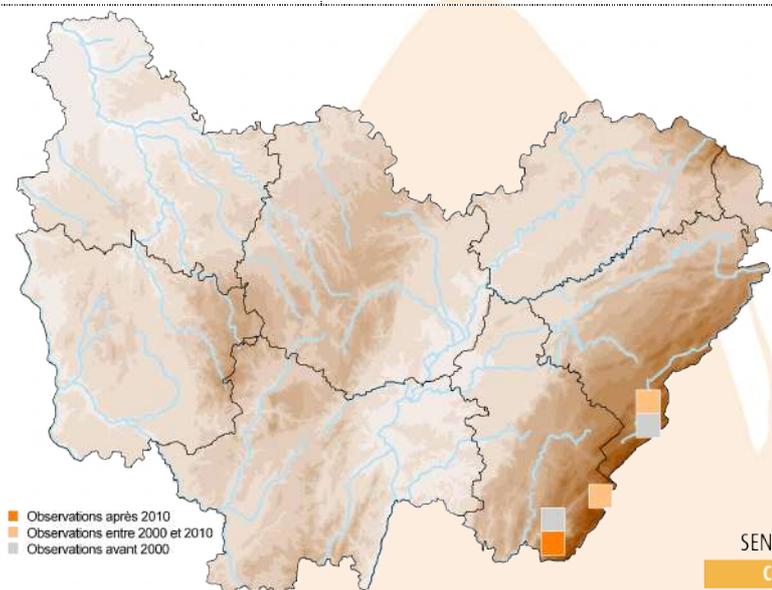
- Diverses fétuques (*Festuca spp.*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
 ■ Observations entre 2000 et 2010  
 ■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 Bourgogne	 Franche-Comté
Biologie/écologie	-	Moyen
Répartition	-	Moyen
Dynamique des populations	-	Mauvais
Localisation des enjeux	-	Moyen
Nombre de données	-	Nombre de données $\geq$ 2000 : 14 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 7 Nombre de stations : 2

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

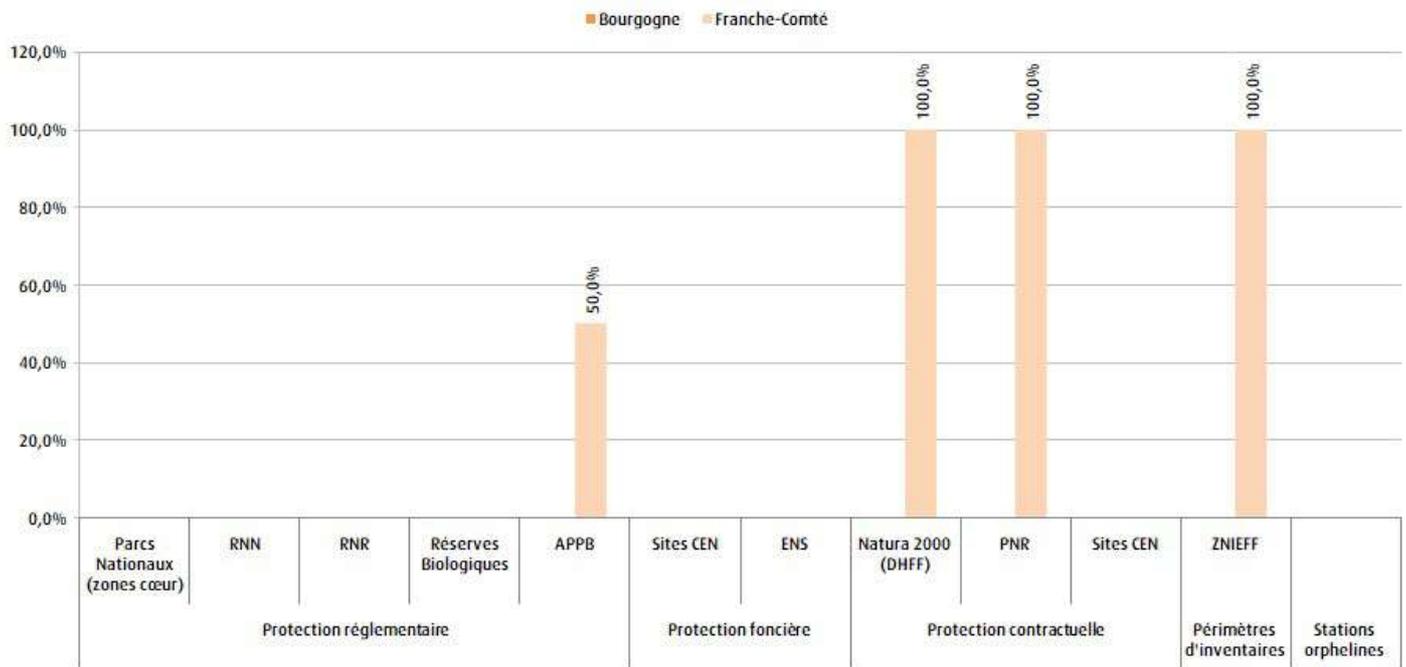
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	-	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	-	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Piéride des biscutelles

*Euchloe crameri*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

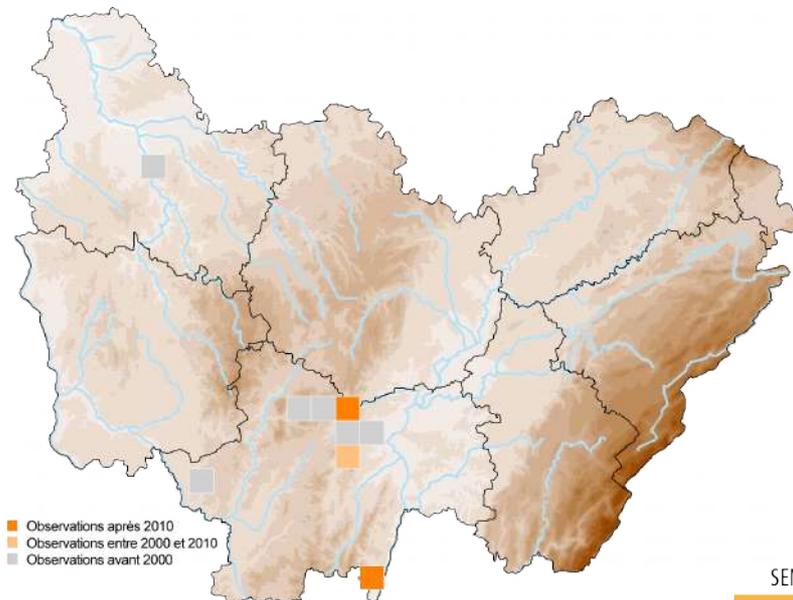
- Biscutelles (*Biscutella spp.*)
- Vélars (*Diplotaxis spp.*)
- Moutardes (*Sinapis spp.*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Mauvais	-
<b>Répartition</b>	Moyen	-
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	-
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	-
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 4 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 1 Nombre de stations : 3	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

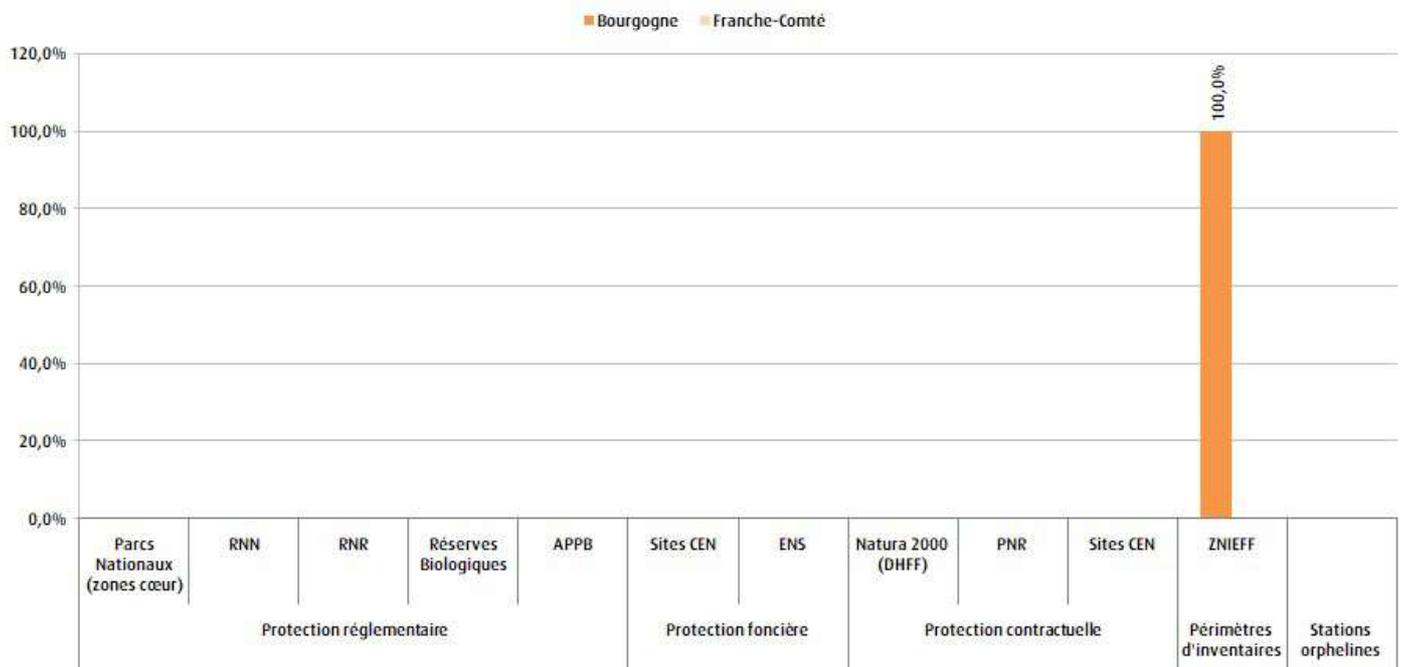
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	-
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Agreste

*Hipparchia semele*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Rochers, lapiaz et éboulis
- Prairies maigres ou pelouses
- Ourlets et fruticées
- Clairières et lisières



## Plantes hôtes régionales

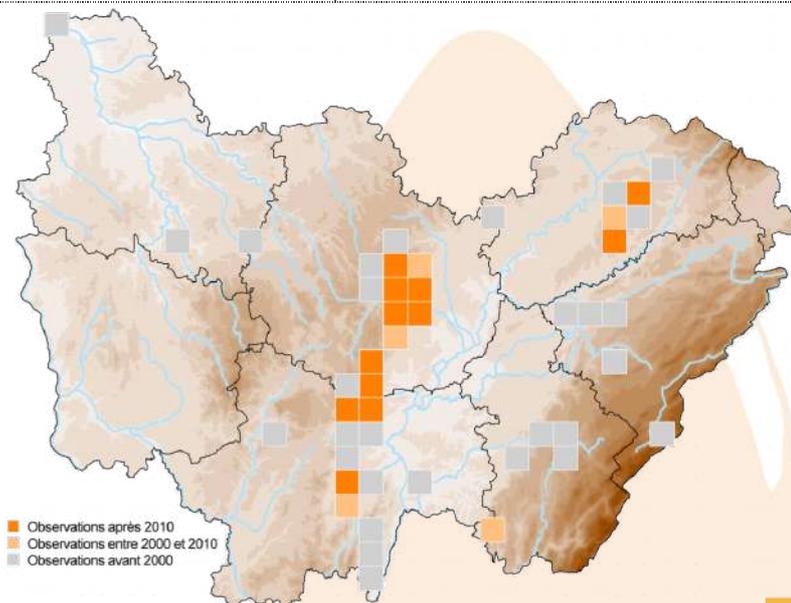
- Fétuque des brebis (*Festuca agg. ovina*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 98 Nombre de données précises ≥ 2000 : 52 Nombre de stations : 25	Nombre de données ≥ 2000 : 22 Nombre de données précises ≥ 2000 : 2 Nombre de stations : 2

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'un bilan stationnel en Côte-d'Or

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

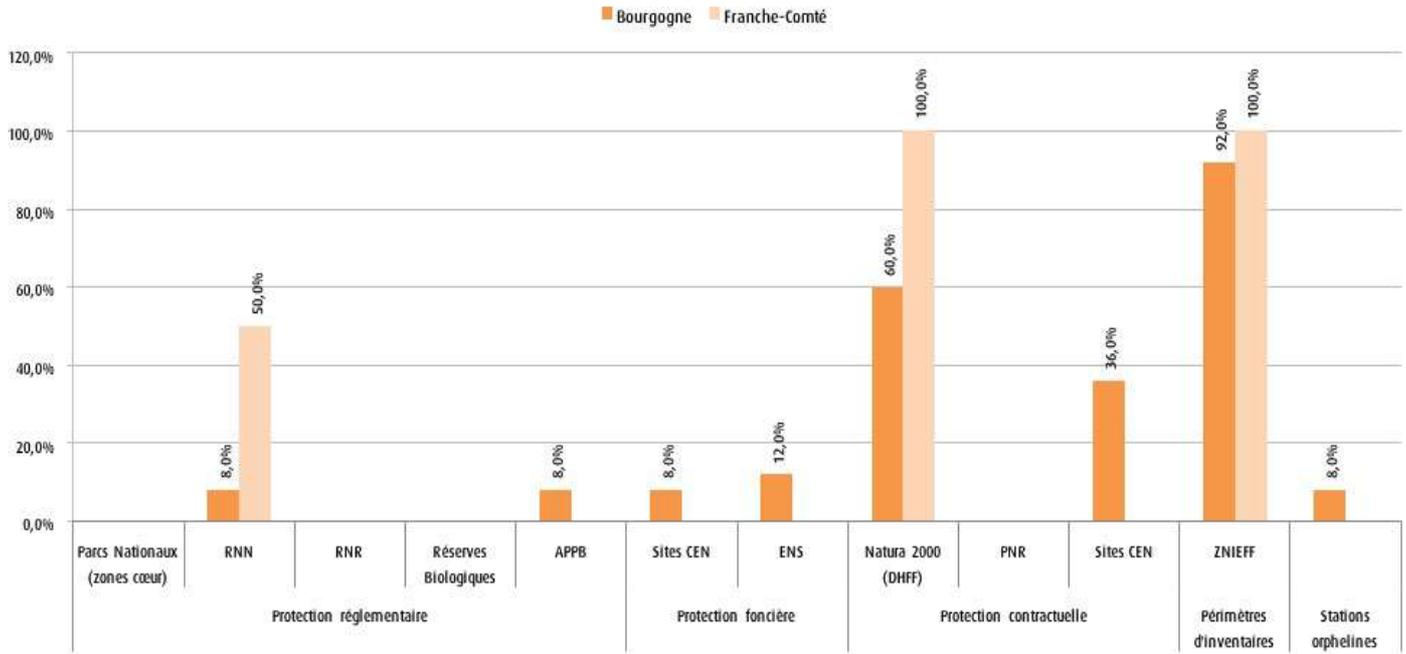
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (21)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



## Faune

### *Hipparchia statilinus*

#### STATUTS LISTES ROUGES



#### Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses
- Sols siliceux, sablonneux



#### Plantes hôtes régionales

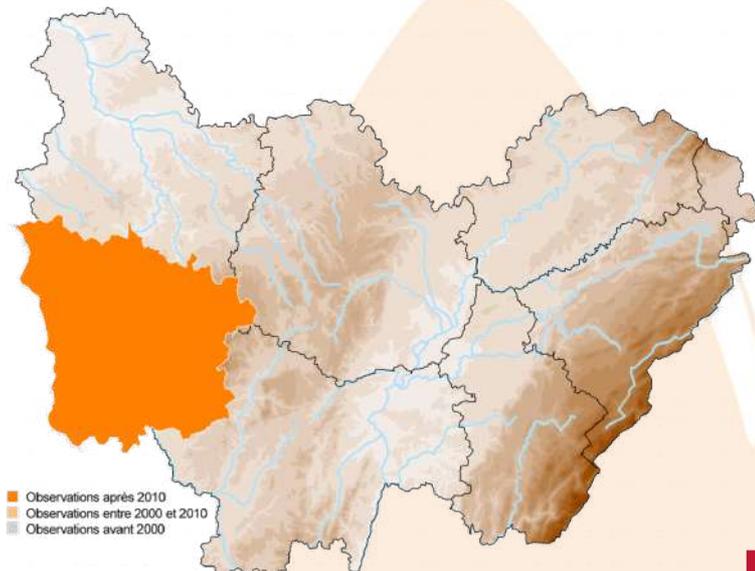
- Agrostides (*Agrostis spp.*)
- Bromes (*Bromus spp.*)
- Fétuques (*Festuca spp.*)
- Pâturins (*Poa spp.*)



#### Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations

## RÉPARTITION





# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	-
<b>Répartition</b>	Moyen	-
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	-
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	-
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 12 Nombre de données précises ≥ 2000 : 7 Nombre de stations : 3	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

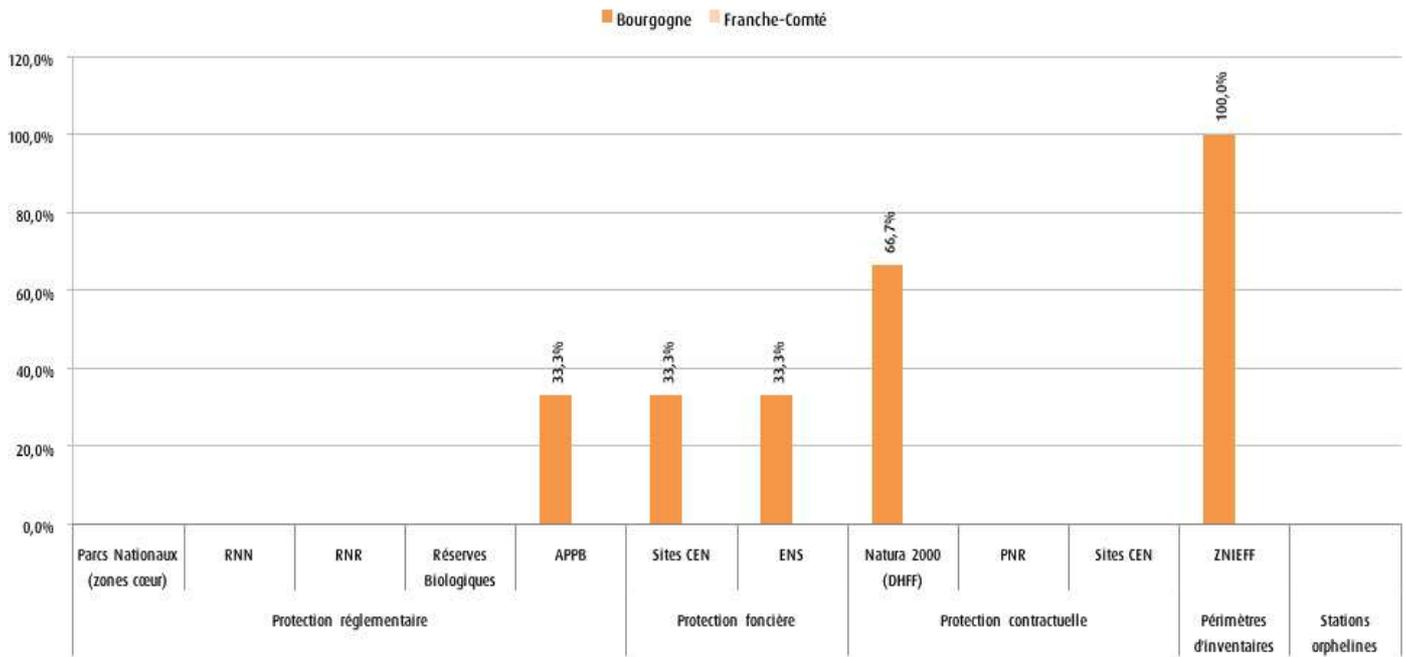
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation d'un site abritant l'espèce en Espace naturel sensible (58)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Bon	-
<b>Etat de la formation</b>	Moyen	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Turquoise des chardons

*Jordanita notata*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

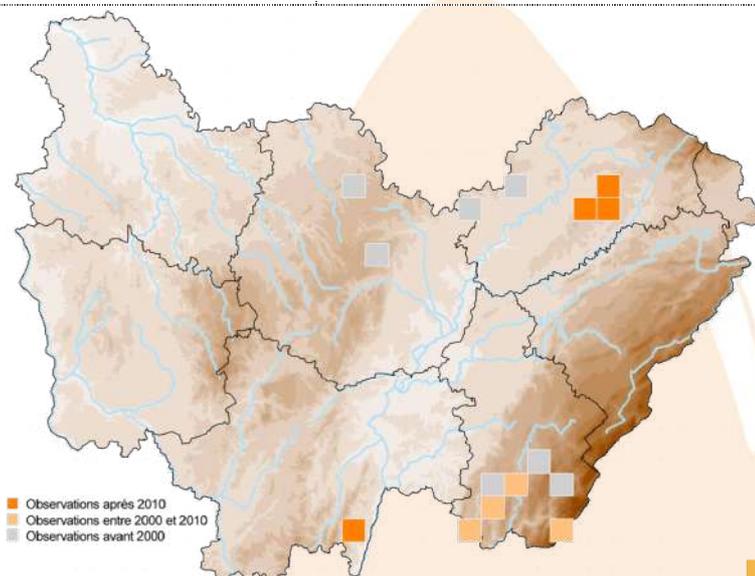
- Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*)
- Centaurée jacée (*Centaurea jacea*)
- Divers chardons et cirses



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq 2000$ : 2 Nombre de données précises $\geq 2000$ : 1 Nombre de stations : 1	Nombre de données $\geq 2000$ : 11 Nombre de données précises $\geq 2000$ : 0 Nombre de stations : 2

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

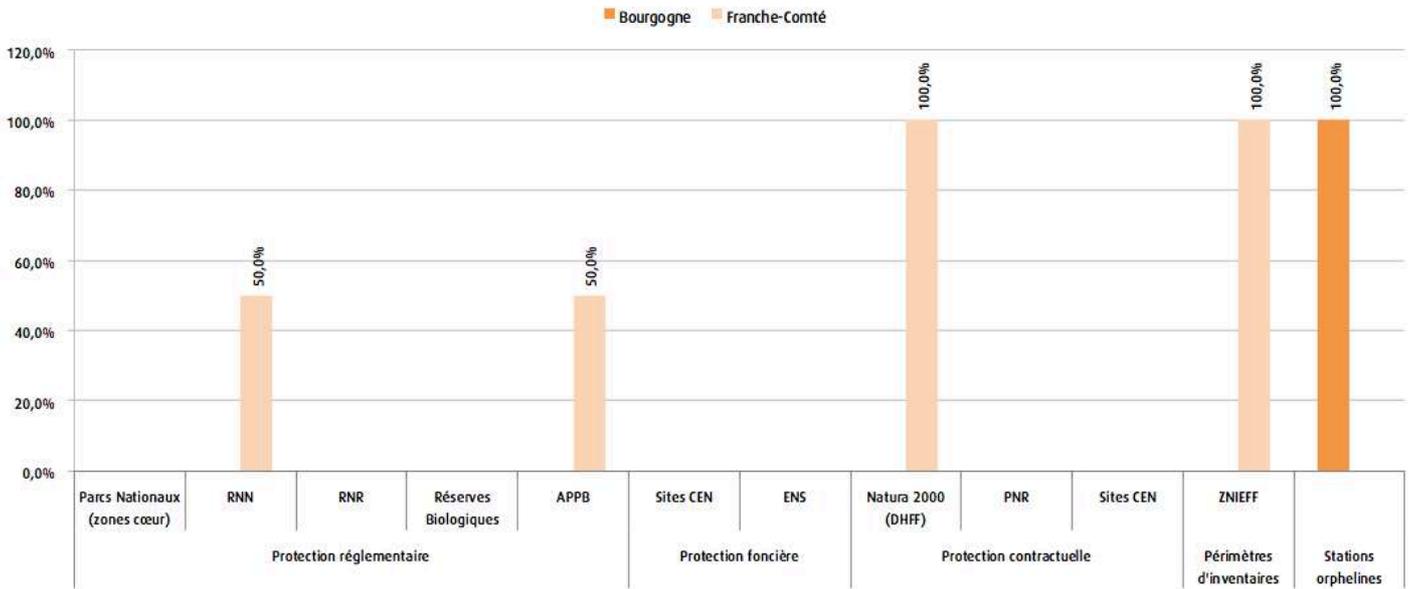
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des zygènes

**Action n°3** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Turquoise de la cardoncelle

*Jordanita subsolana*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Rochers, lapiaz et éboulis
- Prairies maigres ou pelouses
- Anciennes carrières



## Plantes hôtes régionales

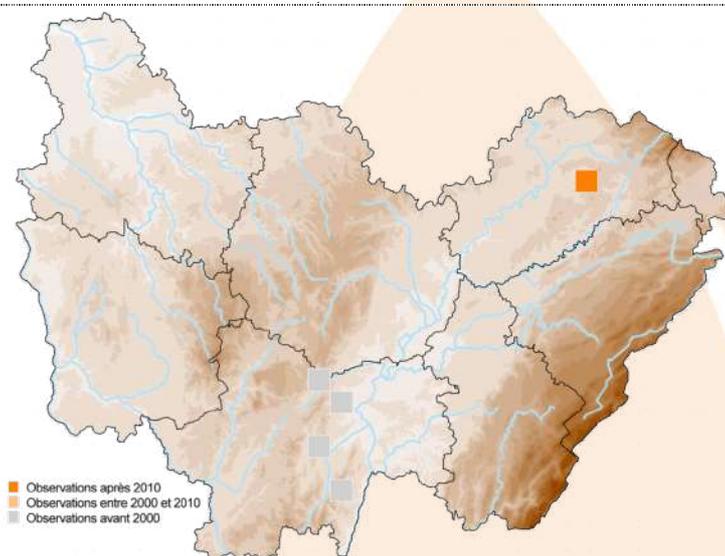
- Petite carline (*Carlina vulgaris*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Piétinement de la Carline dû au surpâturage bovin
- Comblement des carrières par des dépôts inertes

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 0 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 0	Nombre de données $\geq$ 2000 : 3 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 1

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°4** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

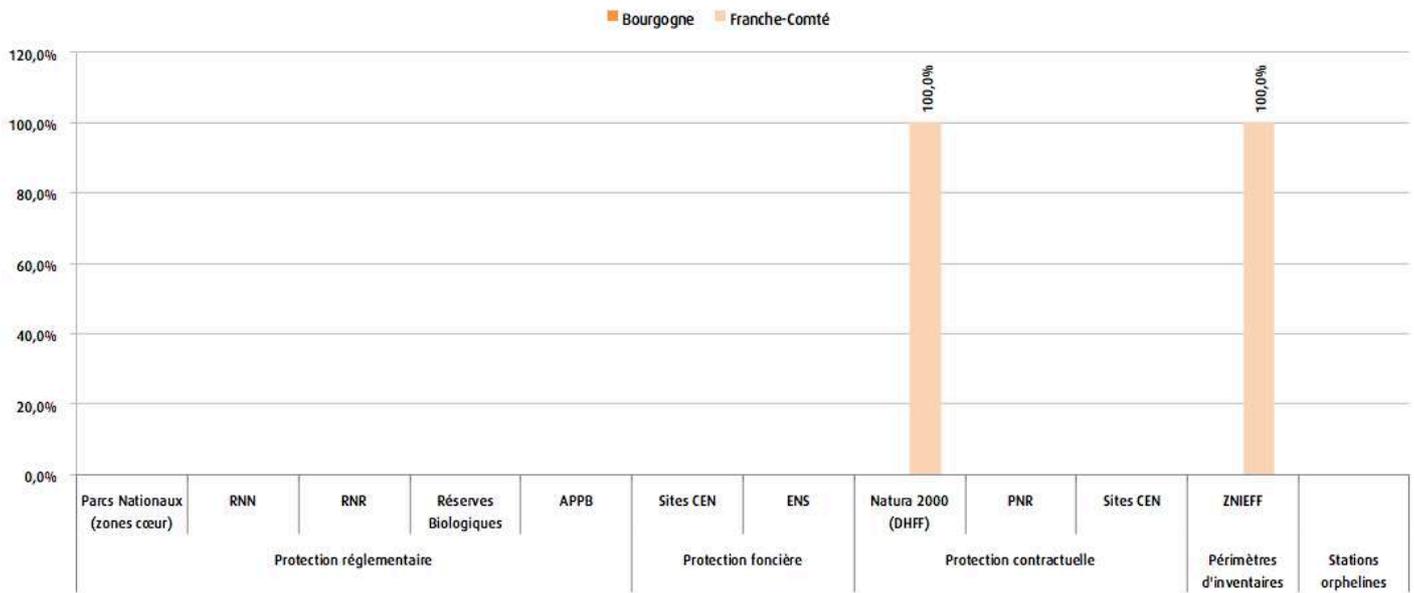
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des zygènes

**Action n°3** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Cuivré mauvin

*Lycaena alciphron*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Clairières et lisières
- Prairies mésophiles
- Prairies humides



## Plantes hôtes régionales

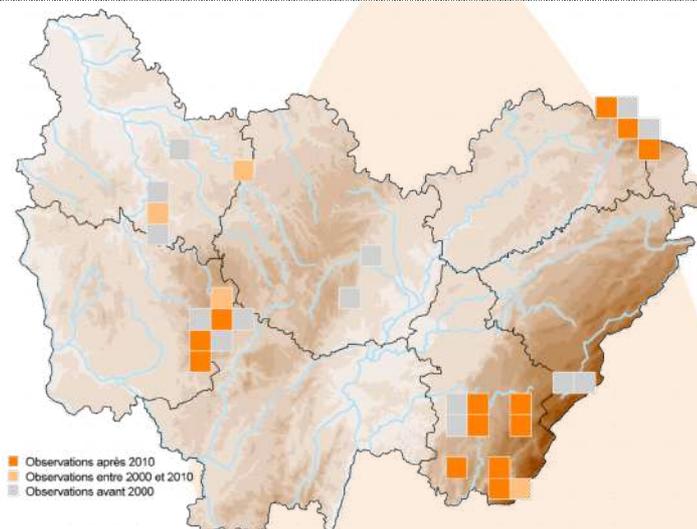
- Oseille des prés (*Rumex acetosa*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Prélèvement par des collectionneurs
- Assèchement, drainage
- Changement climatique

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Bon	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 20 Nombre de données précises ≥ 2000 : 15 Nombre de stations : 12	Nombre de données ≥ 2000 : 43 Nombre de données précises ≥ 2000 : 19 Nombre de stations : 9

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

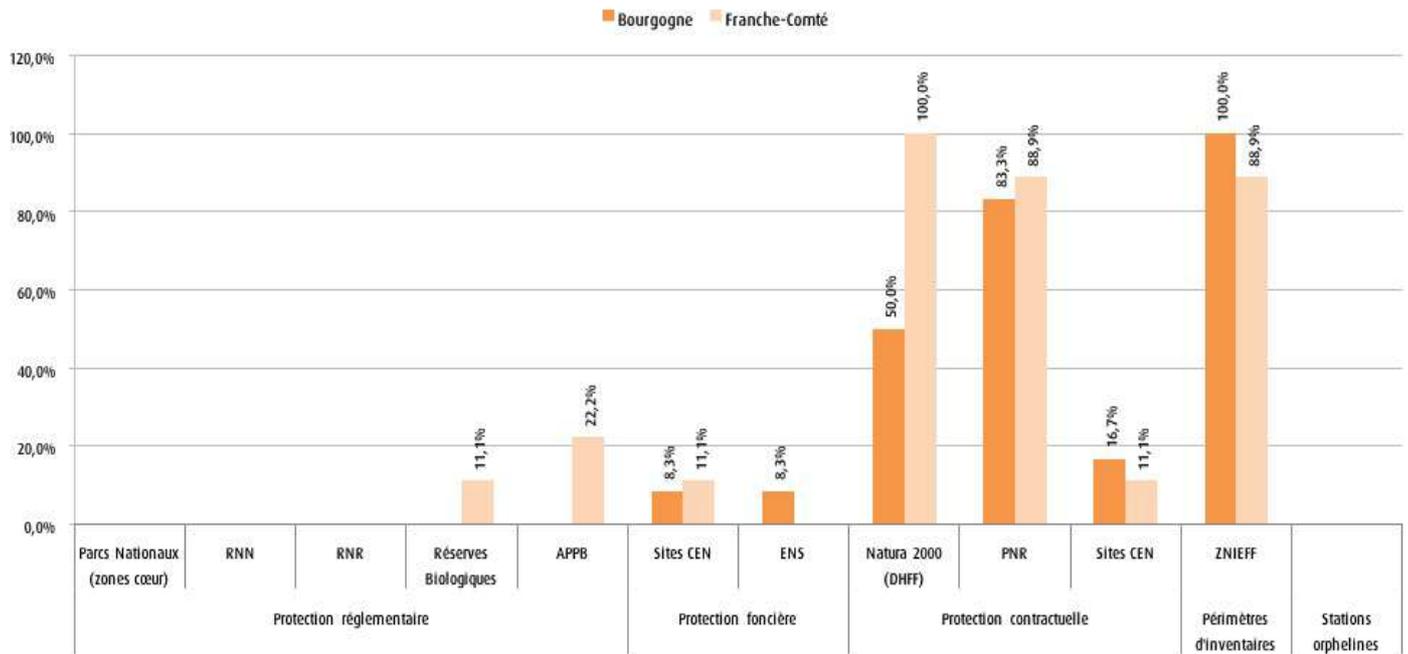
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Mélitée des digitales

*Melitaea aurelia*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies mésophiles
- Prairies maigres ou pelouses

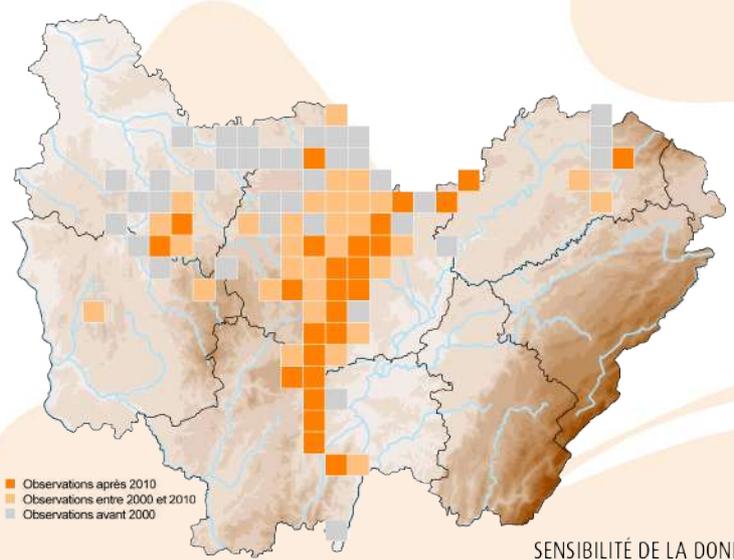
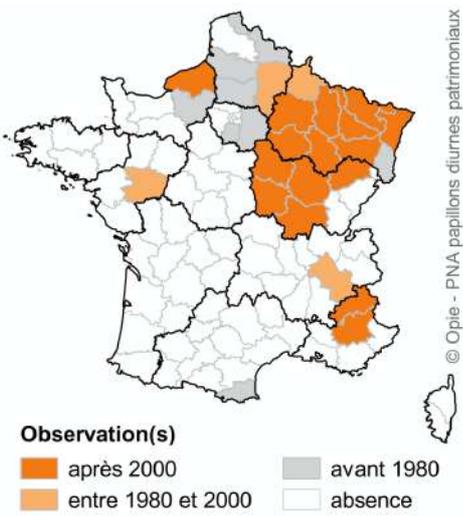
## Plantas hôtes régionales

- Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)
- Plantain moyen (*Plantago media*)

## ! Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC  
COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Moyen	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Mauvais	Moyen
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 186 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 65 Nombre de stations : 45	Nombre de données $\geq$ 2000 : 10 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 1 Nombre de stations : 4

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Recherche ciblée par un bénévole de l'Opie-Franche-Comté en 2021 sur la RNR de la Grande Pile (70)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

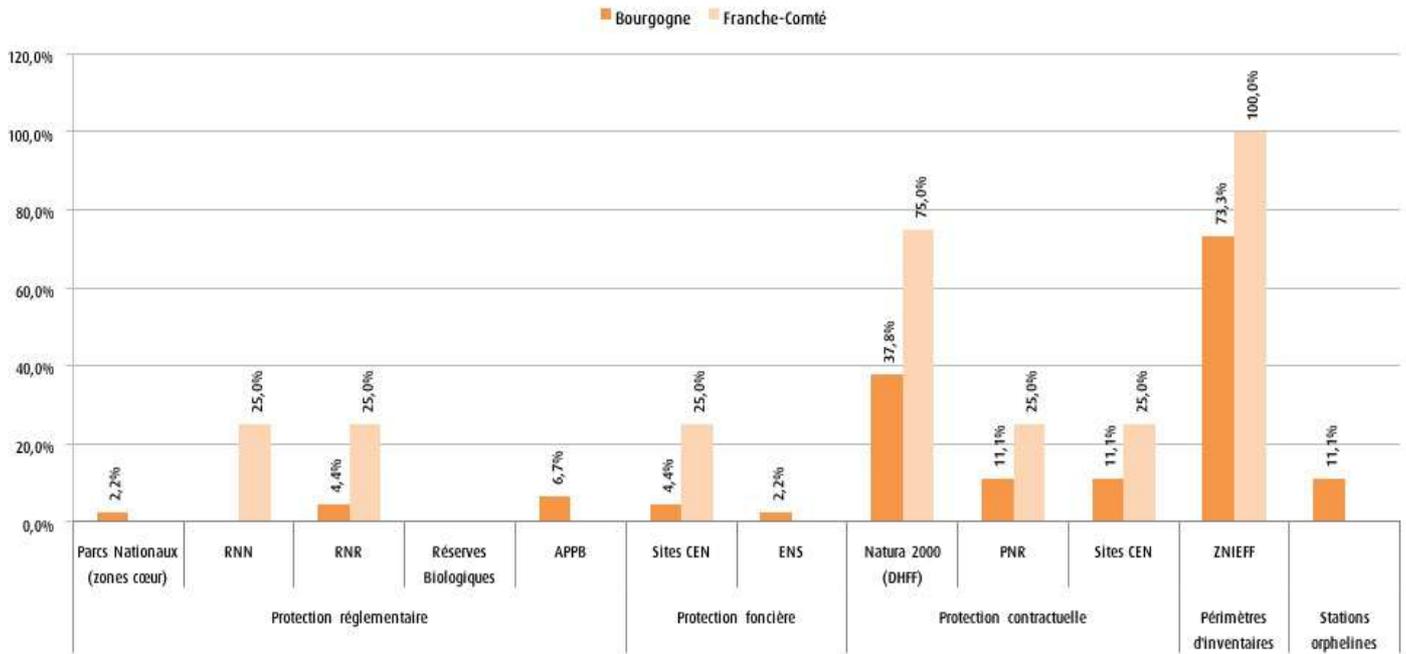
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation d'un site abritant l'espèce en Espace naturel sensible (21)

**Action n°2** - Création du Parc national de forêts (21) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°3** - Création de la Réserve naturelle régionale de la Grande Pile (70) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Hespérie de la bétoine

*Muschampia floccifera*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies humides
- Prairies mésophiles



## Plantes hôtes régionales

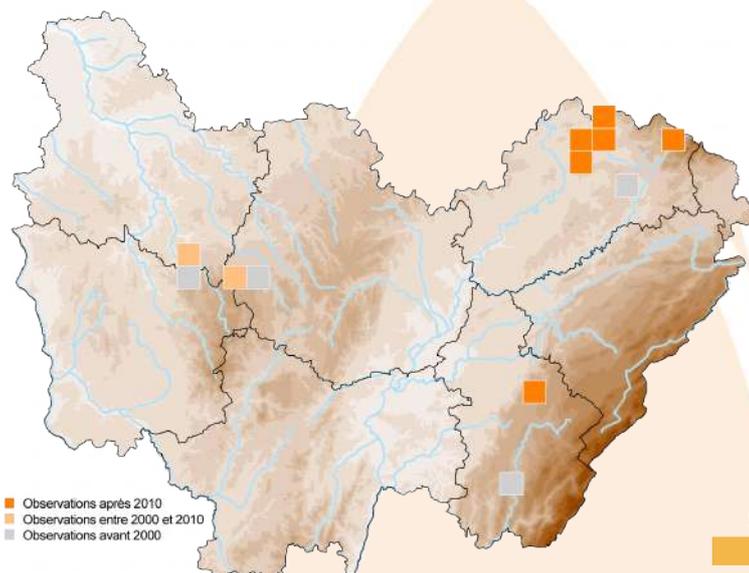
- Bétoine (*Stachys officinalis*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
 ■ Observations entre 2000 et 2010  
 ■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Moyen	Mauvais
<b>Répartition</b>	Moyen	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 2 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 1 Nombre de stations : 2	Nombre de données $\geq$ 2000 : 15 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 3 Nombre de stations : 9

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

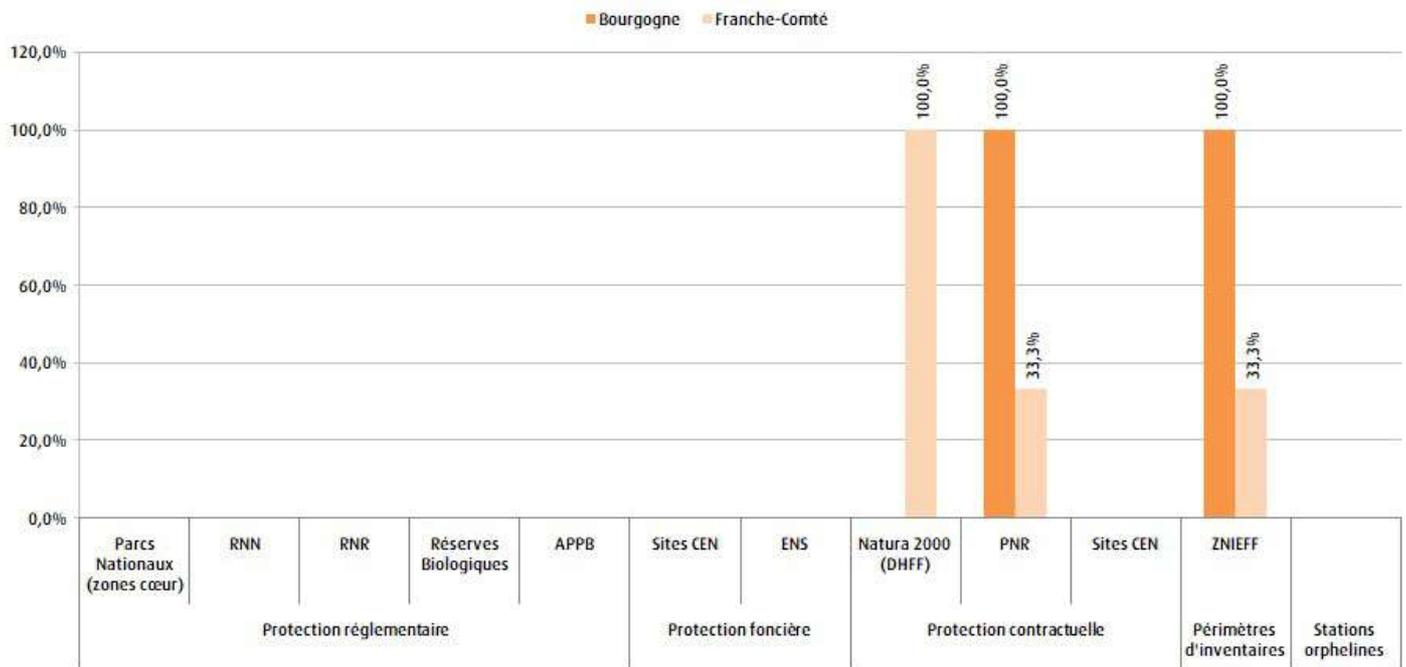
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional (Essayan *et al.*, 2013)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Apollon

*Parnassius apollo*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexe DHFF 4



## Grands types d'habitats

- Rochers, lapiaz et éboulis
- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

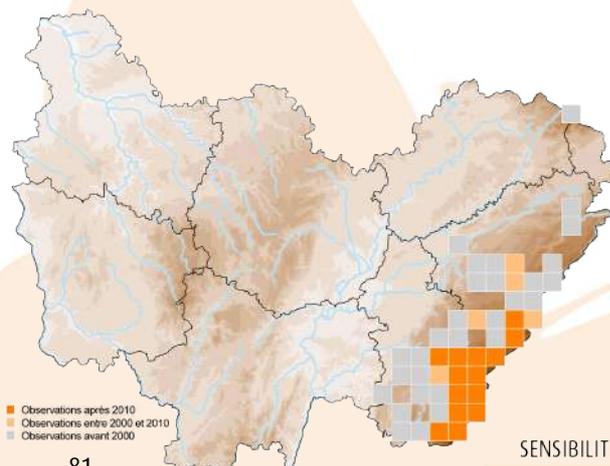
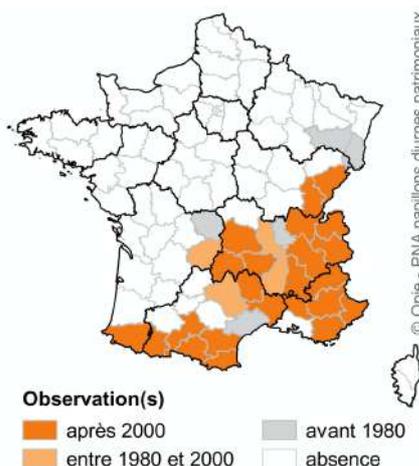
- Divers orpins (*Sedum spp.*)
- Orpin blanc (*Sedum album*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Activités touristiques (piétinement, infrastructures, camping sauvage...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Urbanisation
- Prélèvement par des collectionneurs
- Plantations
- Changement climatique

## RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 Bourgogne	 Franche-Comté
Biologie/écologie	-	Bon
Répartition	-	Moyen
Dynamique des populations	-	Moyen
Localisation des enjeux	-	Bon
Nombre de données	-	Nombre de données ≥ 2000 : 450 Nombre de données précises ≥ 2000 : 266 Nombre de stations : 48

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels en Franche-Comté

**Action n°2** - Mise en place d'une surveillance sur plusieurs sites CEN (39) par le CENFC

**Action n°3** - Réalisation d'une étude génétique dans le massif jurassien en lien avec l'étude réalisée en Auvergne-Rhône-Alpes (CBNFC-ORI, PNRH) et LECA)

**Action n°4** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

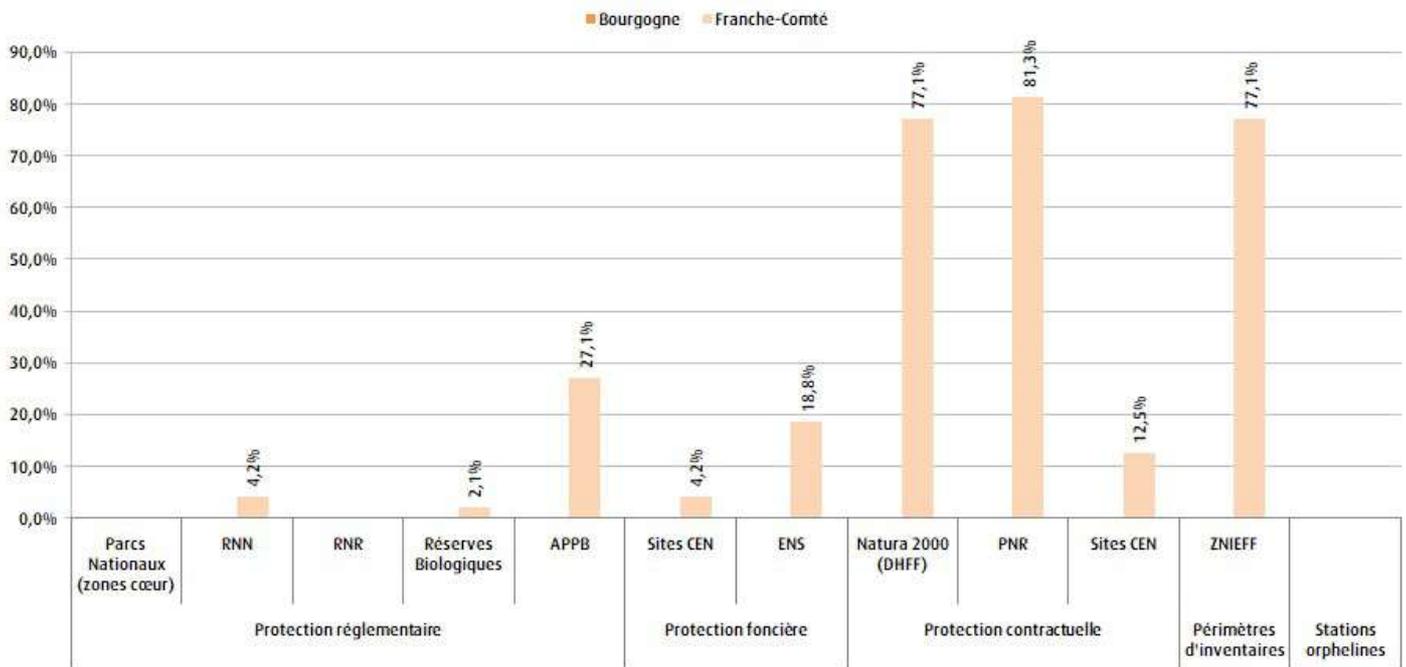
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'une étude génétique dans le massif jurassien en lien avec l'étude réalisée en Auvergne-Rhône-Alpes (CBNFC-ORI, PNRHJ et LECA)

**Action n°2** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	-	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	-	Moyen

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Publication d'un atlas régional

**Action n°3** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°4** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

**Action n°5** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

**Action n°6** - Rédaction d'un article dédié aux pelouses et aux affleurements rocheux avec un zoom sur l'espèce pour le journal agricole « La Terre de chez nous »

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Azuré de la croisette

*Phengaris alcon rebeli*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies mésophiles
- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes et fourmis-hôtes régionales

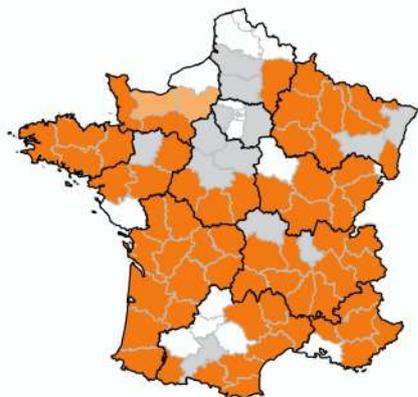
- Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*)
- Gentiane jaune (*Gentiana lutea*)
- Gentiane d'Allemagne (*Gentianella germanica*)
- Fourmis-hôtes : *Myrmica schencki*, autres *Myrmica spp.*



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Activités touristiques (piétinement, infrastructures, camping sauvage...), urbanisation
- Prélèvement par des collectionneurs

## RÉPARTITION

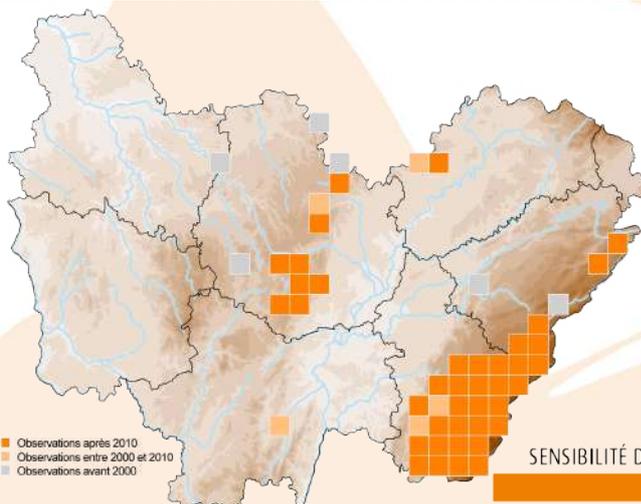


Observation(s)

■ après 2000  
■ entre 1980 et 2000

■ avant 1980  
■ absence

© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Bon
<b>Répartition</b>	Bon	Très bon sur <i>G. cruciata</i> / Bon sur <i>G. lutea</i>
<b>Dynamique des populations</b>	Bon	Bon sur <i>G. cruciata</i> / Mauvais sur <i>G. lutea</i>
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Bon
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 57 Nombre de données précises ≥ 2000 : 52 Nombre de stations : 12	Nombre de données ≥ 2000 : 669 Nombre de données précises ≥ 2000 : 291 Nombre de stations : 98

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de nombreux bilans stationnels en Bourgogne et en Franche-Comté (CENFC, SMMAH, PNRHJ, AARNLR, CCPM, CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, LPO 21)

**Action n°2** - Réalisation de test de modélisation de connectivité entre les stations afin d'identifier les actions prioritaires à mener

**Action n°3** - Etude des fourmis-hôtes dans plusieurs sites à gentiane croisettes en Haute-Saône et dans le Jura (stages 2014 et 2017 encadrés par le CENFC et/ou l'AARNLR)

**Action n°4** - Création d'une base de données spécifique à l'espèce (CENFC)

**Action n°5** - Suivis de plusieurs sites de reproduction (CCPM, PNRHJ)

**Action n°6** - Suivis par mailles mis en place sur plusieurs sites CEN (39) par le CENFC

**Action n°7** - Mise en place d'une surveillance (recherche de pontes et comptage des pieds de gentiane) sur plusieurs sites CEN (39) ainsi que sur plusieurs sites sans observation récente ou considérés comme disparus (39, 70)

**Action n°8** - Suivi mis en place sur les sites du CEN Bourgogne concernés (méthode des mailles) [dernier passage en 2019 sur la vallée du Rhoin et vallée de l'Ouche en 2018]

**Action n°9** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

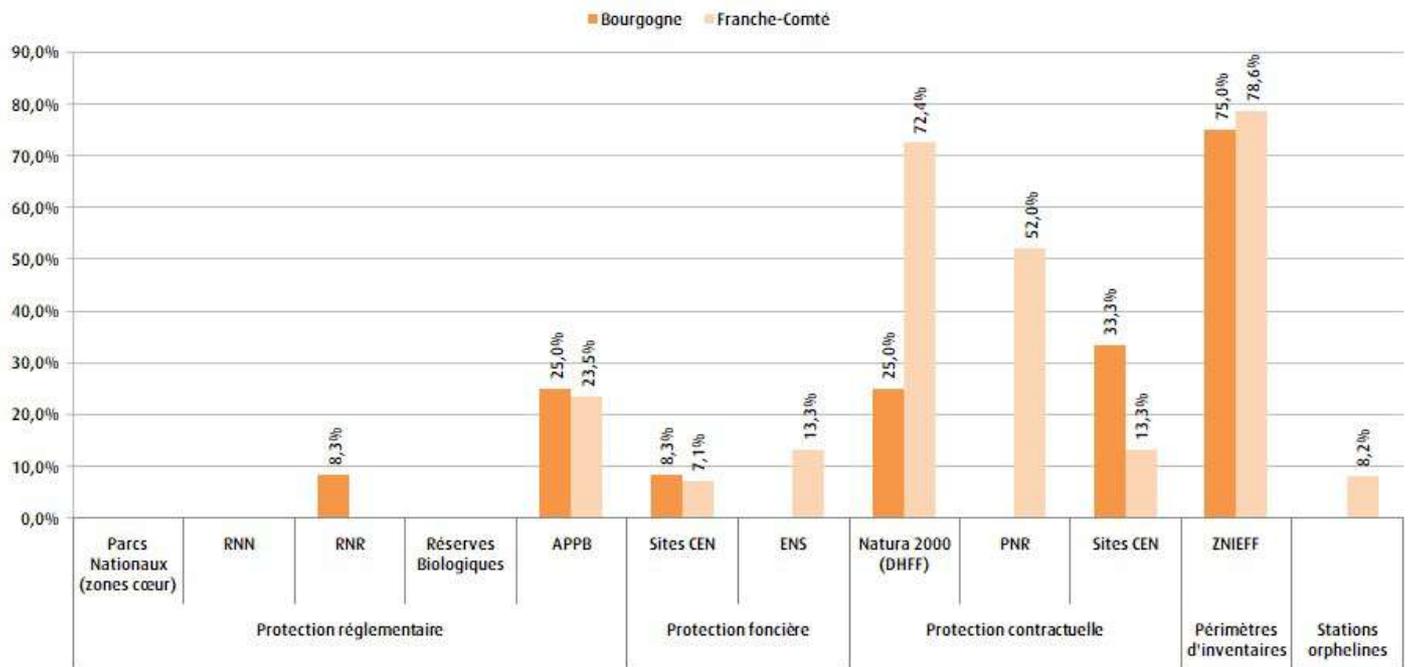
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Organisation de chantiers de restauration dans plusieurs sites de reproduction (CENFC, PNRHJ)

**Action n°2** - Mises en place de conventions et de baux environnementaux avec des exploitants de parcelles abritant l'écotype (CENFC)

**Action n°3** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

**Action n°4** - Organisation de journées techniques ciblées sur l'écotype avec les partenaires techniques du programme en faveur de l'azuré de la croisette (CENFC)

**Action n°5** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°6** - Mise en place d'un périmètre d'action foncière sur la vallée du Rhoin en partie pour cette espèce (CENB)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Moyen	Très bon
<b>Etat de la formation</b>	Moyen	Très bon

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information « Un Vers de gentiane » par le CENFC

**Action n°3** - Réalisation d'une plaquette « L'azuré de la croisette » (CPIE du Haut-Doubs)

**Action n°4** - Publication d'une plaquette « L'azuré de la croisette » à destination des élus et des agriculteurs

**Action n°5** - Actions de sensibilisation auprès des élèves de plusieurs écoles

**Action n°6** - Actions de sensibilisation auprès du grand public

**Action n°7** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°8** - Publication d'un atlas régional

**Action n°9** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

**Action n°10** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

**Action n°11** - Publication d'un article paru dans *l'Azuré* pour présenter la méthode et le résultat des suivis sur cette espèce et réalisés par le CEN Bourgogne (2020)

**Action n°12** - Réalisation d'une vidéo « Agir en faveur de l'azuré de la croisette » par le CEN Franche-Comté (2019)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Azuré du serpolet

*Phengaris arion*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexes DHFF 4



## Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes et fourmis-hôtes régionales

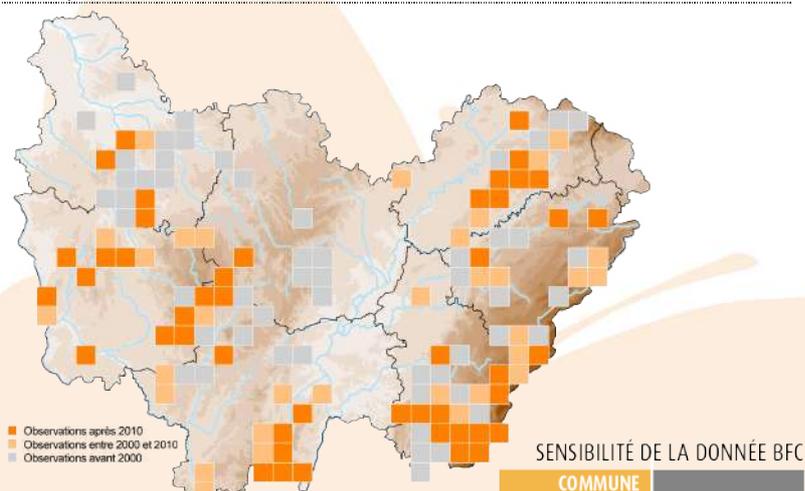
- Serpolet précoce (*Thymus praecox*)
- Serpolet commun (*Thymus pulegioides*)
- Origan vulgaire (*Origanum vulgare*)
- Fourmis-hôtes : *Myrmica scabrinodis* et *Myrmica sabuleti*



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, retournement de prairies...), élevage équin
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Urbanisation ; comblement d'anciennes carrières par des dépôts inertes
- Prélèvement par des collectionneurs

## RÉPARTITION





# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Bon
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Moyen
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Bon
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 96 Nombre de données précises ≥ 2000 : 55 Nombre de stations : 32	Nombre de données ≥ 2000 : 329 Nombre de données précises ≥ 2000 : 165 Nombre de stations : 58

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels dans la Nièvre et en Franche-Comté (CBNFC-ORI et SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Recherche ciblée sur plusieurs sites CEN par le CENFC

**Action n°3** - Recherche ciblée sur les sites du CEN Bourgogne de la Vallée de l'Yonne et de la Cure, ainsi que sur la RNN du Bois du Parc (89)

**Action n°4** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

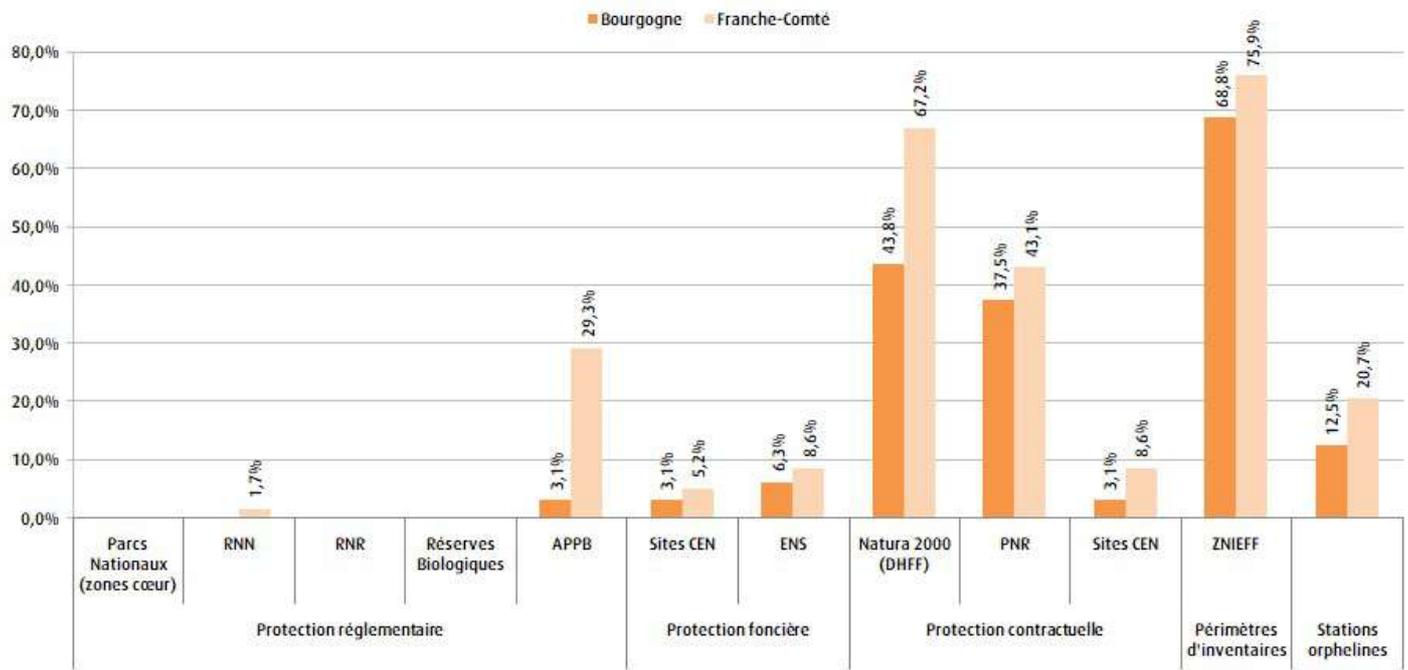
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25, 39 et 58)

**Action n°2** - Signature d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) sur des parcelles communales (89) par le CEN Bourgogne pour cette espèce (2022)

**Action n°3** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Moyen	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Moyen	Moyen

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Sensibilisation auprès des acteurs du monde agricole *via* la publication d'une gazette « La biodiversité au service de ma ferme » dans le journal agricole « La Terre de Chez Nous »

**Action n°4** - Publication d'un atlas régional

**Action n°5** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

**Action n°6** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

**Action n°7** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Azuré du mélilot

*Polyommatus dorylas*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Rochers, lapiaz et éboulis
- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

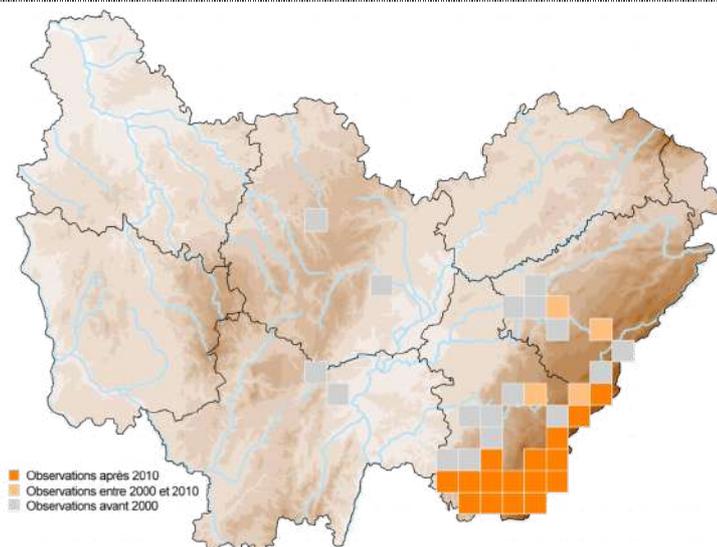
- Anthyllide vulnérable (*Anthyllis vulneraria*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Changement climatique

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Disparu	Moyen
<b>Répartition</b>	Disparu	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Disparu	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Disparu	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 0 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 0	Nombre de données $\geq$ 2000 : 162 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 54 Nombre de stations : 26

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Mise en place d'une surveillance sur plusieurs sites CEN (39)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

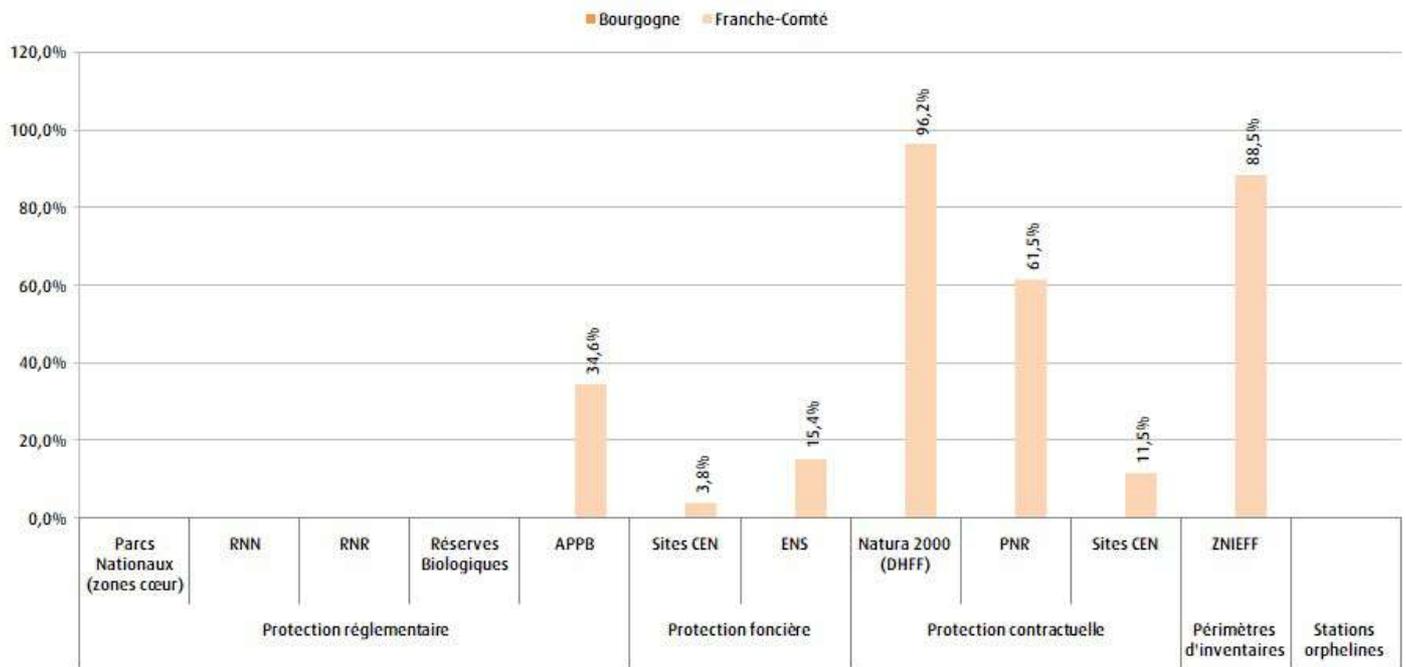
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Disparu	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Disparu	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

**Action n°5** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Marbré-de-vert

*Pontia daplidice*

## STATUTS LISTES ROUGES



VU



-



LC



## Grands types d'habitats

- Prairies sablonneuses du lit mineur de la Loire



## Plantes hôtes régionales

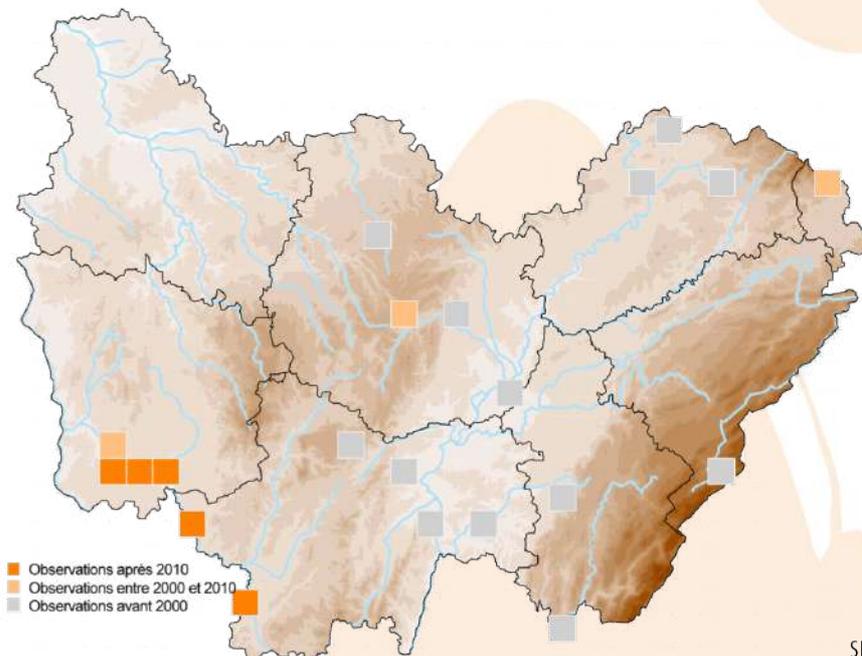
- Brassicacées indéterminées
- Possiblement le Passerage (*Lepidium latifolium*)



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Mauvais	Non concerné (reproduction non avérée)
<b>Répartition</b>	Moyen	Non concerné (reproduction non avérée)
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Non concerné (reproduction non avérée)
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Non concerné (reproduction non avérée)
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 19 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 11 Nombre de stations : 7	Nombre de données $\geq$ 2000 : 2 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 1

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

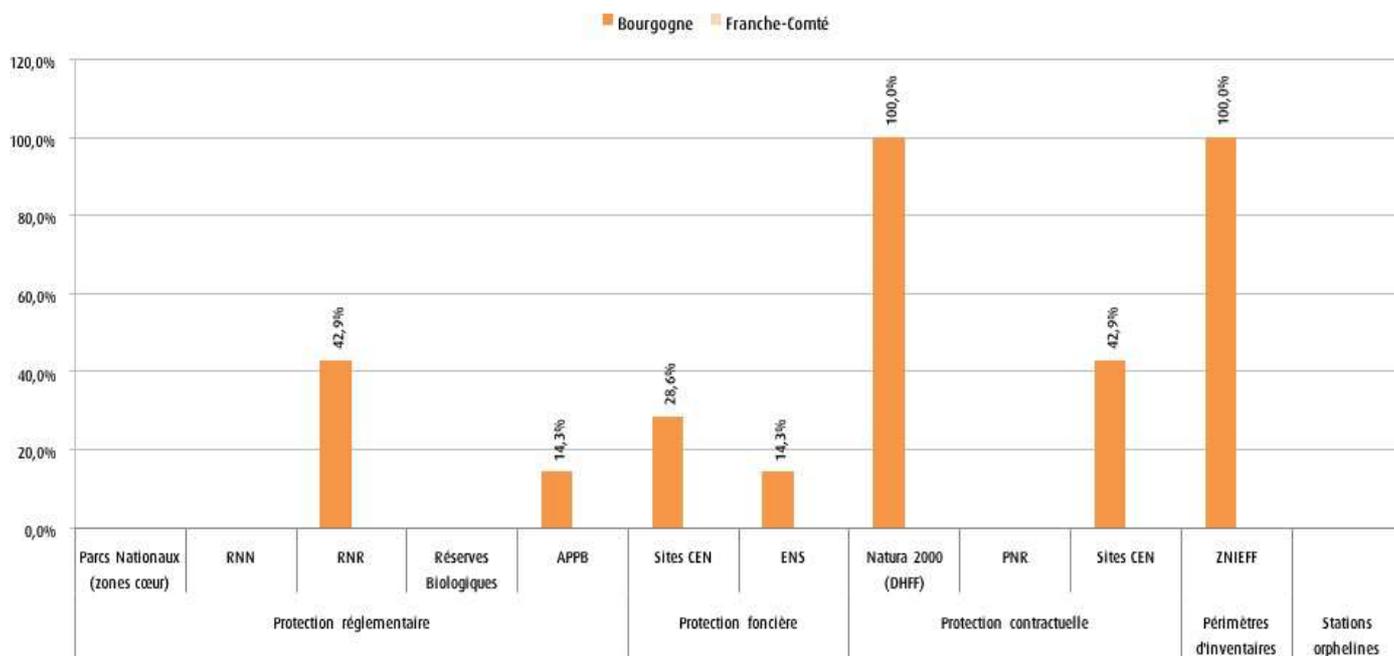
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation d'un site abritant l'espèce en Espace naturel sensible (58)

**Action n°2** - Création de la Réserve naturelle régionale de la Loire bourguignonne (58) et prise en compte de l'espèce dans le plan de gestion

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Non concerné (reproduction non avérée)
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Non concerné (reproduction non avérée)

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Azuré du thym

*Pseudophilotes baton*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

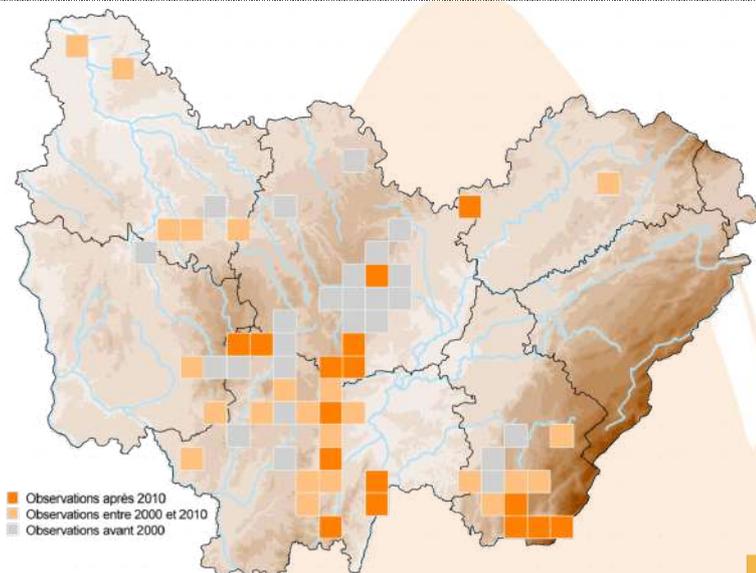
- Thym aromatique (*Thymus vulgaris*)
- Serpolet commun (*Thymus pulegioides*)
- Serpolet précoce (*Thymus praecox*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations  
Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 66 Nombre de données précises ≥ 2000 : 25 Nombre de stations : 16	Nombre de données ≥ 2000 : 42 Nombre de données précises ≥ 2000 : 17 Nombre de stations : 15

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Recherche ciblée prévue à Loulle (39)

**Action n°3** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

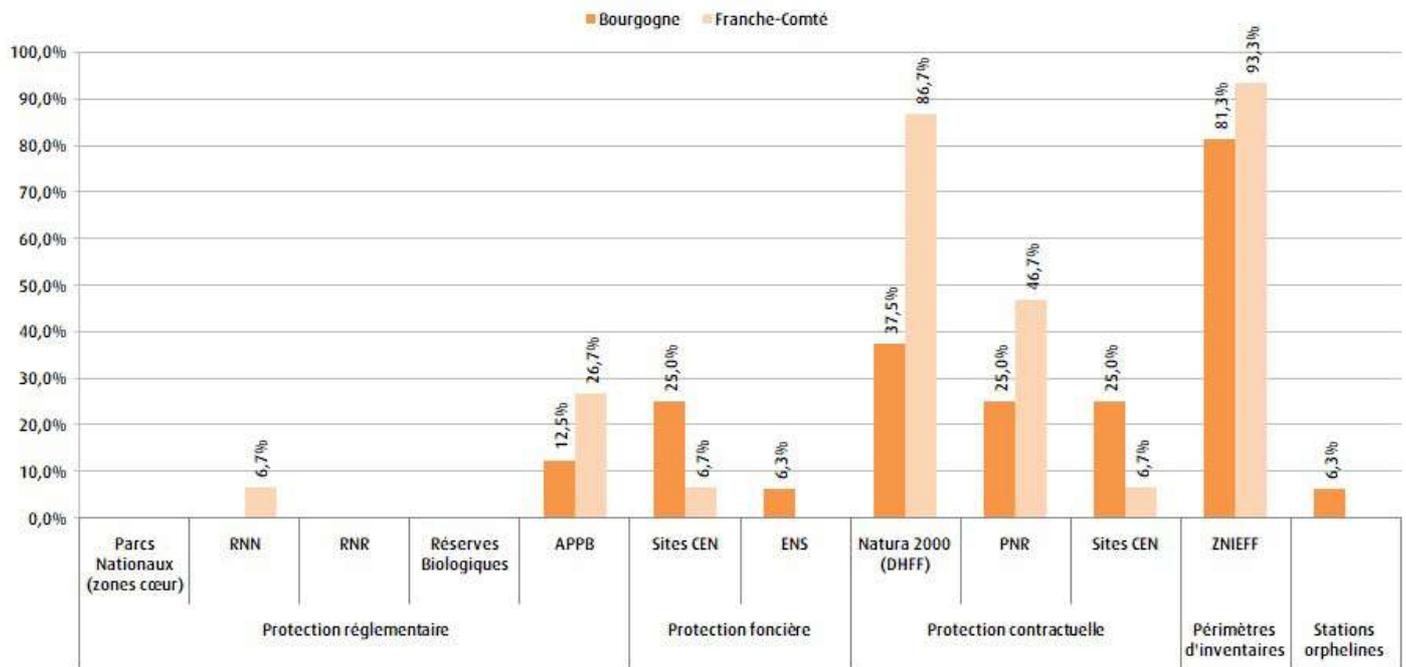
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation d'un site abritant l'espèce en Espace naturel sensible (21)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

**Action n°5** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Hespérie du carthame

*Pyrgus carthami*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Rochers, lapiaz et éboulis
- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

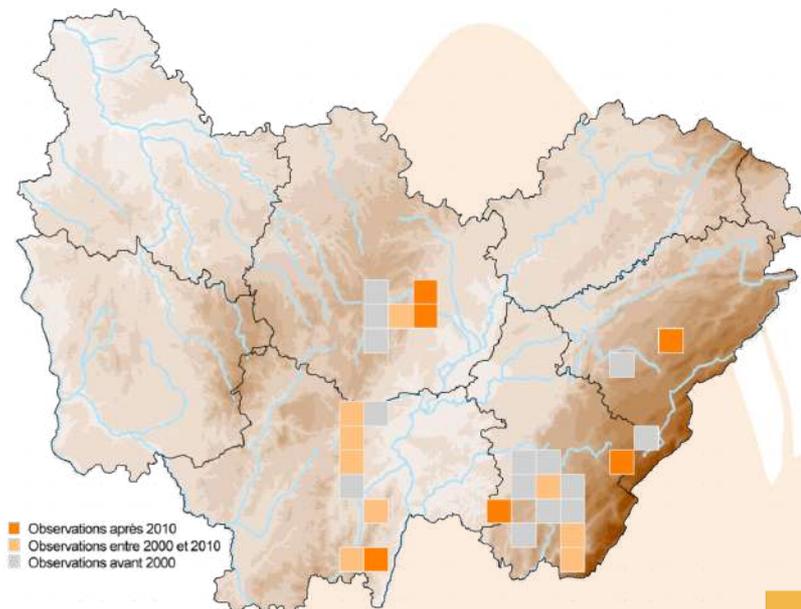
- Diverses potentilles (*Potentilla spp.*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Changement climatique
- Prélèvement par des collectionneurs

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Moyen	Mauvais
<b>Répartition</b>	Moyen	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 17 Nombre de données précises ≥ 2000 : 3 Nombre de stations : 2	Nombre de données ≥ 2000 : 10 Nombre de données précises ≥ 2000 : 3 Nombre de stations : 3

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'un bilan stationnel en Côte-d'Or

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

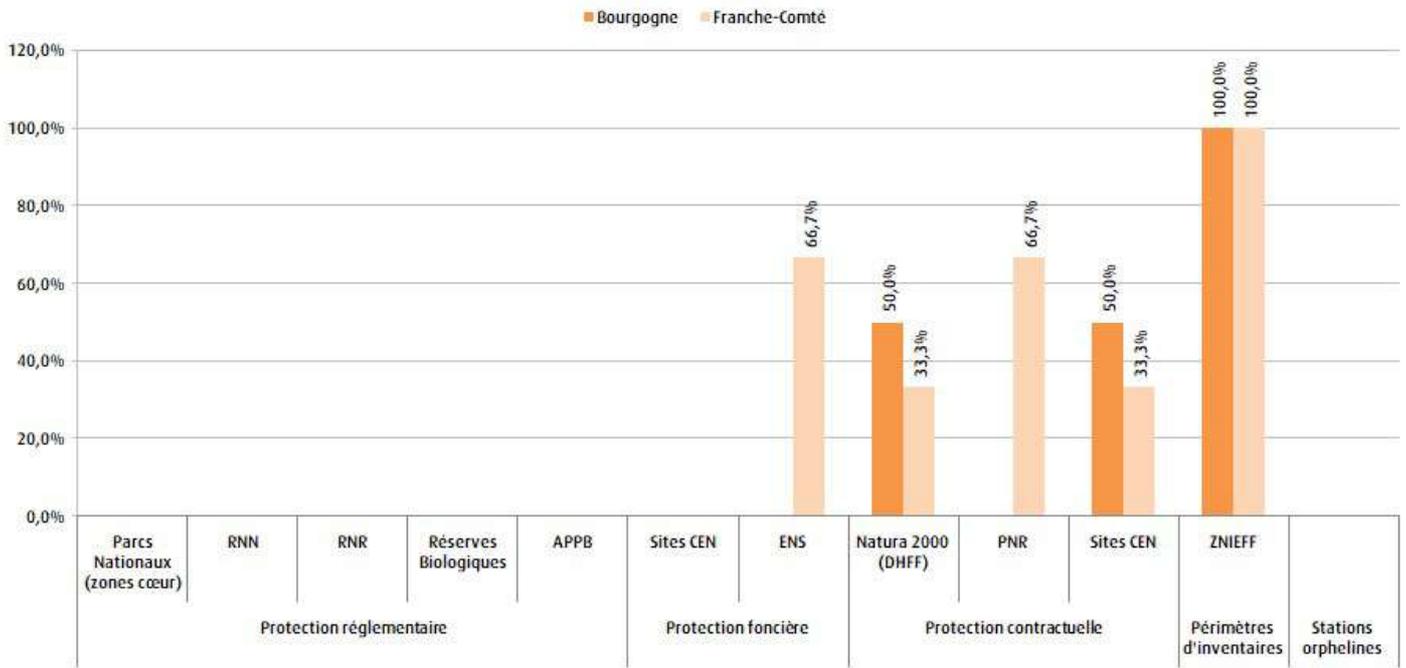
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Hespérie des cirses

*Pyrgus cirsii*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Rochers, lapiaz et éboulis
- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

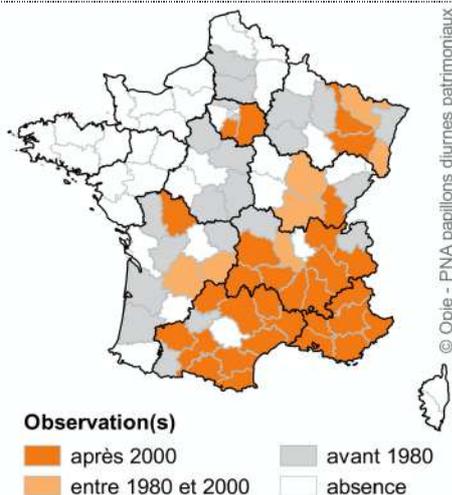
- Diverses potentilles (*Potentilla spp.*)



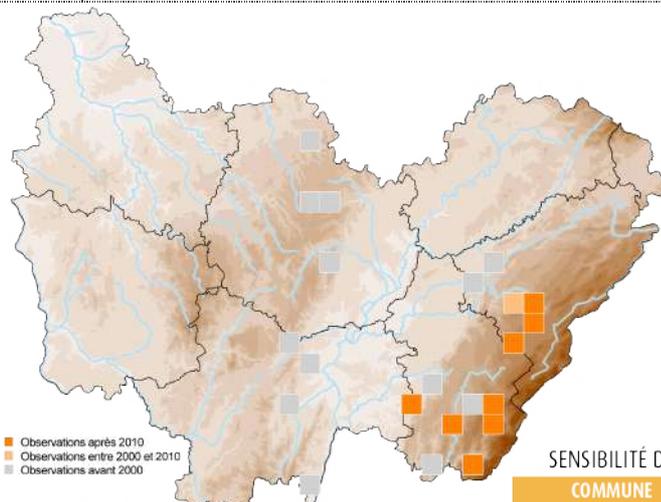
## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Urbanisation
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Activités touristiques (piétinement, infrastructures, camping sauvage...)

# RÉPARTITION



© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Moyen	Mauvais
<b>Répartition</b>	Moyen	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 0 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 0	Nombre de données $\geq$ 2000 : 15 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 5 Nombre de stations : 7

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

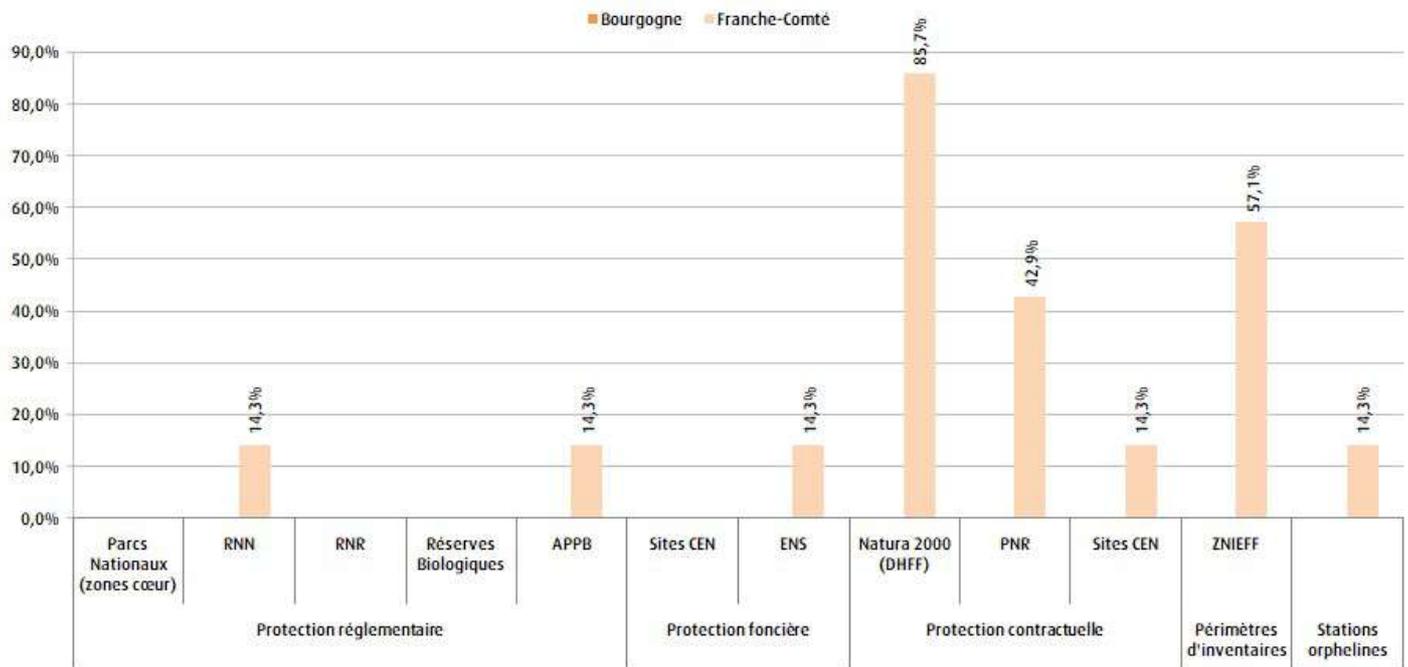
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation d'un site abritant l'espèce en Espace naturel sensible (39)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Zygène des boucages

*Zygaena minos*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies mésophiles
- Prairies maigres ou pelouses



## Plantes hôtes régionales

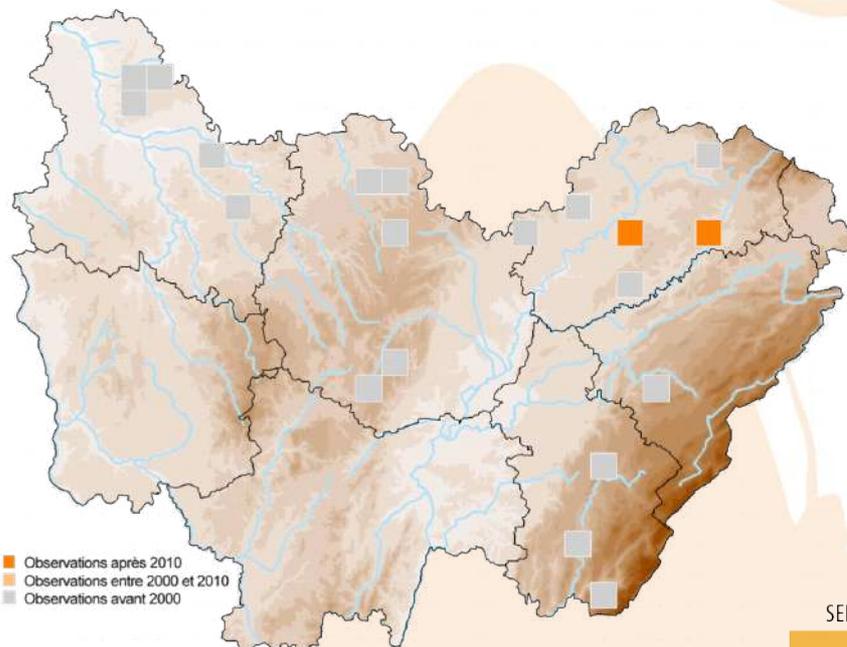
- Boucage saxifrage (*Pimpinella saxifraga*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)  
Fragmentation des habitats et isolement des populations

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 0 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 0	Nombre de données $\geq$ 2000 : 2 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 2

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

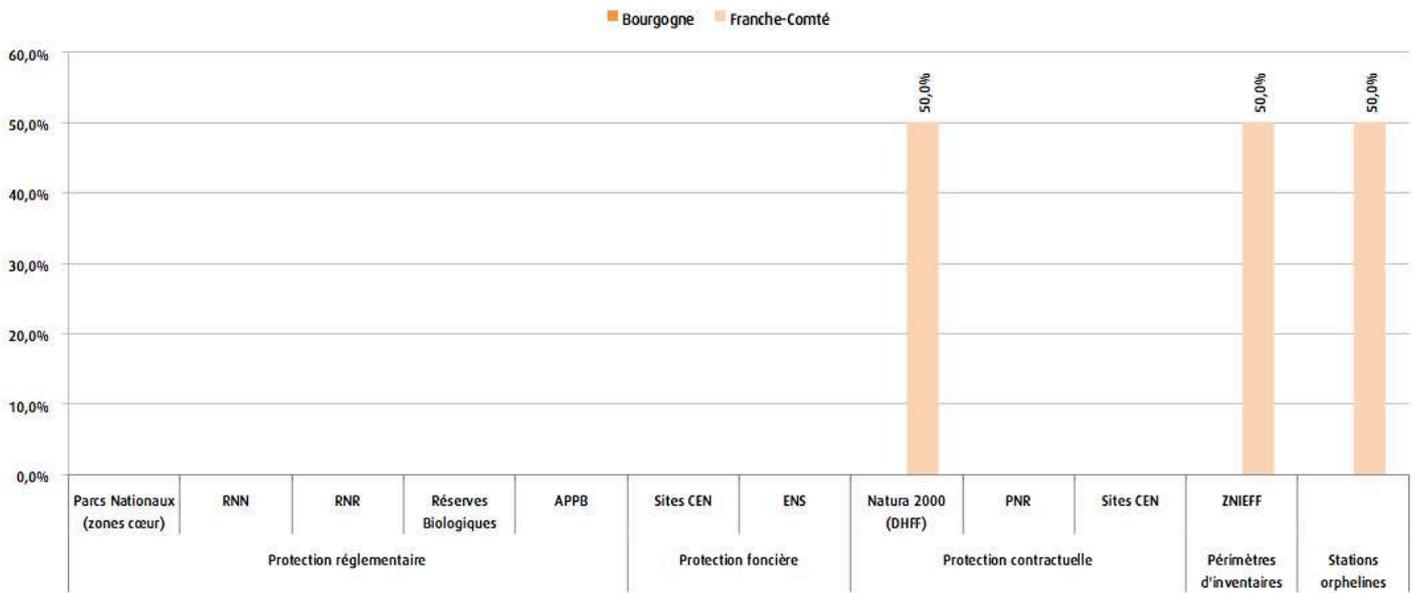
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faunes issue des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des zygènes

**Action n°3** - Formation auprès des agents de DDT en Franche-Comté (problématique casse-cailloux)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Zygène de l'orobe

*Zygaena osterodensis*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies mésophiles
- Clairières et lisières



## Plantes hôtes régionales

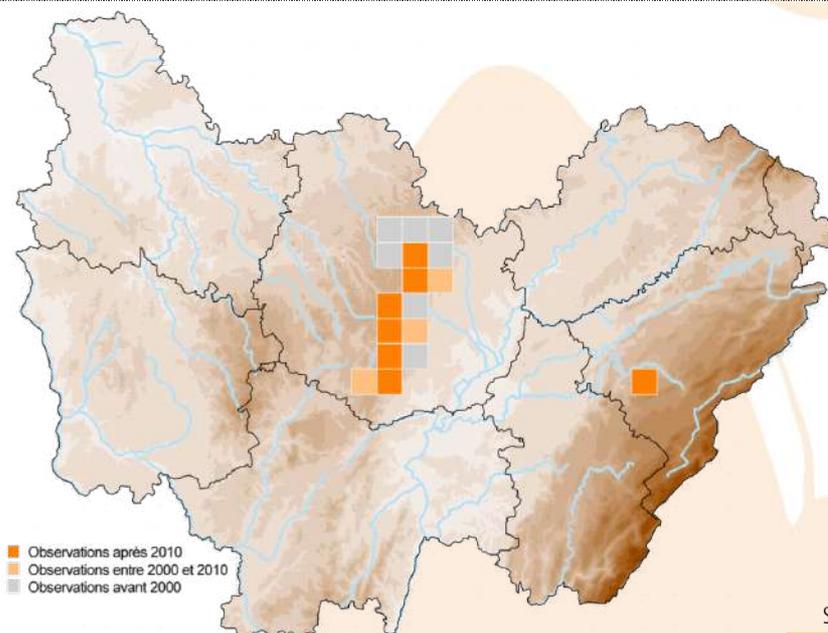
- Diverses vesces (*Vicia spp.*), Gesses et Orobes (*Lathyrus spp.*)



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Changement climatique

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 37 Nombre de données précises ≥ 2000 : 24 Nombre de stations : 8	Nombre de données ≥ 2000 : 1 Nombre de données précises ≥ 2000 : 0 Nombre de stations : 1

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'un bilan stationnel en Côte-d'Or (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

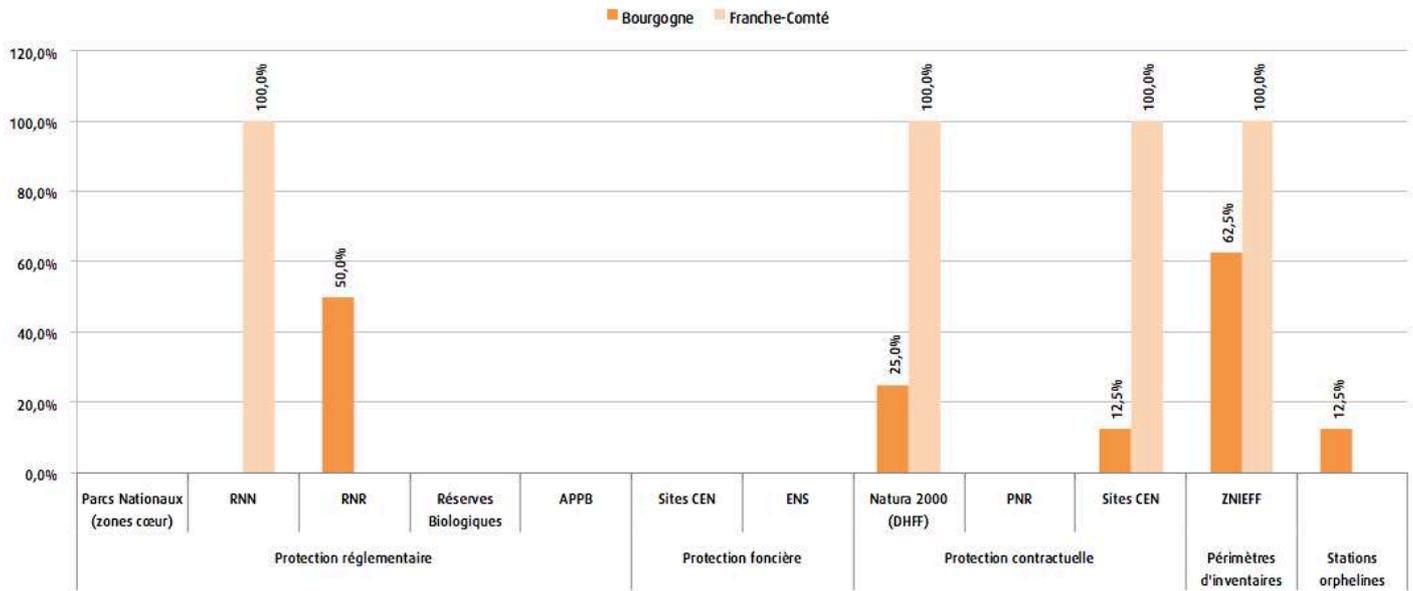
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des zygènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Zygène des vesces

*Zygaena romeo*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies mésophiles
- Prairies maigres ou pelouses
- Clairières et lisières
- Ourlets et fruticées



## Plantes hôtes régionales

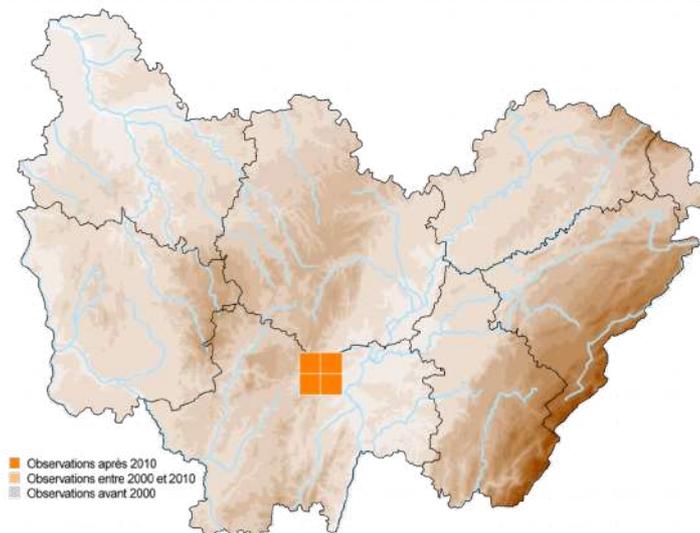
- Jarosse (*Vicia cracca*)



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Prélèvement par des collectionneurs

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 Bourgogne	 Franche-Comté
Biologie/écologie	Bon	-
Répartition	Bon	-
Dynamique des populations	Mauvais	-
Localisation des enjeux	Très bon	-
Nombre de données	Nombre de données ≥ 2000 : 14 Nombre de données précises ≥ 2000 : 3 Nombre de stations : 3	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'un bilan stationnel en Saône-et-Loire (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

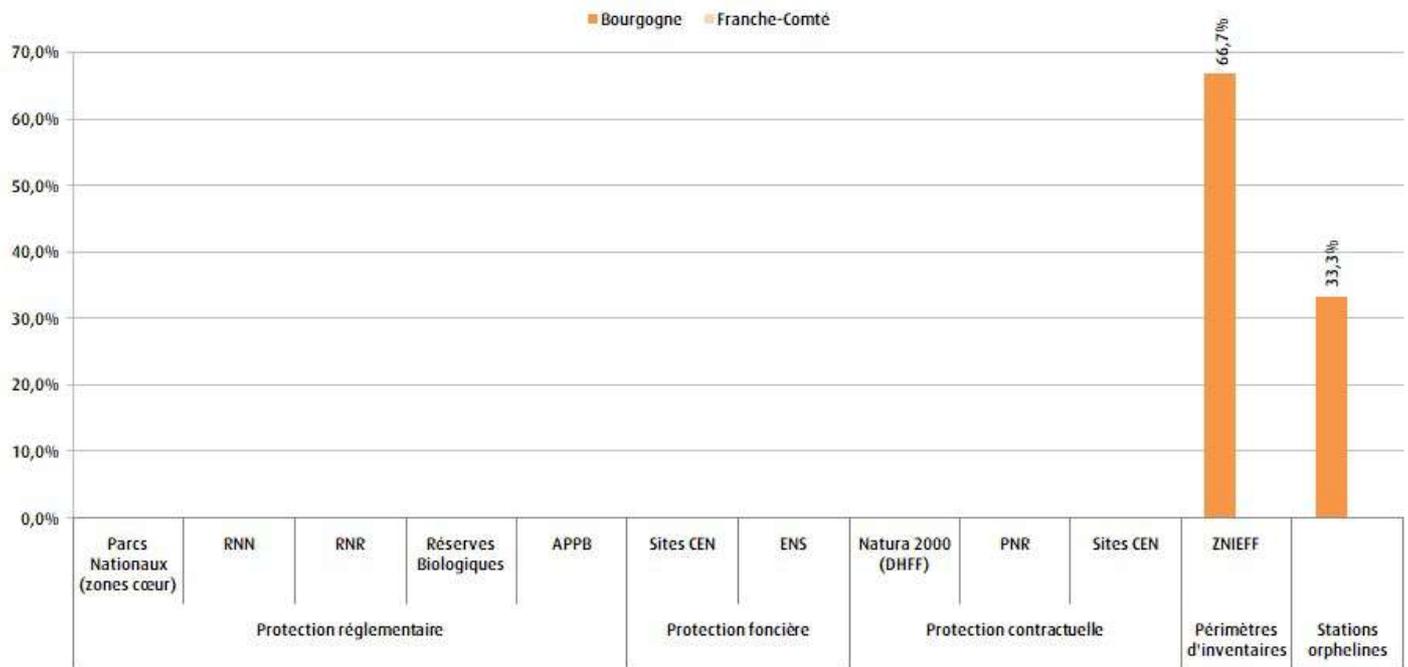
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	-
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des zygènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Nacré de la canneberge

*Boloria aquilonaris*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Tourbières



## Plantes hôtes régionales

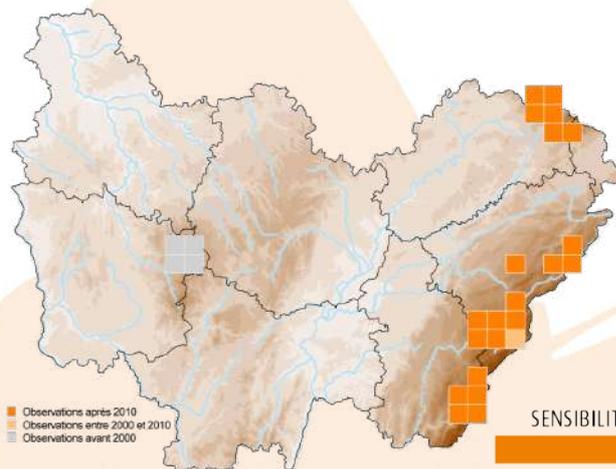
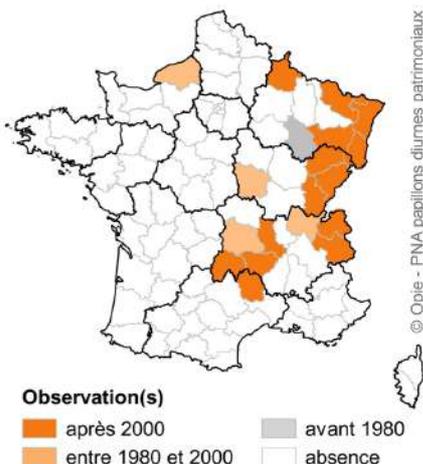
- Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*)



## Catégories de menaces

- Surfréquentation des naturalistes
- Prélèvement par des collectionneurs
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Changement climatique

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Moyen	Bon
<b>Répartition</b>	Moyen	Très bon
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Moyen
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Bon
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 0 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 0	Nombre de données $\geq$ 2000 : 492 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 338 Nombre de stations : 26

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'une étude génétique ciblée sur l'espèce dans le cadre du programme en faveur des papillons des tourbières « Des ailes pour les tourbières » (PNRHJ, LECA, CBNFC-ORI, CENFC, RNN du Lac de Remoray, EPAGE HDHL)

**Action n°2** - Réalisation de bilans stationnels en Franche-Comté (CBNFC-ORI)

**Action n°3** - Suivis de l'espèce dans le bassin du Drugeon par les Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray

**Action n°4** - Suivis par transects de l'espèce sur de nombreux sites CEN (39, 70) par le CENFC

**Action n°5** - Mise en place d'une surveillance sur plusieurs sites CEN (25, 39, 70)

**Action n°6** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

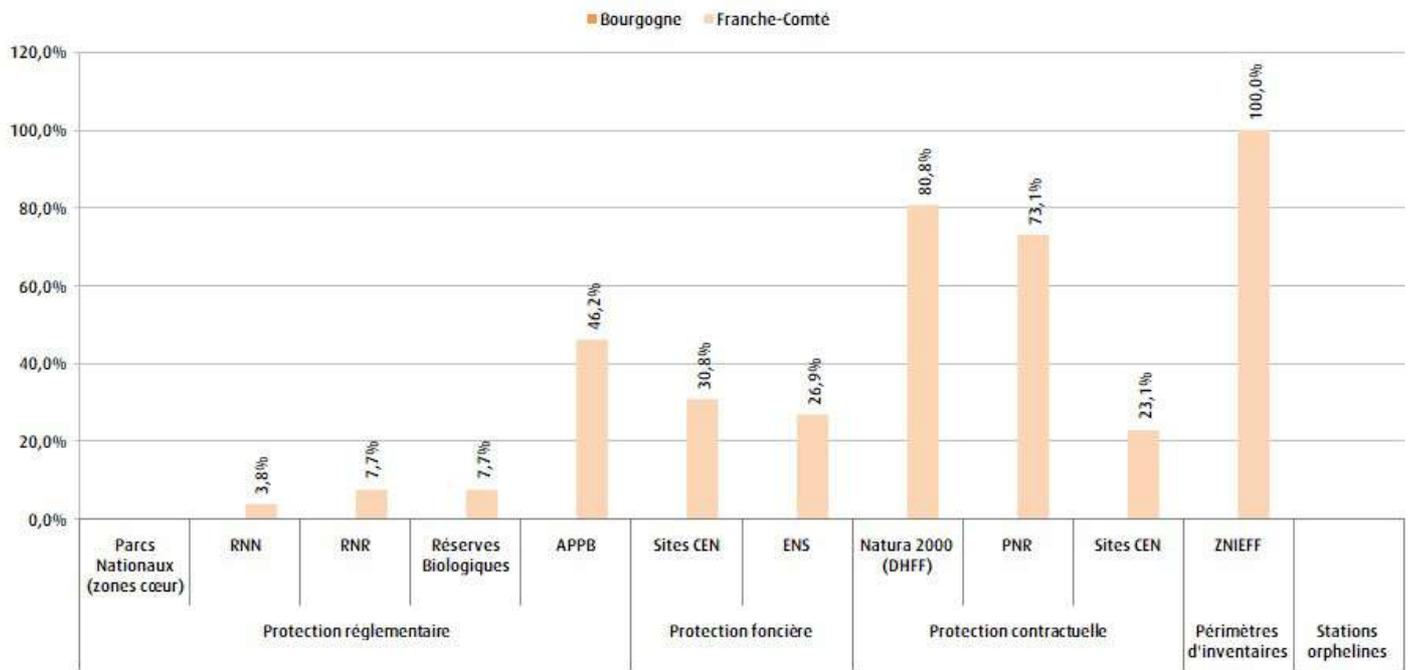
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°2** - Publication d'une fiche technique d'aide à la conservation et à l'entretien des biotopes

**Action n°3** - Réalisation d'une étude génétique ciblée sur l'espèce dans le cadre du programme en faveur des papillons des tourbières « Des ailes pour les tourbières » (thèse en cours)

**Action n°4** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Bon
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Bon

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Communication autour du programme en faveur des papillons des tourbières (supports numériques, réseaux sociaux, newsletter, articles dans la presse régionale et spécialisée)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Nacré de la bistorte

*Boloria eunomia*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Bas-marais
- Prairies humides
- Mégaphorbiaies



## Plantes hôtes régionales

- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)



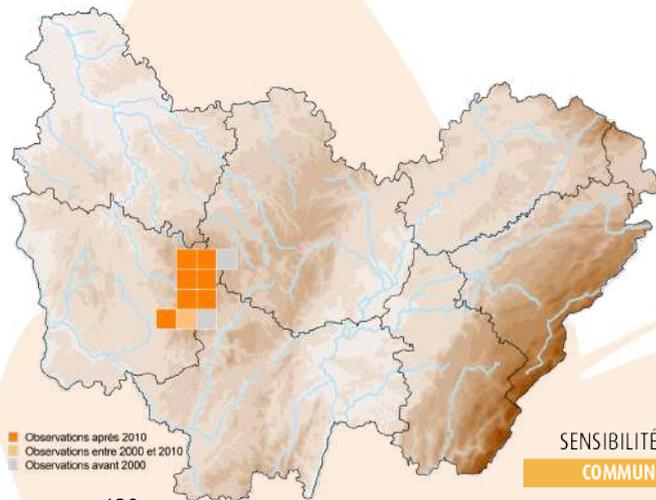
## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage
- Fragmentation des habitats et isolement des populations

# RÉPARTITION



© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	-
<b>Répartition</b>	Bon	-
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	-
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	-
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 138 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 118 Nombre de stations : 19	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Suivi des papillons de jour de milieux ouverts de la RNR des tourbières du Morvan depuis 2018 (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

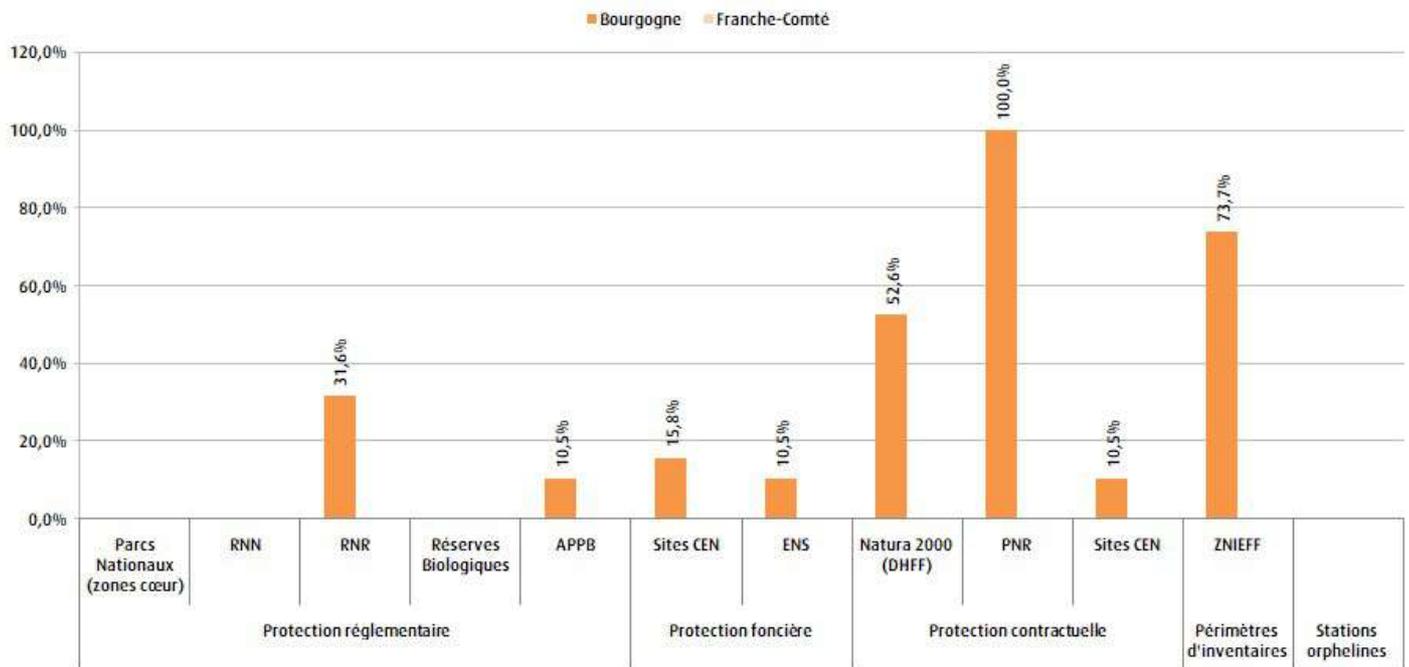
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Création de la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan (58 et 71) et prise en compte de l'espèce dans le plan de gestion

**Action n°2** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (58)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	-
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Nacré porphyrin

*Boloria titania*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Tourbières
- Prairies humides
- Bas-marais



## Plantes-hôtes régionales

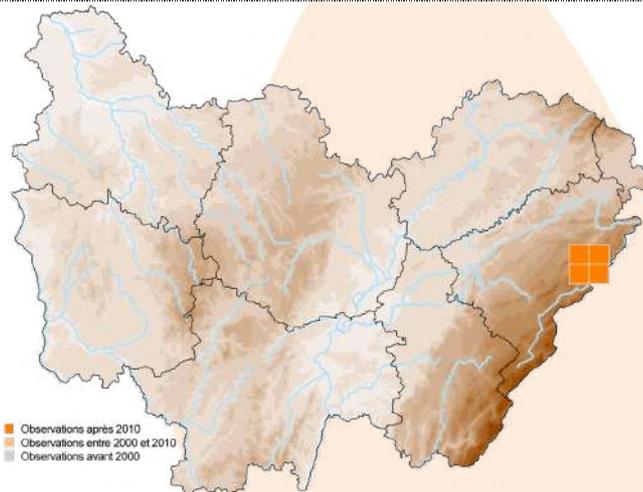
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Certaines violettes (*Viola spp.*)



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Assèchement, drainage, plantation
- Changement climatique
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Surfréquentation des naturalistes

## RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 Bourgogne	 Franche-Comté
Biologie/écologie	-	Moyen
Répartition	-	Bon
Dynamique des populations	-	Mauvais
Localisation des enjeux	-	Moyen
Nombre de données	-	Nombre de données ≥ 2000 : 77 Nombre de données précises ≥ 2000 : 42 Nombre de stations : 5

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Mise en place d'une surveillance de l'espèce sur un site CEN (25)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

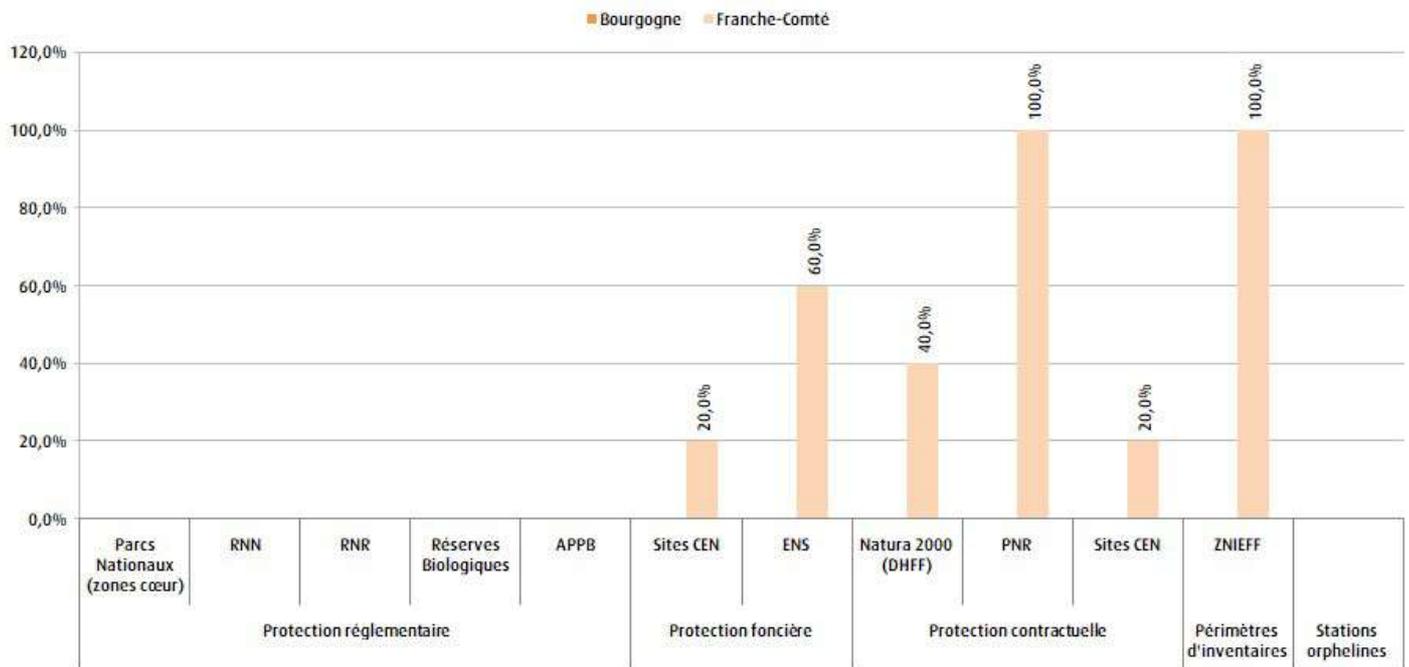
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25)

**Action n°2** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	-	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	-	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Mélibée

*Coenonympha hero*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexe DHFF 4



## Grands types d'habitats

- Prairies humides



## Plantes hôtes régionales

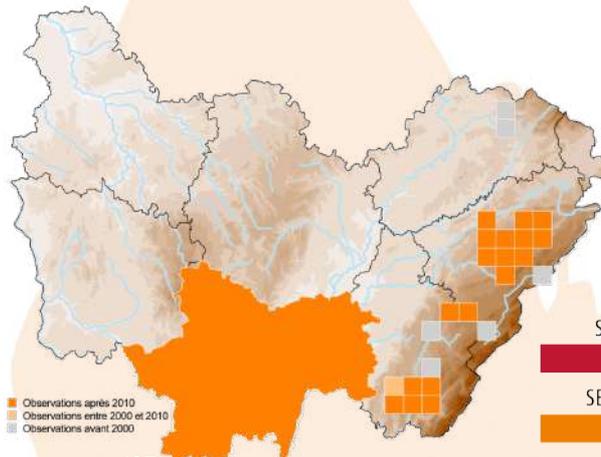
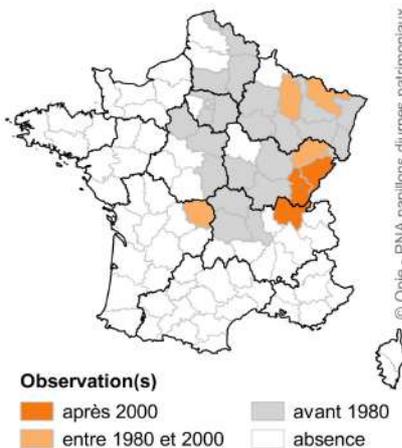
- Laïche millet (*Carex panicea*)
- Laïche puce (*Carex pulicaris*)



## Catégories de menaces

- Surfréquentation des naturalistes
- Prélèvement par des collectionneurs
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Plantation

## RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE B  
DÉPARTEMENT

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE FC  
MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Moyen	Bon
<b>Répartition</b>	Bon	Très bon
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	Moyen
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Bon
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 25 Nombre de données précises ≥ 2000 : 22 Nombre de stations : 1	Nombre de données ≥ 2000 : 868 Nombre de données précises ≥ 2000 : 586 Nombre de stations : 37

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels (CBNFC-ORI et SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Etude de l'impact la composition de la communauté végétale, de la structure de l'habitat et du paysage sur les populations du mélibée en Franche-Comté (CBNFC-ORI)

**Action n°3** - Réalisation d'une étude génétique ciblée sur l'espèce dans le cadre du programme en faveur des papillons des tourbières « Des ailes pour les tourbières » (PNRHJ, LECA, CBNFC-ORI, CENFC, RNN du Lac de Remoray, EPAGE HDHL) et Moliméli

**Action n°4** - Mise en place du programme « MoliMéli » en faveur de la préservation des molinies à Mélibée depuis 2014 (CBNFC-ORI)

**Action n°5** - Suivis sur plusieurs ENS francomtois (CBNFC-ORI)

**Action n°6** - Suivis par transects de l'espèce sur plusieurs sites CEN (25) par le CENFC

**Action n°7** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

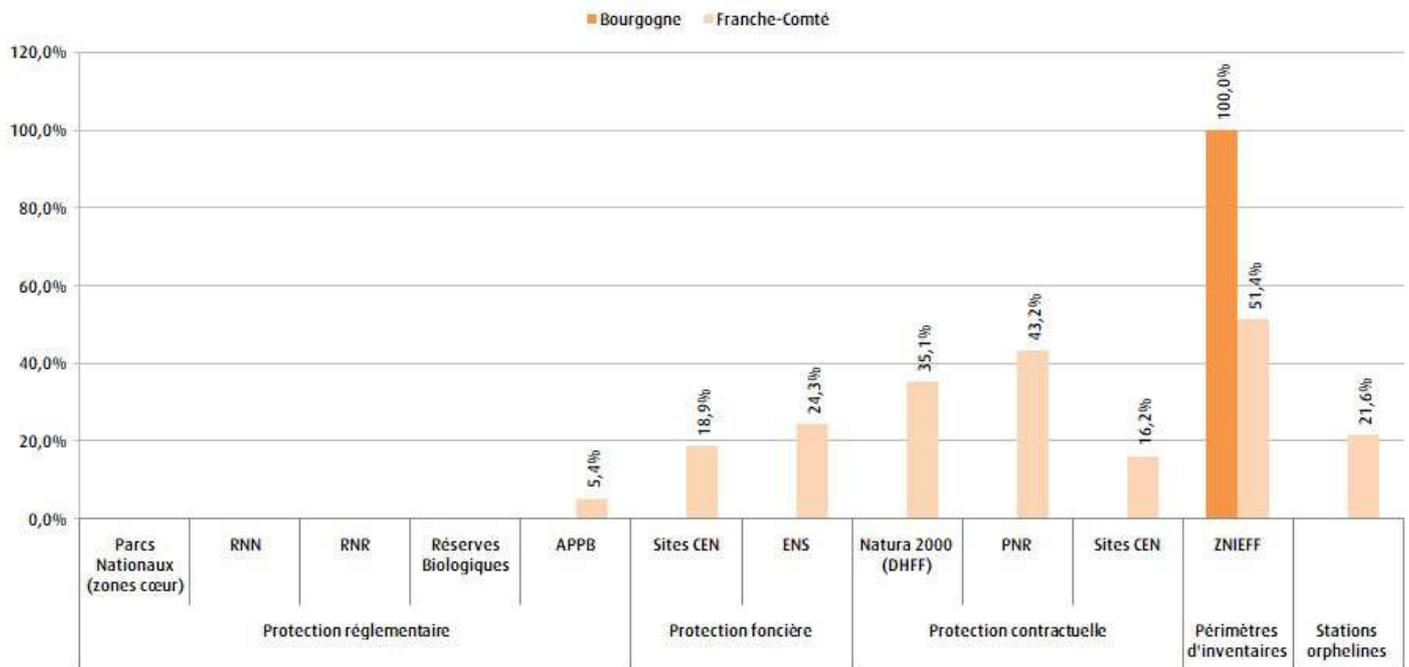
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Prise de contacts avec les propriétaires de parcelles (commune et privés) localisées en Bourgogne par le CENB

**Action n°2** - Définition d'un Périmètre d'Action Foncière et réalisation d'une animation foncière préalable à l'acquisition du CENB

**Action n°3** - Publication d'une fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes

**Action n°4** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

**Action n°5** - Réalisation d'une étude génétique ciblée sur l'espèce dans le cadre du programme en faveur des papillons des tourbières « Des ailes pour les tourbières » et Moliméli (thèse en cours)

**Action n°6** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Bon	Très bon
<b>Etat de la formation</b>	Moyen	Très bon

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Communication autour du programme en faveur des papillons des tourbières (supports numériques, réseaux sociaux, newsletter, articles dans la presse régionale et spécialisée)

**Action n°3** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°4** - Publication d'un atlas régional

**Action n°5** - Sensibilisation auprès des acteurs du monde agricole *via* la publication d'une gazette « La biodiversité au service de ma ferme » dans le journal agricole « La Terre de Chez Nous »

**Action n°6** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Fadet des tourbières

*Coenonympha tullia*



Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexes DHFF 2 et 4



## Grands types d'habitats

- Bas marais



## Plantes hôtes régionales

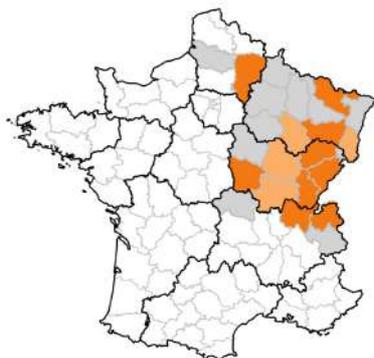
- Laïche millet (*Carex panicea*)
- Laïche blonde (*Carex hostiana*)
- Laïche de Davall (*Carex davalliana*)
- Laïche puce (*Carex pulicaris*)
- Laïche écaïlleuse (*Carex lepidocarpa*)
- Diverses molinies (*Molinia spp.*)



## Catégories de menaces

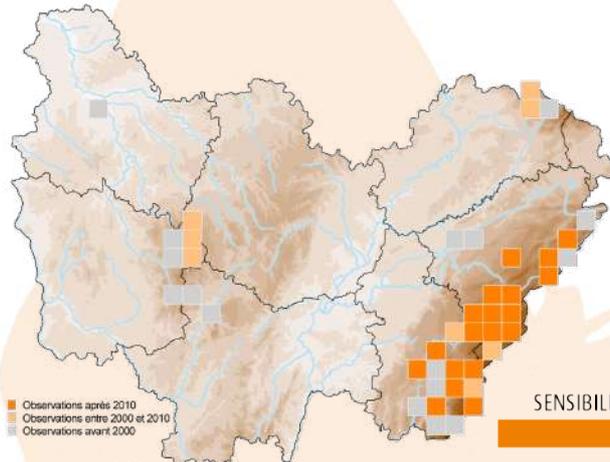
- Surfréquentation des naturalistes
- Prélèvement par des collectionneurs
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage, plantation
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Changement climatique

## RÉPARTITION



Observation(s)  
 ■ après 2000    ■ avant 1980  
 ■ entre 1980 et 2000    ■ absence

© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



■ Observations après 2010  
 ■ Observations entre 2000 et 2010  
 ■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Moyen	Bon
<b>Répartition</b>	Moyen	Bon
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Moyen
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Bon
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 5 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 3 Nombre de stations : 3	Nombre de données $\geq$ 2000 : 809 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 713 Nombre de stations : 35

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'une étude génétique ciblée sur l'espèce dans le cadre du programme en faveur des papillons des tourbières « Des ailes pour les tourbières » (PNRHJ, LECA, CBNFC-ORI, CENFC, RNN du Lac de Remoray, EPAGE HDHL)

**Action n°2** - Etude sur la biologie et l'écologie de l'espèce en Franche-Comté (CBNFC-ORI et Université de Montpellier)

**Action n°3** - Réalisation de bilan stationnels en Franche-Comté (CBNFC-ORI)

**Action n°4** - Suivis de l'espèce dans le bassin du Drugeon par les Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray

**Action n°5** - Suivis par transects de l'espèce sur un site CEN (39) par le CENFC

**Action n°6** - Mise en place d'une surveillance plusieurs sites CEN (25, 39)

**Action n°7** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

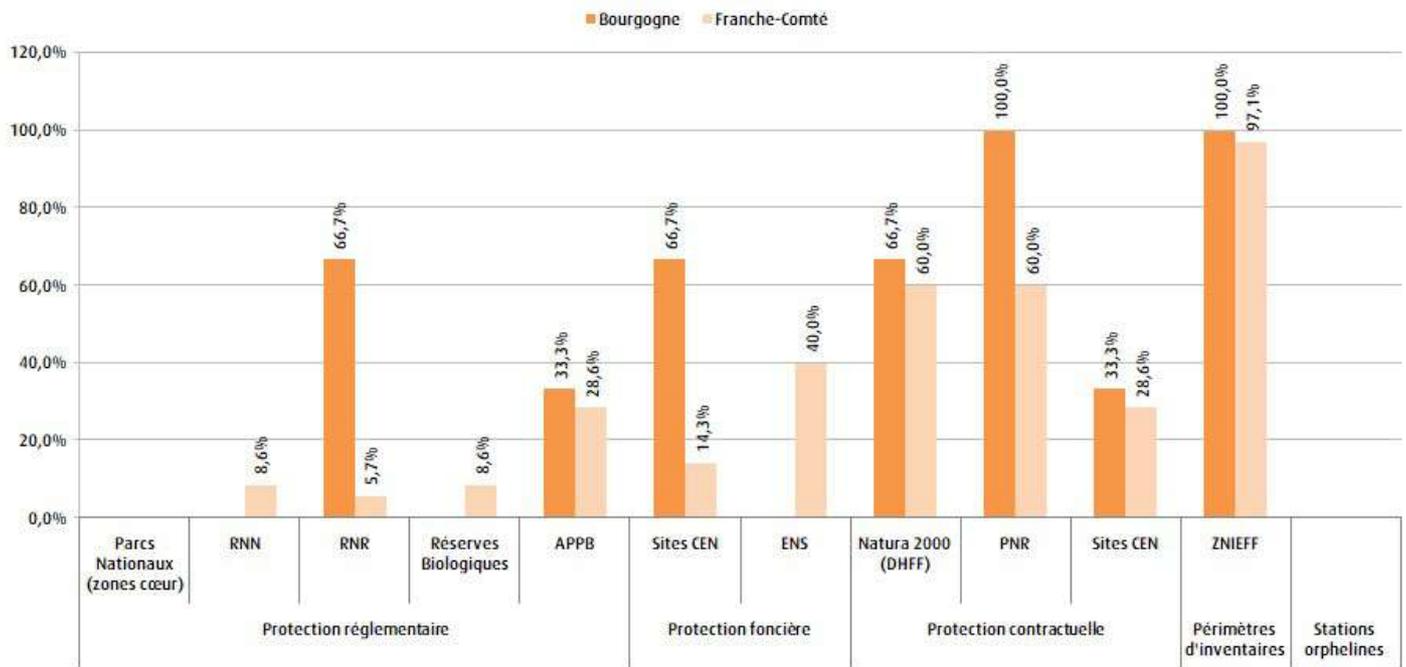
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Création de la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan (58 et 71) et prise en compte de l'espèce dans le plan de gestion

**Action n°2** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°3** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

**Action n°4** - Réalisation d'une étude génétique ciblée sur l'espèce dans le cadre du programme en faveur des papillons des tourbières « Des ailes pour les tourbières » (thèse en cours)

**Action n°5** - Publication d'une fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Bon
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Bon

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

**Action n°5** - Communication autour du programme en faveur des papillons des tourbières (supports numériques, réseaux sociaux, newsletter, articles dans la presse régionale et spécialisée, poster)

**Action n°6** - Sensibilisation auprès des acteurs du monde agricole *via* la publication d'une gazette « La biodiversité au service de ma ferme » dans le journal agricole « La Terre de Chez Nous »

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Solitaire

*Colias palaeno*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Tourbières



## Plantes hôtes régionales

- Airelle des marais (*Vaccinium uliginosum*)



## Catégories de menaces

- Prélèvement par des collectionneurs
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Plantation

# RÉPARTITION



Observation(s)

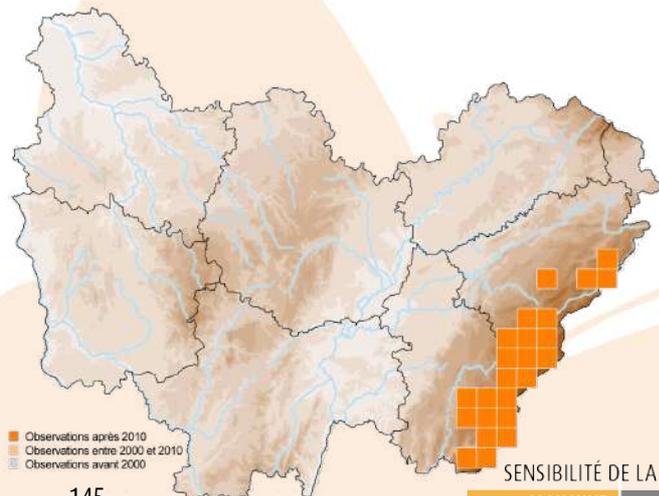
■ après 2000

■ entre 1980 et 2000

■ avant 1980

■ absence

© Oplie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

145

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 Bourgogne	 Franche-Comté
Biologie/écologie	-	Bon
Répartition	-	Bon
Dynamique des populations	-	Moyen
Localisation des enjeux	-	Bon
Nombre de données	-	Nombre de données $\geq$ 2000 : 857 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 662 Nombre de stations : 47

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Suivis par transects de l'espèce sur un site CEN (39) par le CENFC

**Action n°2** - Mise en place d'une surveillance sur plusieurs sites CEN (39)

**Action n°3** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

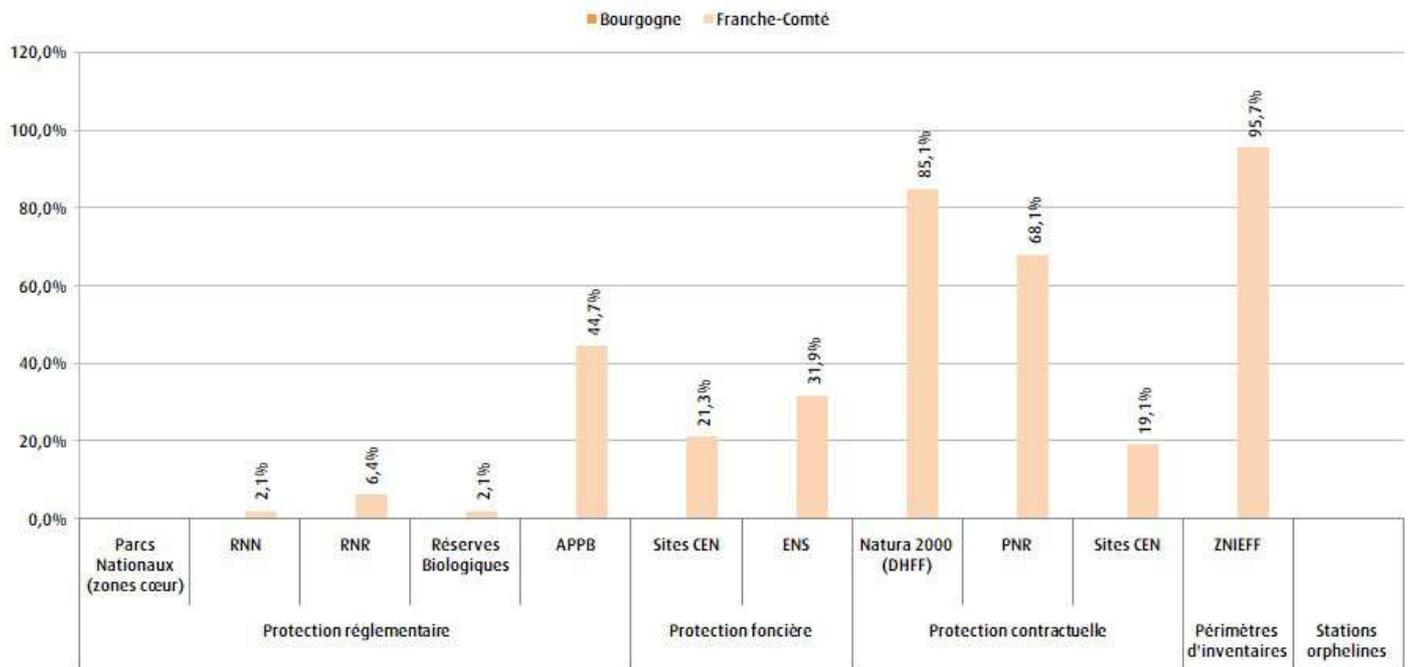
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

**Action n°2** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
Etat de la sensibilisation	-	Moyen
Etat de la formation	-	Moyen

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Damier de la succise

*Euphydryas aurinia*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexe DHFF 2



## Grands types d'habitats

- Prairies maigres ou pelouses (écotype *xeraurinia*)
- Prairies humides (écotype *aurinia*)
- Bas-marais (écotype *aurinia*)



## Plantes hôtes régionales

- Succise des prés (*Succisa pratensis*)
- Knautie des champs (*Knautia arvensis*)
- Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*)
- Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*)
- Plantains (*Plantago spp.*)
- Chèvrefeuilles (*Lonicera spp.*)
- Valériane officinale (*Valeriana officinalis*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage
- Fragmentation des habitats et isolement des populations

## RÉPARTITION



### Observation(s)

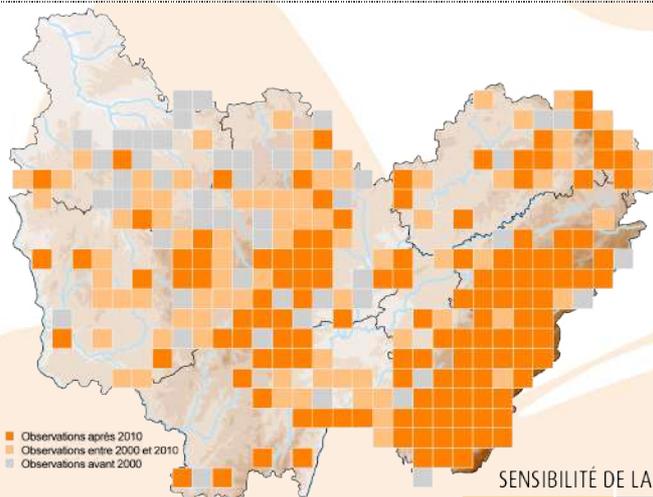
■ après 2000

■ entre 1980 et 2000

■ avant 1980

■ absence

© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



■ Observations après 2010

■ Observations entre 2000 et 2010

■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Bon
<b>Répartition</b>	Moyen	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Moyen
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 431 Nombre de données précises ≥ 2000 : 281 Nombre de stations : 117	Nombre de données ≥ 2000 : 1957 Nombre de données précises ≥ 2000 : 1234 Nombre de stations : 163

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Suivis sur plusieurs ENS francomtois (CBNFC-ORI)

**Action n°2** - Suivi des papillons de jour de milieux ouverts de la RNR des tourbières du Morvan depuis 2018 (SHNA-OFAB)

**Action n°3** - Inventaire du site Natura 2000 « Prairies et forêts inondables du Val de Saône » (SHNA-OFAB)

**Action n°4** - Suivi par transects de l'espèce sur un site CEN (39) par le CENFC

**Action n°5** - Espèce suivie dans le cadre de l'animation du site N2000 « Marais tufeux du chatillonnais » (chronoventaire) entre 2020 et 2021

**Action n°6** - Mise en place d'une surveillance sur plusieurs sites CEN (39, 70)

**Action n°7** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

**Action n°8** - Recherche de l'espèce sur les sites CEN de la vallée de l'Yonne et de la Cure où des données historiques étaient connues en 2018-2019 (données nulles)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

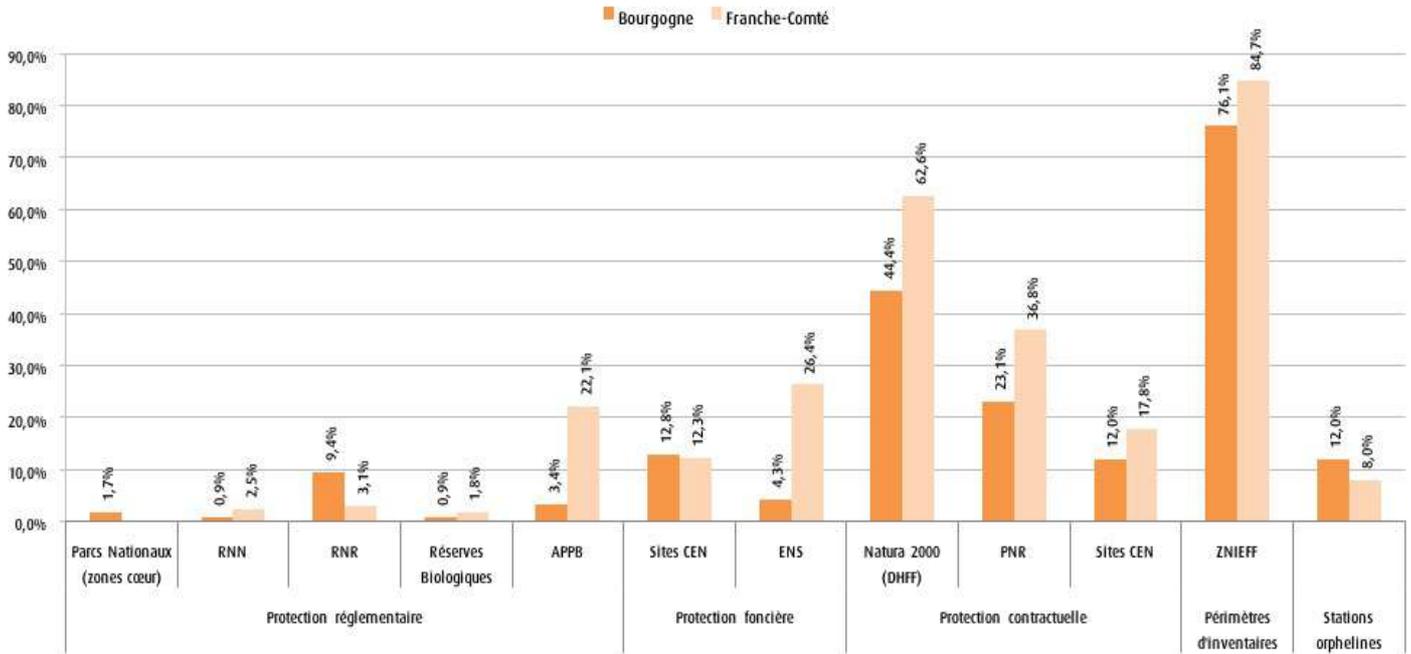
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Création de la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan (58 et 71) et prise en compte de l'espèce dans le plan de gestion

**Action n°2** - Création du Parc national de forêts (21) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°3** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°4** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (21, 25, 39, 58 et 90)

**Action n°5** - Fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Moyen	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Moyen

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Sensibilisation auprès des acteurs du monde agricole via la publication d'une gazette « La biodiversité au service de ma ferme » dans le journal agricole « La Terre de Chez Nous »

**Action n°5** - Formation auprès des agents du CD 90

**Action n°6** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Cuivré des marais

*Lycaena dispar*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexes DHFF 2 et 4



## Grands types d'habitats

- Prairies humides
- Mégaphorbiaies



## Plantes hôtes régionales

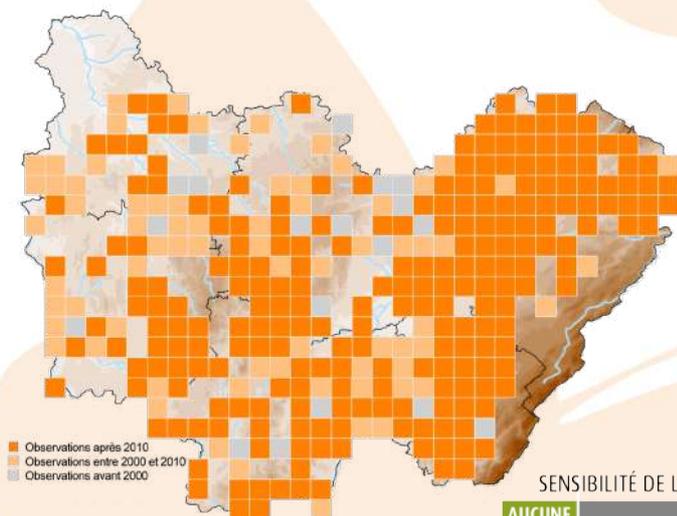
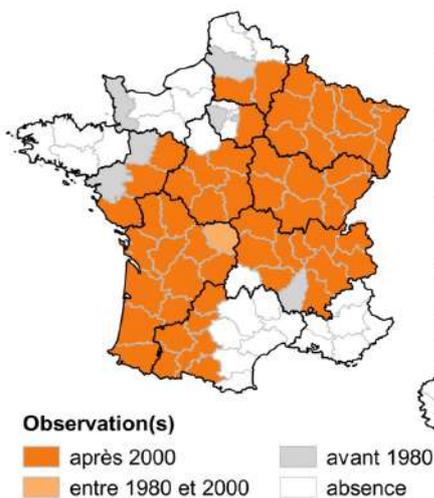
- Patience crépue (*Rumex crispus*)
- Oseille agglomérée (*Rumex conglomeratus*)
- Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*)
- Patience aquatique (*Rumex aquaticus*)



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage
- Fragmentation des habitats et isolement des populations

## RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

AUCUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Bon
<b>Répartition</b>	Bon	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Moyen
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 563 Nombre de données précises ≥ 2000 : 329 Nombre de stations : 238	Nombre de données ≥ 2000 : 1179 Nombre de données précises ≥ 2000 : 672 Nombre de stations : 295

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Inventaire du site Natura 2000 « Prairies et forêts inondables du Val de Saône » (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Suivi par transect de l'espèce sur un site CEN (39)

**Action n°3** - Mise en place d'une surveillance sur plusieurs sites CEN (39, 70, 89)

**Action n°4** - Estimation d'une population sur un site Cen dans l'Yonne en étudiant les pontes sur Rumex au sein de placettes

**Action n°5** - Espèce suivie dans le cadre de l'animation du site N2000 « Marais tufeux du chatillonnais » entre 2020 et 2021 (données nulles au cours des deux années)

**Action n°6** - Recherche de l'espèce sur le site de la Boucle des Maillys dans le cadre de l'accompagnement du CD21

**Action n°7** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

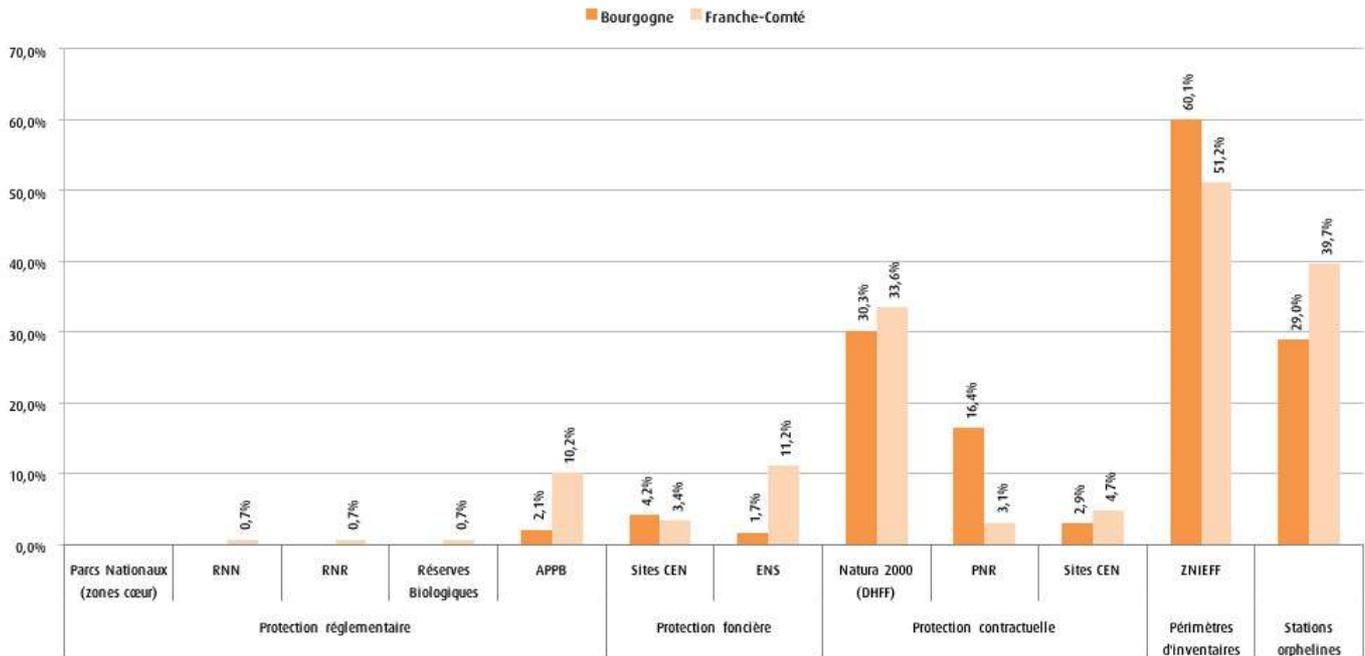
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Action n°1** - Fiche technique d'aide à la conservation et à l'entretien des biotopes
- Action n°2** - Réalisation d'une notice de gestion en faveur de l'espèce pour un site du Doubs
- Action n°3** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (21, 25, 39, 58, 71 et 90)

- Action n°4** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce
- Action n°5** - Acquisition de plusieurs parcelles par le CEN Bourgogne (89) motivée notamment par la présence de cette espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

- Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées
- Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

- Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées
- Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Moyen

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Formation auprès des agents du CD 90

**Action n°3** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°4** - Publication d'un atlas régional

**Action n°5** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

**Action n°6** - Sensibilisation auprès des acteurs du monde agricole *via* la publication d'une gazette « La biodiversité au service de ma ferme » dans le journal agricole « La Terre de Chez Nous »

**Action n°7** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

**Action n°8** - Réalisation d'un chantier nature de restauration d'une zone humide (89) afin de retrouver les conditions favorables au Cuivré des marais

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Cuivré de la bistorte

*Lycaena helle*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexes DHFF 2 et 4



## Grands types d'habitats

- Prairies humides
- Bas-marais
- Mégaphorbiaies



## Plantes hôtes régionales

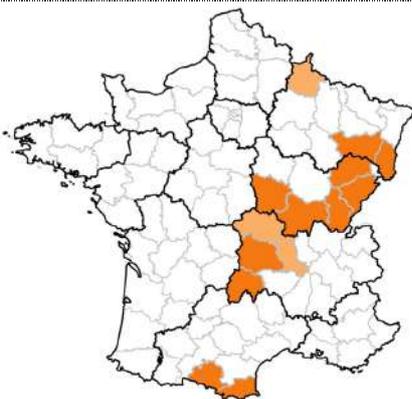
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage, changement climatique
- Prélèvement par des collectionneurs
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Activités touristiques (piétinement, infrastructures, camping sauvage...)

## RÉPARTITION



Observation(s)

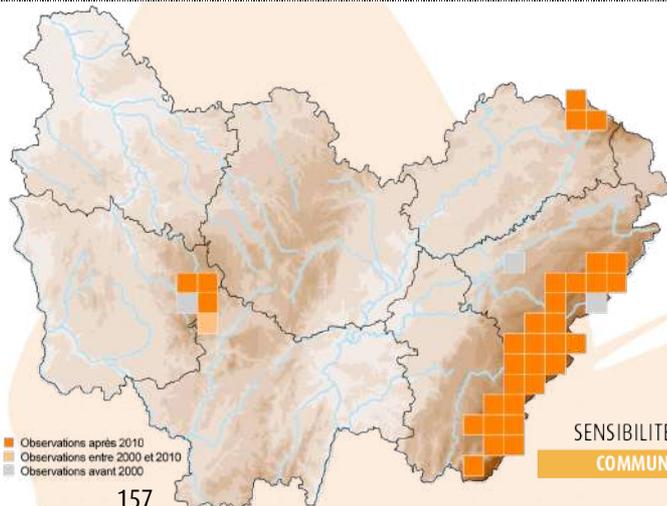
■ après 2000

■ entre 1980 et 2000

■ avant 1980

■ absence

© Opje - PNA papillons diurnes patrimoniaux



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

■ COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Bon
<b>Répartition</b>	Bon	Bon
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	Moyen
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Bon
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 19 Nombre de données précises ≥ 2000 : 18 Nombre de stations : 4	Nombre de données ≥ 2000 : 1554 Nombre de données précises ≥ 2000 : 1302 Nombre de stations : 56

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'une étude génétique ciblée sur l'espèce dans le cadre du programme en faveur des papillons des tourbières « Des ailes pour les tourbières » (PNRHJ, LECA, CBNFC-ORI, CENFC, RNN du Lac de Remoray, EPAGE HDHL)

**Action n°2** - Réalisation de bilans stationnels en Bourgogne et en Franche-Comté (CBNFC-ORI et SHNA-OFAB)

**Action n°3** - Suivis de l'espèce dans le bassin du Drugeon par les Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray

**Action n°4** - Suivis par transects de l'espèce sur plusieurs sites CEN (39) par le CENFC

**Action n°5** - Mise en place d'une surveillance sur plusieurs sites CEN (39)

**Action n°6** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

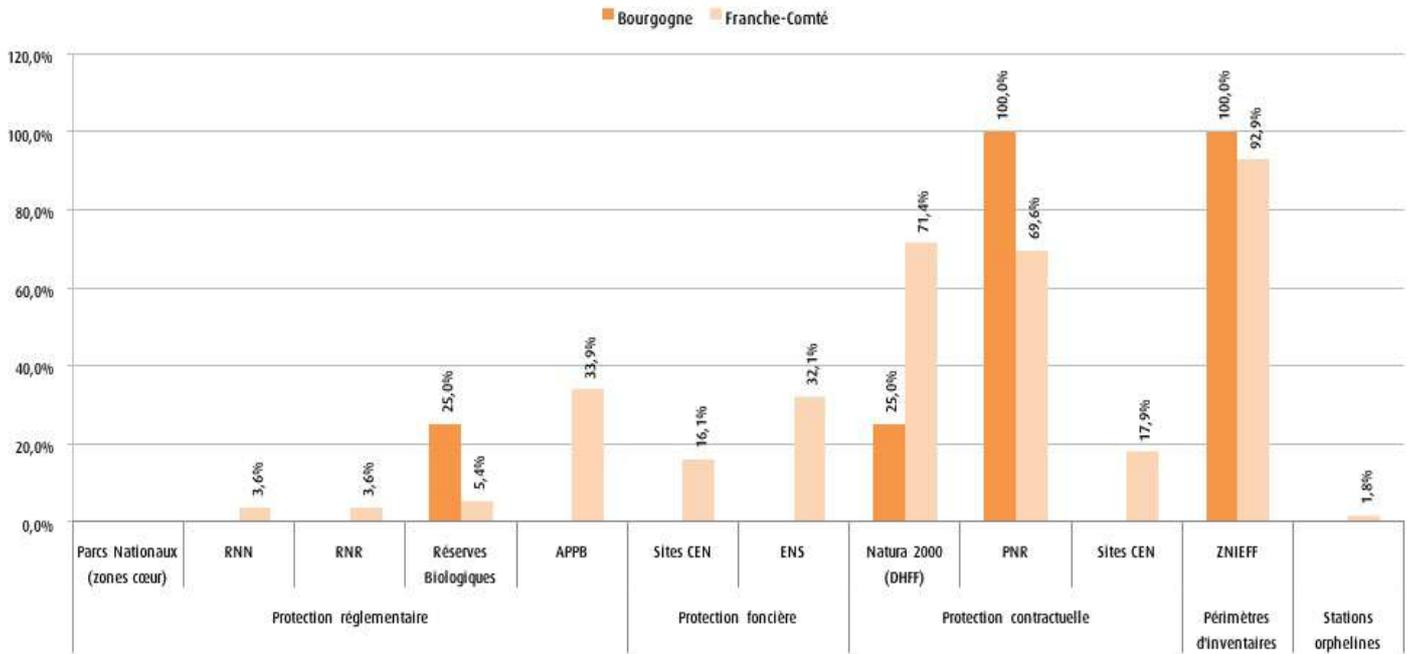
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes

**Action n°2** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 39)

**Action n°3** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°4** - Réalisation d'une étude génétique ciblée sur l'espèce dans le cadre du programme en faveur des papillons des tourbières « Des ailes pour les tourbières » (thèse en cours)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Moyen	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Moyen

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

**Action n°5** - Communication autour du programme en faveur des papillons des tourbières (supports numériques, réseaux sociaux, newsletter, articles dans la presse régionale et spécialisée)

**Action n°6** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

**Action n°7** - Sensibilisation auprès des acteurs du monde agricole *via* la publication d'une gazette « La biodiversité au service de ma ferme » dans le journal agricole « La Terre de Chez Nous »

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Azuré des mouillères

*Phengaris alcon alcon*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Bas marais
- Prairies humides



## Plante et fourmis-hôtes régionales

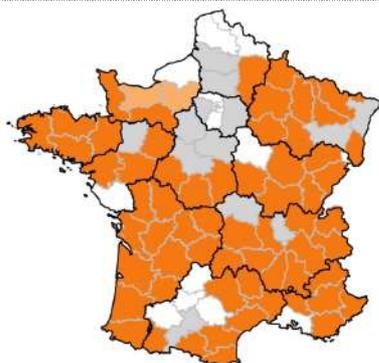
- Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*)
- Fourmis-hôtes : *Myrmica scabrinodis*, *Myrmica rubra* et *Myrmica vandeli*.



## Catégories de menaces

- Surfréquentation des naturalistes, prélèvement par des collectionneurs
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage, changement climatique, comblement des zones humides/bas-marais acide par des dépôts inertes
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Urbanisation

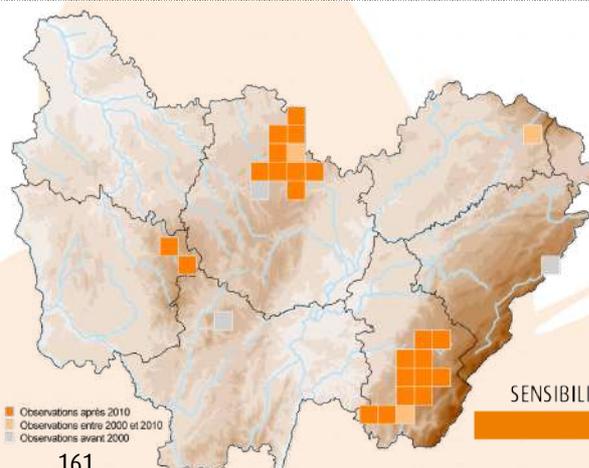
## RÉPARTITION



### Observation(s)

- après 2000
- entre 1980 et 2000
- avant 1980
- absence

© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



- Observations après 2010
- Observations entre 2000 et 2010
- Observations avant 2000

161

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Bon
<b>Répartition</b>	Bon	Bon
<b>Dynamique des populations</b>	Bon	Moyen
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	Bon
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 74 Nombre de données précises ≥ 2000 : 65 Nombre de stations : 22	Nombre de données ≥ 2000 : 208 Nombre de données précises ≥ 2000 : 108 Nombre de stations : 20

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels en Bourgogne et en Franche-Comté (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB et LPO 21)

**Action n°2** - Inventaire des fourmis-hôtes des stations du Morvan en 2016 et 2019 (SHNA-OFAB)

**Action n°3** - Suivis par mailles mis en place sur plusieurs sites CEN (21, 39) par le CENB et le CENFC

**Action n°4** - Mise en place d'une surveillance (recherche de pontes) sur plusieurs sites CEN (39)

**Action n°5** - Découverte d'une nouvelle plante-hôte de l'espèce dans le Châtillonnais

**Action n°6** - Espèce suivie dans le cadre de l'animation du site N2000 « Marais tufeux du chatillonnais » (méthode chronoventaire) entre 2020 et 2021

**Action n°7** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

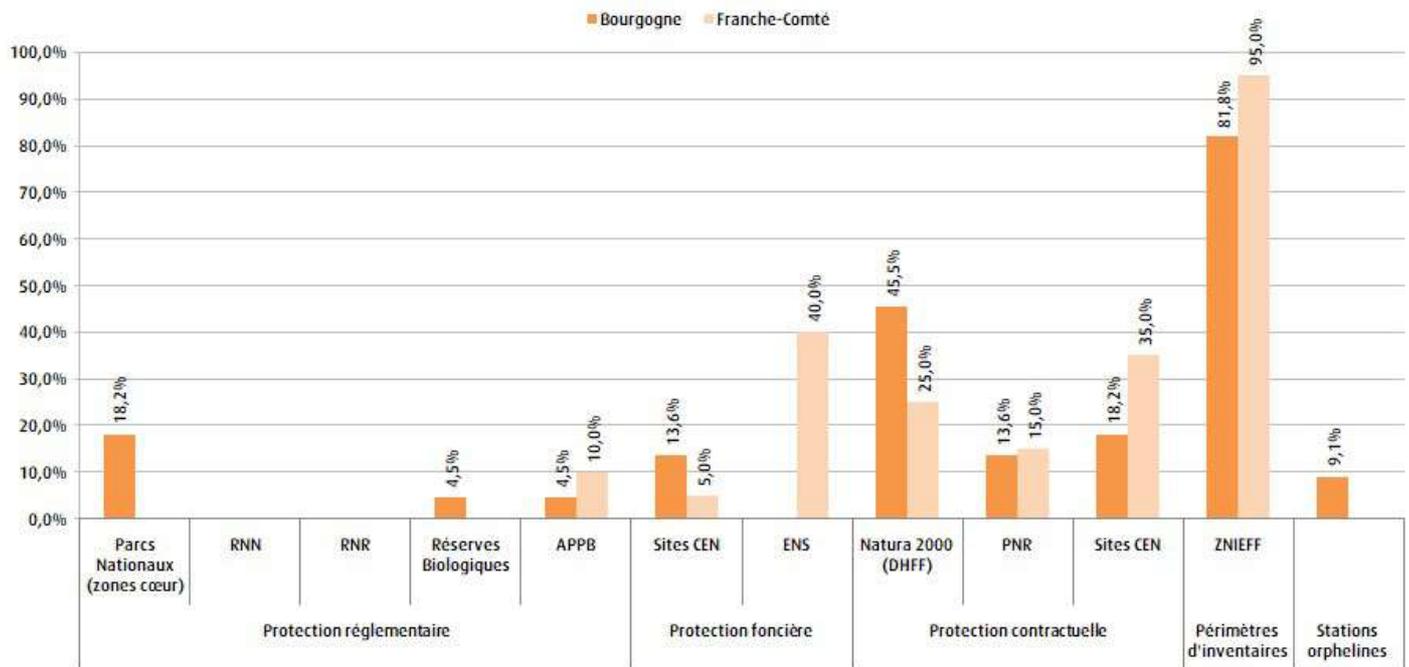
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Porter à connaissance auprès des propriétaires du Morvan (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Réflexion sur les corridors et les stations prioritaires de conservation avec le PNR du Morvan

**Action n°3** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (39)

**Action n°4** - Création du Parc national de forêts (21) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Bon	Bon
<b>Etat de la formation</b>	Moyen	Bon

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Azuré des paluds

*Phengaris nausithous*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexes DHFF 2 et 4



## Grands types d'habitats

- Prairies humides
- Mégaphorbiaies



## Plante et fourmis-hôtes régionales

- Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*)
- Fourmis-hôte : *Myrmica rubra*



## Catégories de menaces

- Surfréquentation des naturalistes, prélèvement par des collectionneurs
- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage, changement climatique
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Activités touristiques (piétinement, infrastructures, camping sauvage...)

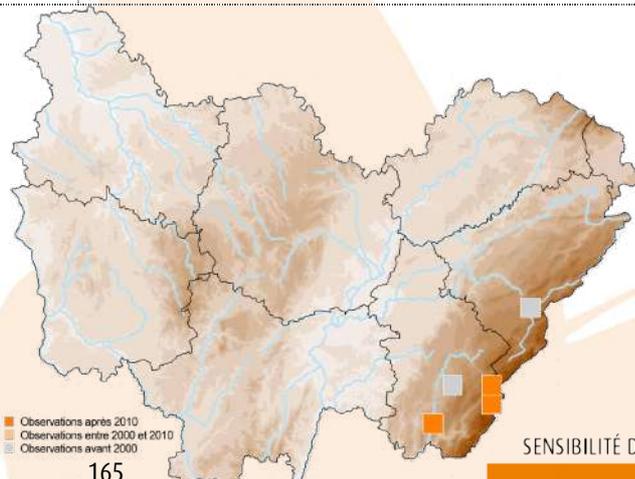
## RÉPARTITION



### Observation(s)

- après 2000
- entre 1980 et 2000
- avant 1980
- absence

© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



- Observations après 2010
- Observations entre 2000 et 2010
- Observations avant 2000

165

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	-	Bon
<b>Répartition</b>	-	Très bon
<b>Dynamique des populations</b>	-	Moyen
<b>Localisation des enjeux</b>	-	Très bon
<b>Nombre de données</b>	-	Nombre de données $\geq$ 2000 : 155 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 93 Nombre de stations : 6

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels (CBNFC-ORI)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

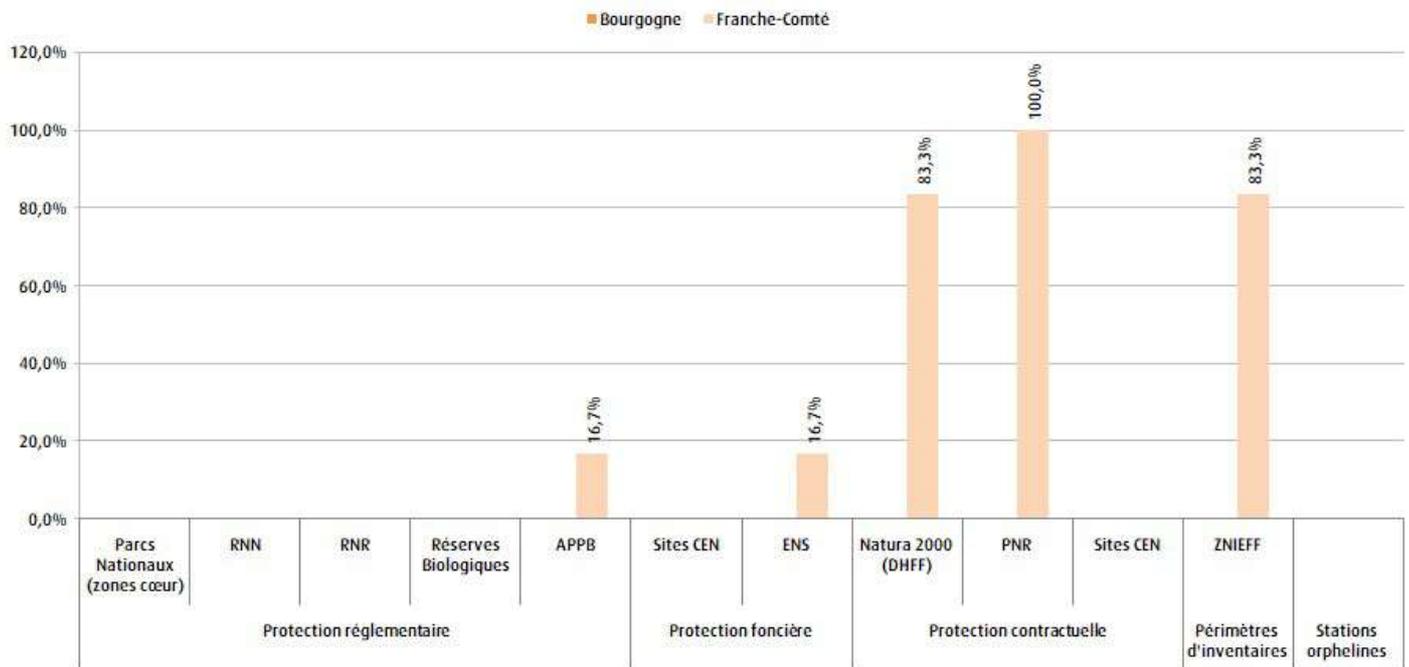
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation d'un site abritant l'espèce en Espace naturel sensible (25)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	-	Bon
<b>Etat de la formation</b>	-	Bon

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

**Action n°5** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Azuré de la sanguisorbe

*Phengaris teleius*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Prairies humides



## Plante et fourmis-hôtes régionales

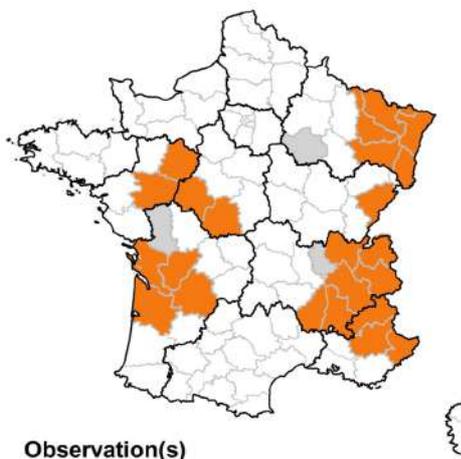
- Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*)
- Fourmis-hôte : *Myrmica scabrinodis*



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpâturage, fauche, produits phytosanitaires, retournement de prairies...)
- Assèchement, drainage
- Fragmentation des habitats et isolement des populations

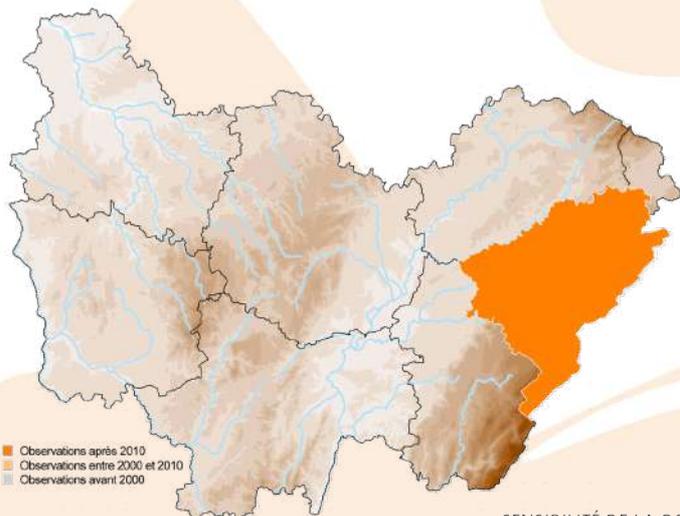
# RÉPARTITION



### Observation(s)

- après 2000
- entre 1980 et 2000
- avant 1980
- absence

© Opie - PNA papillons diurnes patrimoniaux



- Observations après 2010
- Observations entre 2000 et 2010
- Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

DÉPARTEMENT



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 Bourgogne	 Franche-Comté
Biologie/écologie	-	Bon
Répartition	-	Bon
Dynamique des populations	-	Bon
Localisation des enjeux	-	Très bon
Nombre de données	-	Nombre de données ≥ 2000 : 27 Nombre de données précises ≥ 2000 : 27 Nombre de stations : 1

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels en Franche-Comté (CBNFC-ORI)

**Action n°2** - Suivi de l'unique station régionale de l'espèce par la FDC25 depuis sa découverte

**Action n°3** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

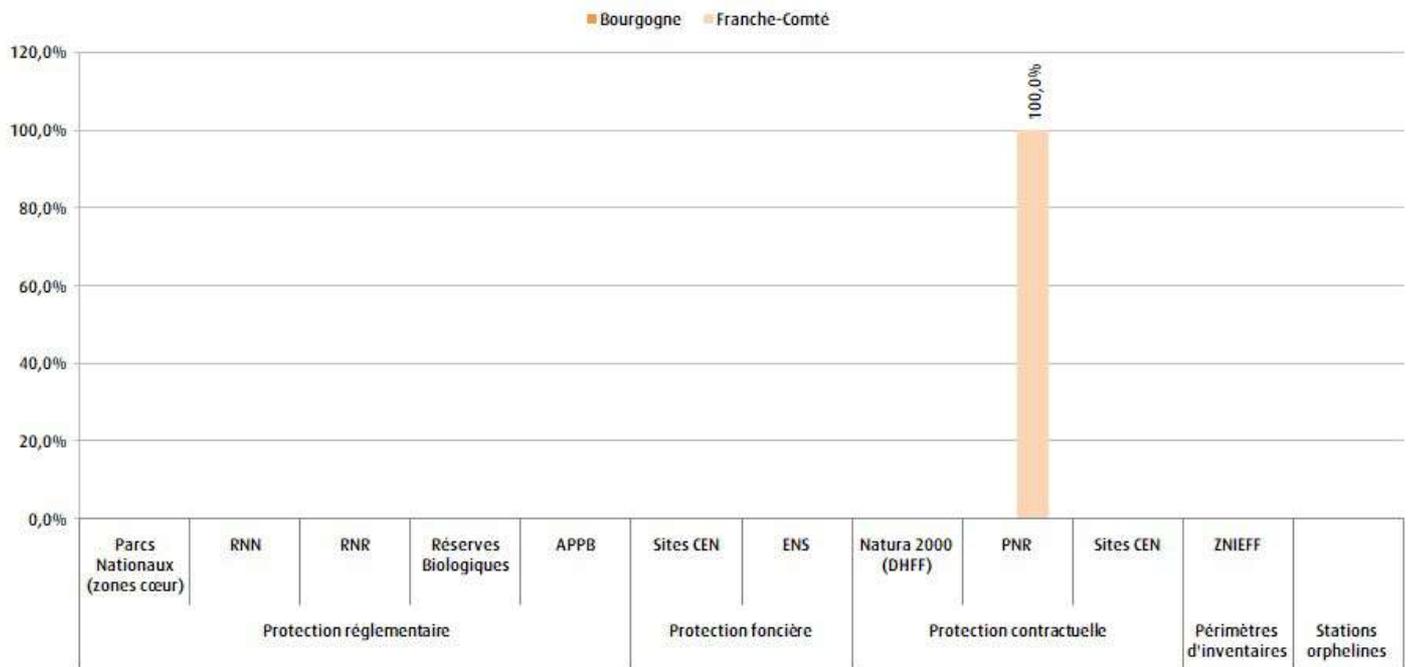
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	-	Très bon
<b>Etat de la formation</b>	-	Bon

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Parution dans le cadre de la diffusion de la lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques, à l'occasion de sa découverte

**Action n°2** - Publication d'un atlas régional

**Action n°3** - Publication d'un cahier d'identification régional des lycènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Damier du frêne

## *Euphydryas maturna*

Espèce **PROTÉGÉE**

### STATUTS LISTES ROUGES



Annexes DHFF 2 et 4



### Grands types d'habitats

- Clairières et lisières

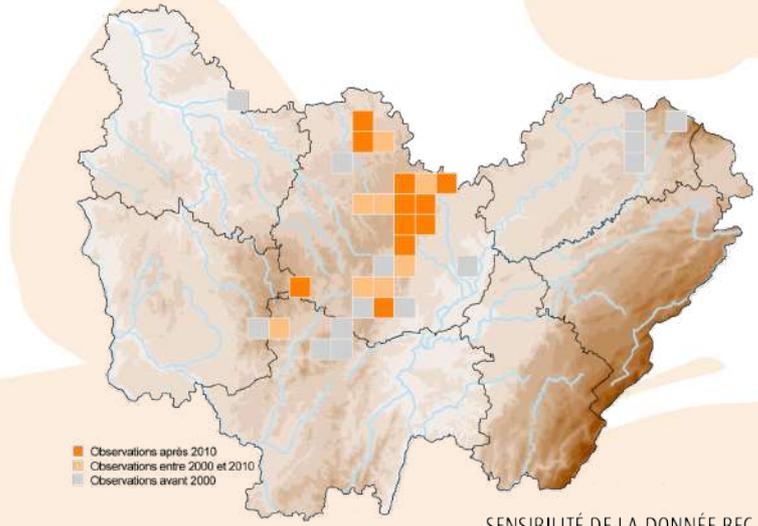
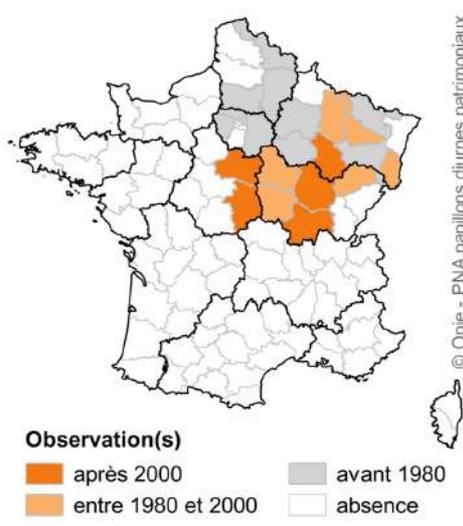
### Plantes hôtes régionales

- Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*)
- Succise des prés (*Succisa pratensis*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
- Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*)
- Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys*)

### Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Intensification des pratiques forestières
- Plantations
- Urbanisation
- Prélèvement par des collectionneurs

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC  
MAILLE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Mauvais
<b>Répartition</b>	Bon	Supposé disparu
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	Supposé disparu
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Supposé disparu
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 172 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 142 Nombre de stations : 40	Nombre de données $\geq$ 2000 : 0 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 0 Nombre de stations : 0

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation de bilans stationnels dans le Morvan (SHNA-OFAB)

**Action n°2** - Réalisation de prospections ciblées dans les stations historiques de Franche-Comté (Opie-Franche-Comté)

**Action n°3** - Recherche de nids communautaires dans la vallée du Rhoin en 2021 (CEN Bourgogne)

**Action n°4** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

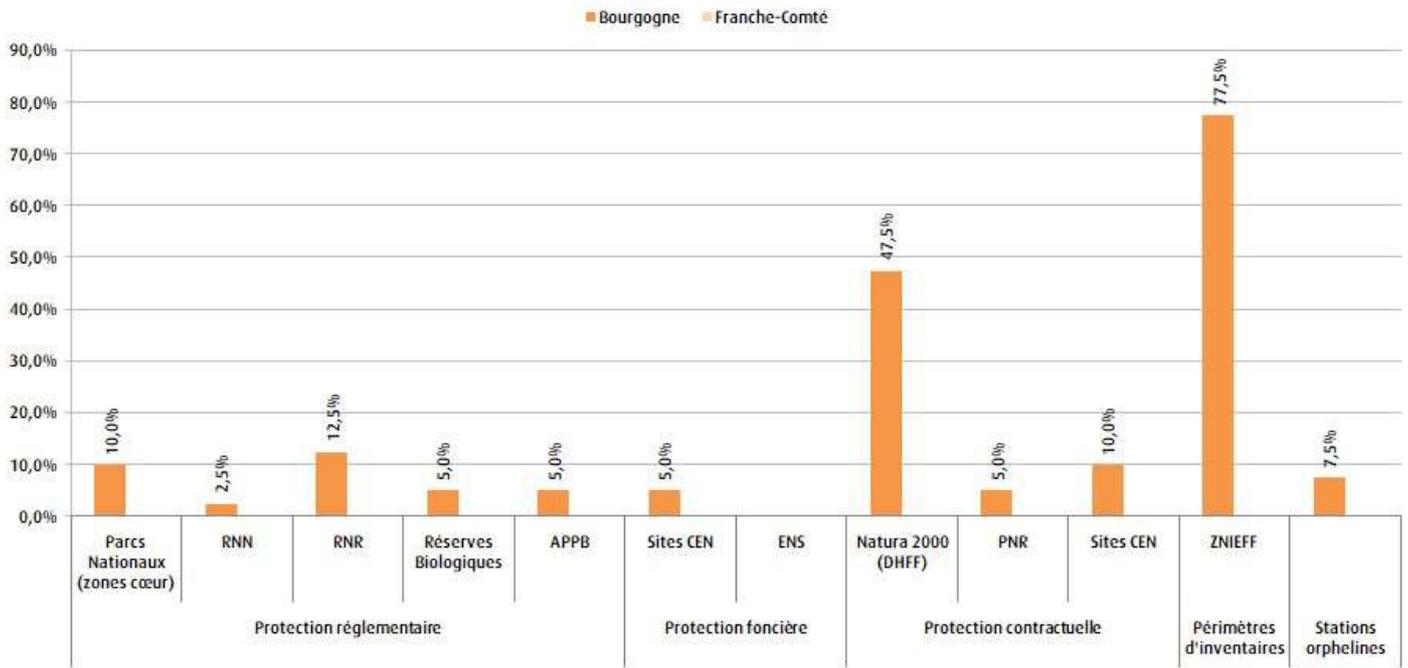
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Prise en compte de l'espèce dans la gestion des lisières des sites Natura 2000 du Pays de Seine-et-Tiltes

**Action n°2** - Création du Parc national de forêts (21) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°3** - Prise en compte de l'espèce dans la gestion de la RNR du Val-Suzon

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Moyen	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Non concerné (supposé disparu)

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Rédaction d'une fiche espèce « Les papillons menacés de Franche-Comté »

**Action n°2** - Publication d'un atlas régional

**Action n°3** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

**Action n°4** - Rédaction d'une note de synthèse à destination de l'ONF et du Parc national des Forêts

**Action n°5** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Miroir

*Heteropterus morpheus*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Clairières et lisières



## Plantes hôtes régionales

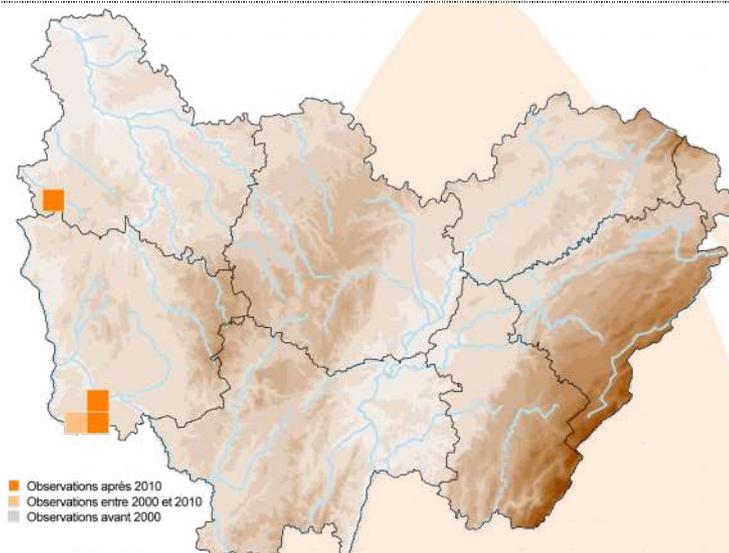
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Surfréquentation des naturalistes
- Prélèvement par des collectionneurs

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	-
<b>Répartition</b>	Bon	-
<b>Dynamique des populations</b>	Moyen	-
<b>Localisation des enjeux</b>	Bon	-
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 10 Nombre de données précises ≥ 2000 : 4 Nombre de stations : 4	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un article relatant de la découverte de l'espèce en Bourgogne dans une revue nationale

**Action n°2** - Recherche ciblée sur site CEN de Puisaye présentant les habitats favorables

**Action n°3** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

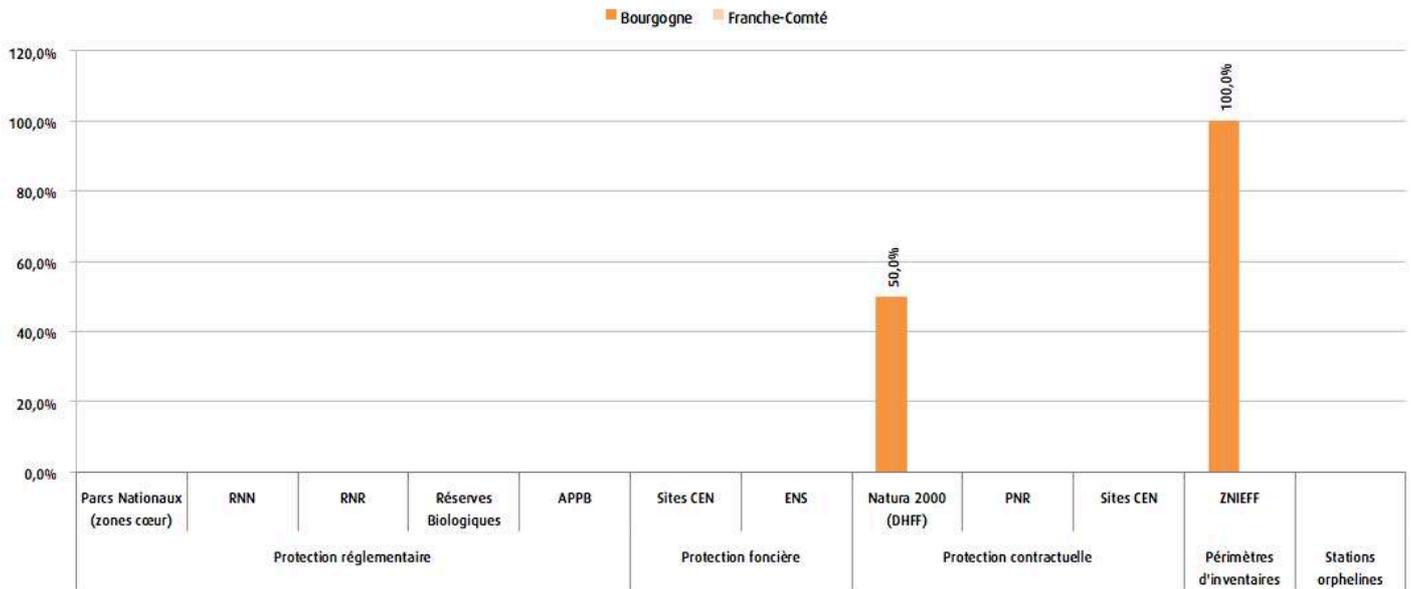
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	-
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	-

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Sylvandre

*Hipparchia fagi*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Forêts
- Clairières et lisières



## Plantes hôtes régionales

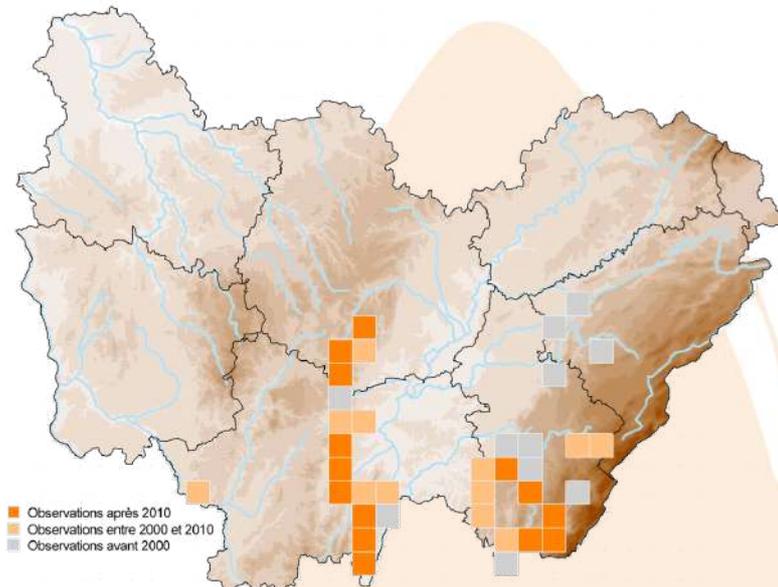
- Brachypodes (*Brachypodium spp.*) au pied des chênes pubescents



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques forestières
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Plantations
- Prélèvement par des collectionneurs

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
■ Observations entre 2000 et 2010  
■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Bon	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Moyen
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 53 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 23 Nombre de stations : 16	Nombre de données $\geq$ 2000 : 24 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 3 Nombre de stations : 6

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Réalisation d'un bilan stationnel en Bourgogne

**Action n°2** - Recherche ciblée de l'espèce sur des sites CEN (25, 39) sur la base de données historiques

**Action n°3** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

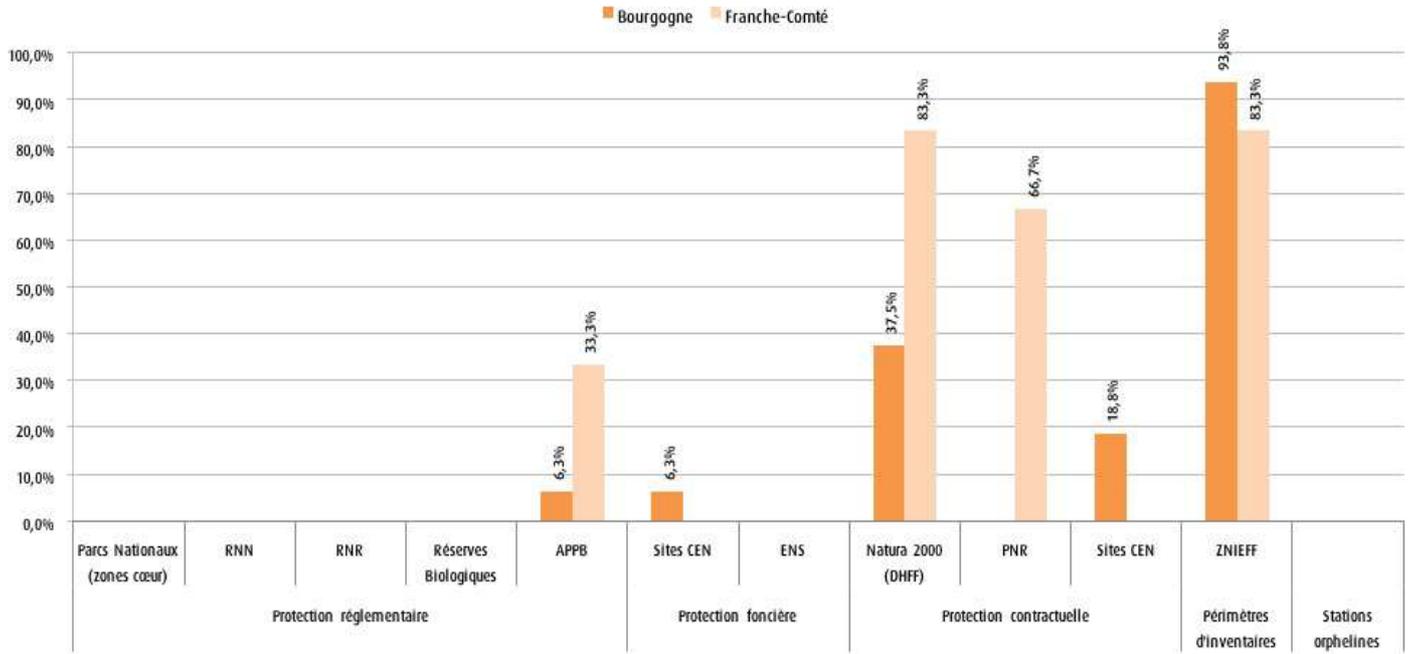
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Grand Sylvain

*Limenitis populi*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Forêts
- Clairières et lisières



## Plantes hôtes régionales

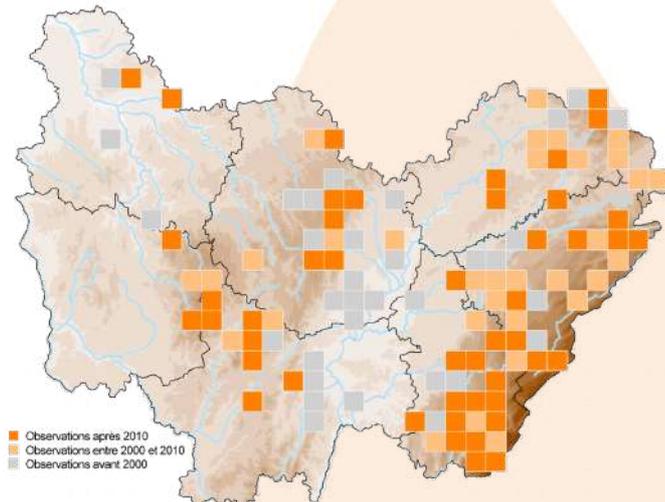
- Tremble (*Populus tremula*)



## Catégories de menaces

- Intensification des pratiques forestières
- Plantations
- Urbanisation
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Prélèvement par des collectionneurs
- Drainage et lent assèchement des grandes forêts humides à *Populus tremula*

# RÉPARTITION



■ Observations après 2010  
 ■ Observations entre 2000 et 2010  
 ■ Observations avant 2000

SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Bon
<b>Répartition</b>	Bon	Moyen
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Moyen
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Moyen
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq$ 2000 : 75 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 49 Nombre de stations : 32	Nombre de données $\geq$ 2000 : 108 Nombre de données précises $\geq$ 2000 : 39 Nombre de stations : 38

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Mise en place d'une surveillance de l'espèce sur un site CEN (39)

**Action n°2** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENs, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

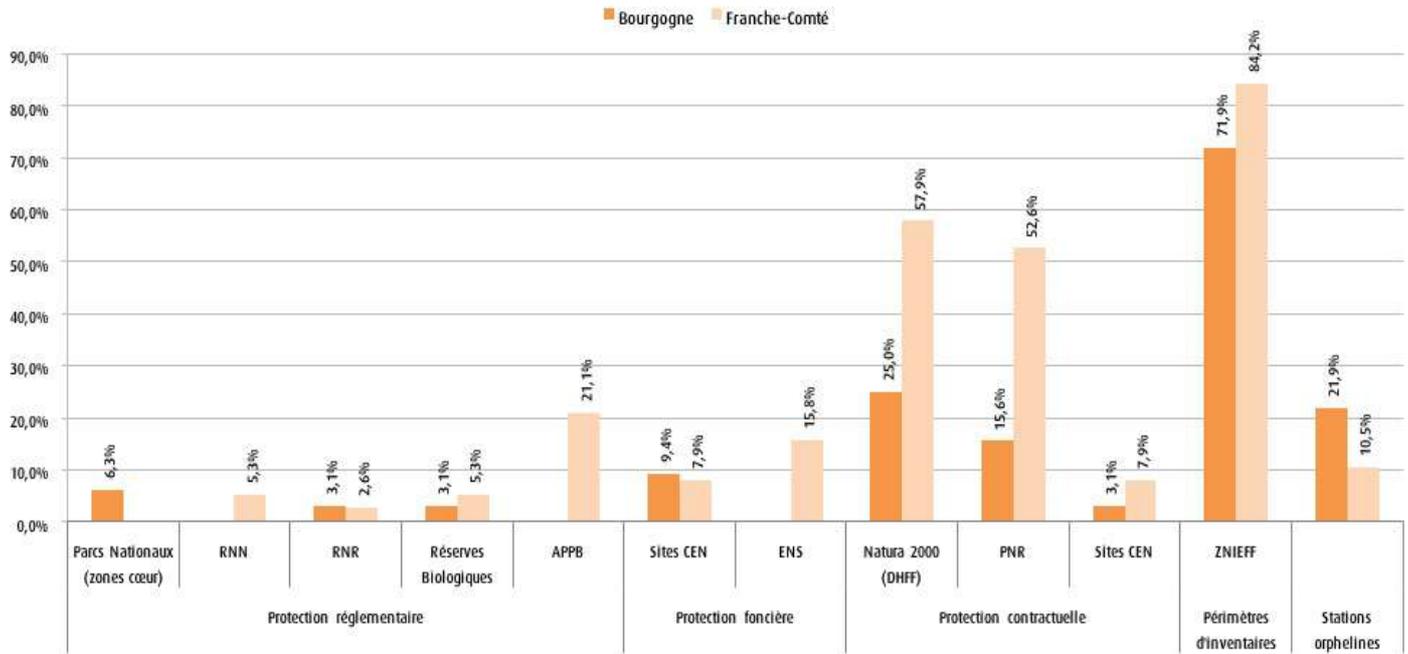
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (25 et 90)

**Action n°2** - Création du Parc national de forêts (21) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°3** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Moyen
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Bacchante

*Lopinga achine*

Espèce  
**PROTÉGÉE**

## STATUTS LISTES ROUGES



Annexe DHFF 4



## Grands types d'habitats

- Clairières et lisières
- Forêts
- Ourlets et fruticées



## Plantes hôtes régionales

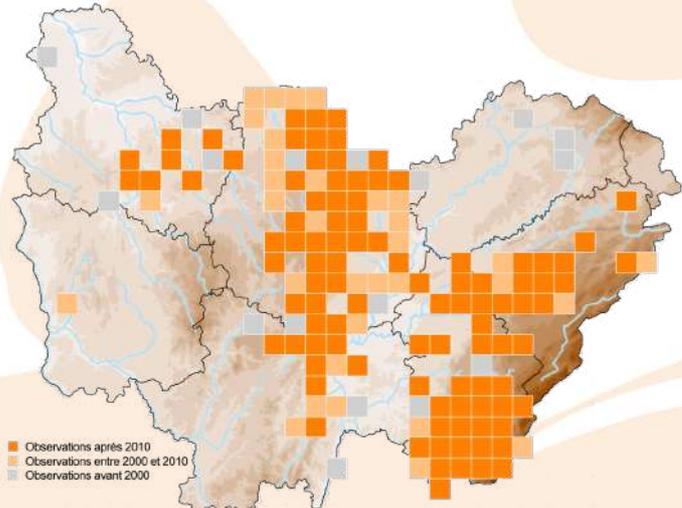
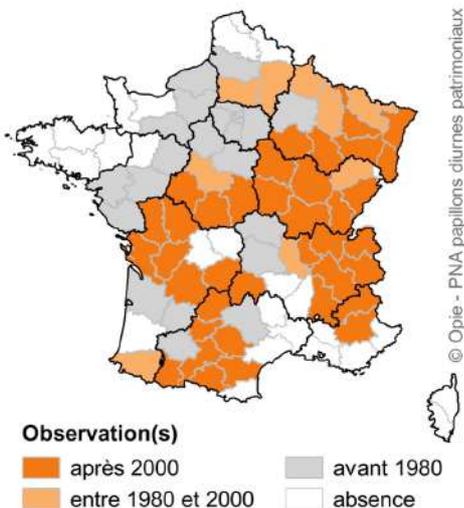
- Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia caespitosa*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)
- Diverses autres graminées



## Catégories de menaces

- Prélèvement par des collectionneurs
- Plantations
- Fragmentation des habitats et isolement des populations
- Intensification des pratiques forestières

## RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Bon
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Bon
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données ≥ 2000 : 457 Nombre de données précises ≥ 2000 : 237 Nombre de stations : 140	Nombre de données ≥ 2000 : 970 Nombre de données précises ≥ 2000 : 619 Nombre de stations : 116

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Recherche ciblée en Forêt de Chaux (25, 39)

**Action n°2** - Etude entomologique « Vallée de la Loue et annexes périphériques »

**Action n°3** - Réalisation de suivis sur plusieurs sites ENS francs-comtois depuis 2010

**Action n°4** - Réalisation de suivis dans la RNN du Ravin de Valbois

**Action n°5** - Espèce suivie dans le cadre de l'animation du site N2000 « Marais tufeux du chatillonnais » entre 2020 et 2021

**Action n°6** - Recherche ciblée au sein de la RNN du Bois du Parc (2016)

**Action n°7** - Espèce cible dans le cadre d'un chronoventaire sur plusieurs sites CEN de la vallée de l'Yonne et de la Cure (2017)

**Action n°8** - Réalisation de suivis et recherche ciblée dans le site N2000 de la Bresse Jurassienne

**Action n°9** - Mise en place d'une surveillance de l'espèce sur plusieurs sites CEN (39)

**Action n°10** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

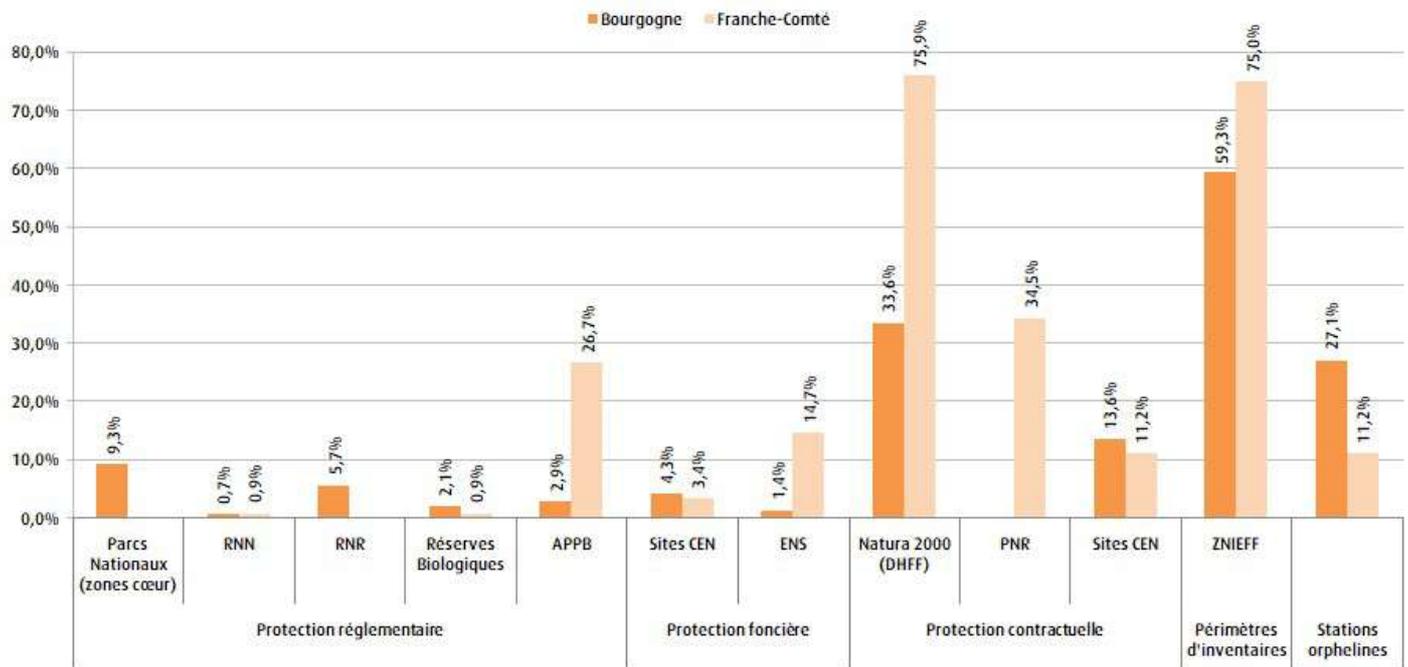
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Rédaction d'une fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes de l'espèce

**Action n°2** - Prise en compte dans de nombreux documents de gestion

**Action n°3** - Labellisation de plusieurs sites abritant l'espèce en Espaces naturels sensibles (21, 25 et 39)

**Action n°4** - Création du Parc naturel régional du Doubs Horloger (25) qui abrite des stations de l'espèce

**Action n°5** - Travaux de réouverture dans la RNN du Ravin de Valbois et dans l'ENS de Bremondans

**Action n°6** - Création du Parc national de forêts (21) qui abrite des stations de l'espèce

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7** - Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8** - Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9** - Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10** - Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Bon
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Moyen

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Rédaction d'une fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes de l'espèce

**Action n°2** - Participation au film de sensibilisation du PNA « Gestion écologique et multi-partenariale autour de la bacchante »

**Action n°3** - Publication d'un atlas régional

**Action n°4** - Participation à la BD « Insectes » : rédaction d'un paragraphe dédié à la bacchante dans le cahier technique du tome 5

**Action n°5** - Formation auprès d'opérateurs Natura 2000 et d'agents de l'ONF

**Action n°6** - Diffusion d'une lettre d'information annuelle des plans régionaux d'actions en faveur des libellules et papillons de Bourgogne-Franche-Comté à destination des partenaires techniques

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# Turquoise du prunellier

*Rhagades pruni*

## STATUTS LISTES ROUGES



## Grands types d'habitats

- Ourlets et fruticées
- Clairières et lisières



## Plantes hôtes régionales

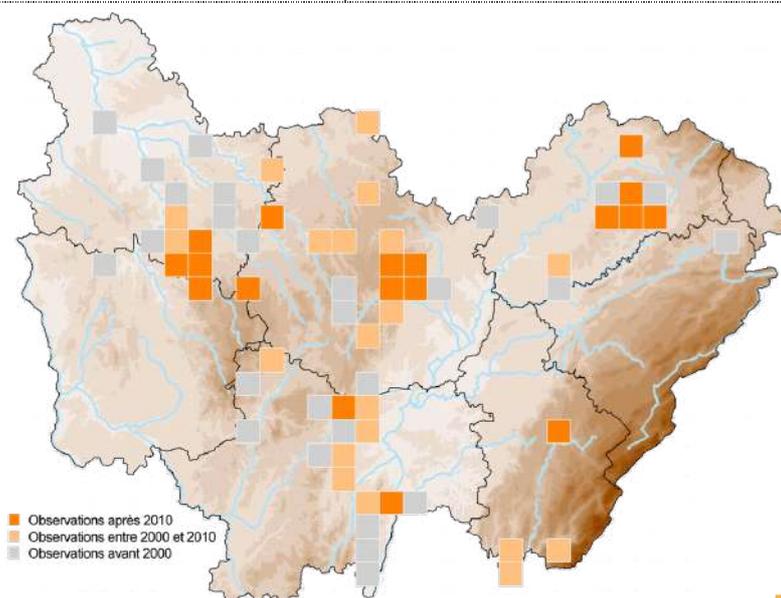
- Prunellier (*Prunus spinosa*)



## Catégories de menaces

- Fermeture des milieux (dynamique naturelle, déprise agricole, absence d'éléments perturbateurs...)

# RÉPARTITION



SENSIBILITÉ DE LA DONNÉE BFC

COMMUNE



# ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Biologie/écologie</b>	Bon	Moyen
<b>Répartition</b>	Moyen	Mauvais
<b>Dynamique des populations</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Localisation des enjeux</b>	Moyen	Mauvais
<b>Nombre de données</b>	Nombre de données $\geq 2000$ : 50 Nombre de données précises $\geq 2000$ : 13 Nombre de stations : 11	Nombre de données $\geq 2000$ : 33 Nombre de données précises $\geq 2000$ : 15 Nombre de stations : 4

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Démarche d'acquisition de données (inventaire permanent) dans le cadre de l'atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté par le réseau régional d'observateurs (CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, Opie-Franche-Comté, CENS, LPO BFC, PNRs, opérateurs Natura 2000, naturalistes bénévoles...)

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°1** - Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes

**Fiche action n°2** - Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats

**Fiche action n°3** - Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires

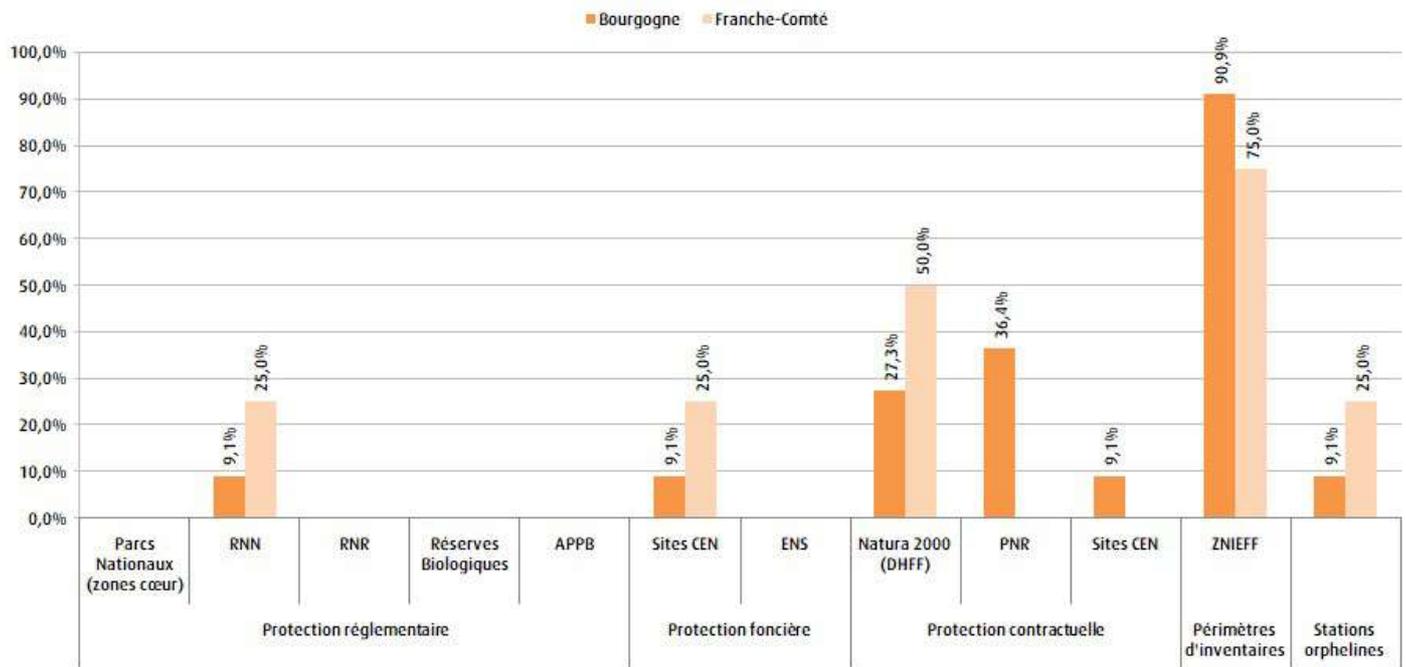
**Fiche action n°4** - Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires

**Fiche action n°5** - Établir une liste rouge des papillons de jour à l'échelle de la BFC

**Fiche action n°6** - Hiérarchiser les stations à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères



# ETAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION



Données faune issues des bases BBF (SHNA-OFAB) et Taxa (CBNFC-ORI et Opie-Franche-Comté) ; données de zonages fournies par l'INPN, le CEN Bourgogne, le CEN Franche-Comté, le CD 21, le CD 25, le CD 39, le CD 58, le CD 71 et le CD 90.

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Aucune action spécifique menée en Bourgogne-Franche-Comté.

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°7 -** Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées

**Fiche action n°8 -** Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires

**Fiche action n°9 -** Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées

**Fiche action n°10 -** Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction



# ETAT DES LIEUX DE LA **SENSIBILISATION** ET DE LA **FORMATION**

	 <b>Bourgogne</b>	 <b>Franche-Comté</b>
<b>Etat de la sensibilisation</b>	Mauvais	Mauvais
<b>Etat de la formation</b>	Mauvais	Mauvais

## LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

**Action n°1** - Publication d'un atlas régional

**Action n°2** - Publication d'un cahier d'identification régional des zygènes

## LES PRINCIPALES ACTIONS À MENER

**Fiche action n°11** - Former les partenaires techniques et les services de l'État

**Fiche action n°12** - Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation

**Fiche action n°13** - Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié



# 3<sup>ème</sup> PARTIE

*Aglaope infausta* © D. Ventard



## V. AGIR EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR : STRATÉGIE DE CONSERVATION DES ESPÈCES ET DE LEURS HABITATS

### 1. Enjeux identifiés et axes de travail

Au regard des informations synthétisées pour chaque espèce cible, 5 enjeux principaux sont identifiés dans le cadre de la déclinaison régionale :

- **Comblent les lacunes de connaissances** sur la répartition, l'autochtonie et la dynamique des populations de certaines espèces.
- **Porter une gestion conservatoire** fondée, non plus uniquement sur les milieux les plus emblématiques (tourbières et pelouses), mais également sur certains milieux jusqu'alors peu considérés (systèmes prairiaux, lisières...).
- **Protéger les principales populations** des espèces de la déclinaison et améliorer leur prise en compte dans les politiques publiques, et notamment celles dédiées à l'aménagement du territoire.
- **Informer, sensibiliser et former les acteurs du territoire** (professionnels, naturalistes, grand public) à la reconnaissance et la préservation des papillons de jour et zygènes et de leurs habitats.
- **Travailler en réseau** avec les acteurs régionaux mais également avec les acteurs voisins (arc alpin, région Grand Est, Suisse...).

### 2. Liste des actions de la déclinaison et fiches actions

À l'issue des réflexions, une liste de 14 actions a été définie (tableau III). Ces dernières sont réparties dans 5 axes de travail :

- Amélioration des connaissances sur les espèces.
- Protection et gestion conservatoire des stations.
- Sensibilisation, information et formation.
- Réseaux et dynamiques d'échanges.
- Administration du Plan.

Les fiches actions correspondantes sont présentées ci-après.



Figure 9. Entretien d'une tourbière par pâturage extensif à Passonfontaine (25)  
© T. Morvan / CENFC



Figure 10. Recherche de fourmis-hôtes de l'Azuré de la croisette dans le cadre d'une Journée d'échanges technique © CENFC



Figure 11. Travaux de restauration d'une tourbière dans le cadre du programme Life tourbières du Jura © J. Langlade / CENFC

Tableau III. Liste des actions et axes de travail correspondants

Intitulé de l'action	Code	Axes de travail				
		Amélioration des connaissances	Protection et gestion conservatoire	Sensibilisation et formation	Réseaux et dynamiques d'échanges	Administration
Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes	PRA1	X	X			
Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats	PRA2	X	X			
Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires	PRA3	X				
Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires	PRA4	X			X	
Établir une liste rouge régionale des papillons de jour	PRA5	X	X			
Hiérarchiser les stations et les espèces à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères	PRA6	X	X			
Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées	PRA7		X			
Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires	PRA8		X			
Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées	PRA9		X			
Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction	PRA10		X	X	X	
Former les partenaires techniques et les services de l'État	PRA11			X		
Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation	PRA12			X		
Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié	PRA13			X		

Poursuivre les échanges interrégionaux et renforcer les échanges à l'échelle de massifs ou de bassins	PRA14	X	X		X	
Poursuivre la centralisation et la diffusion des données entomologiques aux échelles régionale et nationale et établir une compilation des ressources documentaires régionales	PRA15	X			X	
Animer le réseau d'acteurs et diffuser l'information	PRA16				X	X
	<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

<b>Action n°</b>	<b>PRA1 : Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes</b>
<b>Priorité</b>	1
<b>Correspondance action(s) du PNA</b>	Actions n°4 et n°5
<b>Axe(s) de travail</b>	Amélioration des connaissances - Protection et gestion conservatoire
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préciser la répartition régionale des espèces du PRA.</li> <li>- Évaluer l'état de conservation des populations des espèces du PRA &amp; de leurs habitats.</li> <li>- Bénéficier d'un bilan stationnel complet diffusable aux gestionnaires (a minima pour les espèces ciblées dans le cadre du PNA), accompagné de localisations précises sous format SIG.</li> <li>- Découvrir de nouvelles stations d'espèces prioritaires afin de compléter les connaissances déjà acquises au cours des bilans stationnels.</li> <li>- Acquérir une meilleure vision de la répartition régionale et des potentielles stations isolées et déconnectées.</li> <li>- Valoriser de façon plus réactive les données acquises par les réseaux d'observateurs en vue d'intégrer ces stations dans les démarches générales de conservation.</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>La démarche de bilans stationnels a débuté en 2010 en Franche-Comté, et en 2016 en Bourgogne. Elle consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser des prospections ciblées dans les stations connues actuelles et historiques ;</li> <li>- évaluer l'état de conservation de la population et de l'habitat, recenser les menaces et les atteintes ;</li> <li>- formuler des préconisations de gestion et identifier les gestionnaires à contacter.</li> </ul> <p>Les résultats obtenus sont valorisés dans des rapports avec, en Franche-Comté, une fiche rédigée par station prospectée.</p> <p><b>Espèces à traiter au cours du second plan :</b></p> <p><u>Priorité 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>espèces issues du PNA non encore traitées</u> : <i>Chazara briseis</i> (FC), <i>Colias palaeno</i>, <i>Melitaea aurelia</i>, <i>Parnassius apollo</i>, <i>Pyrgus cirsii</i>, <i>Boloria eunomia</i>, <i>Boloria aquilonaris</i> (B).</li> <li>- <u>espèces du PRA inscrites dans les 2 listes rouges B et FC</u> : <i>Muschampia floccifera</i>, <i>Lycaena alciphron</i>, <i>Polyommatus dorylas</i>, <i>Pseudophilotes baton</i>, <i>Arethusana arethusa</i>, <i>Hipparchia fagi</i> (FC), <i>Hipparchia semele</i>, <i>Limenitis populi</i>, <i>Adscita manni</i>.             <ul style="list-style-type: none"> <li>o <u>en Franche-Comté</u> : <i>Boloria titania</i> et <i>Erebia pronoe</i> (espèces liste rouge FC absentes en B).</li> <li>o <u>en Bourgogne</u> : <i>Euchloe crameri</i>, <i>Pontia daplidice</i>, <i>Zygaena osterodensis</i>, <i>Zygaena romeo</i>, <i>Jordanita notata</i>, <i>Jordanita subsolana</i> (espèces liste rouge B absentes en FC ; espèces B dont le statut reste à préciser).</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Priorité 2</u> : le reste des espèces PRA.</p> <p><b>Espèces dont le bilan stationnel a déjà été réalisé en Bourgogne :</b>  <i>Chazara briseis</i>, <i>Coenonympha hero</i>, <i>Cupido osiris</i>, <i>Lycaena helle</i>, <i>Lycaena alciphron</i>, <i>Lycaena hippothoe</i>, <i>Hipparchia fagi</i>, <i>Hipparchia statilinus</i>, <i>Phengaris alcon</i> et <i>Phengaris arion</i>.</p> <p><b>Espèces dont le bilan stationnel a déjà été réalisé en Franche-Comté :</b>  <i>Boloria aquilonaris</i>, <i>Coenonympha hero</i>, <i>Coenonympha tullia</i>, <i>Lycaena helle</i>, <i>Phengaris alcon</i>, <i>Phengaris arion</i> et <i>Phengaris nausithous</i>.</p> <p>Cette action consiste également à prospecter des habitats favorables à la présence d'espèces PRA (comme les moliniaies pour <i>Coenonympha hero</i> ou les hauts-marais à <i>Vaccinium uliginosum</i> pour <i>Colias palaeno</i>).</p>

	<p>La cartographie des habitats compilée par le CBNFC-ORI et l'antenne Bourgogne du CBN du Bassin Parisien est une ressource utilisable pour identifier les secteurs à prospector. Les stations de plantes-hôtes peuvent également être ciblées, en s'appuyant sur les données issues des bases informatiques des conservatoires botaniques bourguignons et francs-comtois. Des recherches ciblées ont déjà été réalisées dans des stations de gentiane croisette pour tenter d'y découvrir de nouveaux sites de reproduction de <i>Phengaris alcon rebeli</i>, ou encore dans des stations de gentiane pneumonanthe pour <i>Phengaris alcon alcon</i>.</p> <p>Cette action peut également être mise en œuvre via l'organisation d'enquêtes à destination des partenaires techniques et des bénévoles, en les invitant à vérifier la présence d'œufs sur des pieds de gentianes par exemple. Par ailleurs, certaines espèces de la déclinaison peuvent également faire l'objet de recherches ciblées sur les stades œufs et chenilles : <i>Boloria eunomia</i> (chenilles), <i>Euphydryas aurinia</i> (nids de chenilles), <i>Euphydryas maturna</i> (œufs et nids de chenilles), <i>Parnassius apollo</i> (chenilles), <i>Phengaris alcon alcon</i> (œufs), <i>Phengaris alcon rebeli</i> (œufs), <i>Aglaope infausta</i> (chenilles), <i>Rhagades pruni</i> (chenilles) et <i>Zygaena minos</i> (chenilles).</p>
<b>Action(s) du PRA associée(s)</b>	PRA4, PRA5
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bilans stationnels réalisés à l'échéance du PRA, nombre de sites transmis aux CEN.</li> <li>- Nombre de nouveaux sites de reproduction découverts au cours du PRA.</li> </ul>
<b>Échelle(s) de travail</b>	Bourgogne-Franche-Comté, Bourgogne ou Franche-Comté
<b>Coordinateur(s) de l'action</b>	CBNFC-ORI et SHNA-OFAB
<b>Partenaires avérés et/ou potentiels</b>	DREAL BFC, Région BFC, partenaires techniques et gestionnaires d'espaces naturels, partenaires financiers, réseaux naturalistes de BFC (OPIE Franche-Comté, LPO Bourgogne-Franche-Comté, SBFC...), conservatoires botaniques...

Action n°	<b>PRA2 : Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats</b>
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Actions n°4 et n°5
Axe(s) de travail	Amélioration des connaissances - Protection et gestion conservatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer et mettre à disposition des protocoles de suivis standardisés des papillons de jour et de leurs plantes-hôtes en s'appuyant prioritairement sur les réflexions conduites dans le cadre du PNA.</li> <li>- Définir les tendances des populations de papillons de jour et de leurs plantes-hôtes.</li> <li>- Mettre en place une veille de l'état de conservation des habitats, avec notamment une possibilité d'intervention en cas de constatation de dégradation.</li> </ul>
Description	<p>La mise en place de dispositifs de suivis est une des actions du plan national d'actions, l'apposition d'un label « compatible objectifs-qualité PNA » sur les protocoles étant évoquée dans la description de l'action. Les animateurs du PRA diffuseront donc les protocoles définis au niveau national pour qu'ils soient appliqués en région. Les sites et espèces suivis seront définis sur la base des actions 2 et 3, ainsi que sur leur niveau de priorité. À l'échelle FC, une compilation des suivis déjà mis en œuvre en région et à l'échelle nationale pour suivre l'évolution des populations des espèces du PRA est envisagée. L'établissement de fiches méthodologiques pour plusieurs espèces du plan est également pressenti en vue d'une transmission aux gestionnaires ou volontaires en charge de suivis. Plusieurs structures de Franche-Comté réalisent en effet des suivis réguliers dont certains ont été mis en place au début des années 2000. Plusieurs espèces et stations prioritaires pourront ainsi être sélectionnées et un appel à contribution sera lancé dans le réseau de bénévoles de Franche-Comté pour réaliser un suivi des populations concernées.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	PRA3
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espèces suivies et nombre de participants.</li> <li>- Nombre de stations suivies et fréquence de suivi à l'issue du PRA.</li> <li>- Publication de bilans annuels pour mettre en évidence la tendance évolutive, les variations interannuelles et l'abondance.</li> <li>- Bilans exploitables pour définir l'état de conservation des populations et des habitats.</li> </ul>
Échelle(s) de travail	Bourgogne-Franche-Comté
Coordinateur(s) de l'action	CBNFC-ORI et SHNA-OFAB
Partenaires avérés et/ou potentiels	Conservatoires d'espaces naturels, DREAL BFC, Région BFC, MNHN UMS « PatriNat », opérateur national, RNN, RNR, gestionnaires d'espaces naturels, réseaux naturalistes, conservatoires botaniques, établissements publics (ONF, CNPF, OFB...)...

Action n°	<b>PRA3 : Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires</b>
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Actions n°4 et n°5
Axe(s) de travail	Amélioration des connaissances
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une analyse bibliographique des méthodes existantes en partenariat avec l'animateur national du PNA.</li> <li>- Élaborer des méthodes d'évaluation de l'état de conservation pour les espèces prioritaires qui n'en sont pas déjà dotées.</li> <li>- Évaluer l'état de conservation des espèces prioritaires sur le territoire régional.</li> <li>- Contribuer aux évaluations nationales ou à l'échelle de domaines biogéographiques.</li> </ul>
Description	<p>À l'heure actuelle, l'évaluation de l'état de conservation des populations est un élément indispensable à connaître pour évaluer les tendances d'évolution futures des espèces. Si des méthodes d'évaluation existent pour certains taxons en France, elles concernent surtout les espèces inscrites aux annexes de la Directive Habitats-Faune-Flore, et s'appliquent à l'échelle nationale ou de domaines biogéographiques.</p> <p>Un travail de compilation des méthodes existantes (analyse bibliographique) doit donc être mené dans un premier temps afin de dresser la liste des espèces qui en bénéficient. Par la suite, des méthodes d'évaluation de l'état de conservation pour les espèces régionales qui n'en sont pas déjà dotées devront être définies. Pour cela, ces méthodes doivent agréger et combiner les résultats de protocoles de suivis (cf. action PRA2), pour pouvoir renseigner sur la dynamique des populations, mais aussi des éléments collectés sur d'autres paramètres permettant de renseigner sur la qualité des habitats de reproduction, la connectivité entre les stations ou encore les pressions observées.</p> <p>Les espèces ciblées par cette action devront ensuite être évaluées sur la base des méthodes proposées.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	PRA2
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espèces pour lesquelles une méthode d'évaluation de l'état de conservation a été proposée.</li> <li>- Nombre d'espèces pour lesquelles une évaluation de l'état de conservation a été réalisée.</li> </ul>
Échelle(s) de travail	Bourgogne-Franche-Comté
Coordinateur(s) de l'action	CBNFC-ORI, SHNA-OFAB, opérateur national (Opie) et MNHN UMS « PatriNat »
Partenaires avérés et/ou potentiels	Conservatoires d'espaces naturels, DREAL BFC, Région BFC, RNN, RNR, gestionnaires d'espaces naturels, réseaux naturalistes, conservatoires botaniques, établissements publics (ONF, CNPF, OFB...)...

Action n°	<b>PRA4 : Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires</b>
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Actions n°3 et n°4
Axe(s) de travail	Amélioration des connaissances - Protection et gestion conservatoire
Objectifs	- Comblent les lacunes de connaissance concernant la biologie, l'écologie et le fonctionnement des métapopulations des espèces du PRA. - Obtenir des informations essentielles et précises pour orienter au mieux les actions de gestion et d'entretien des sites de reproduction des espèces du PRA.
Description	Les études réalisées ces dernières années en Bourgogne-Franche-Comté sur plusieurs espèces cibles du PRA, notamment <i>Coenonympha tullia</i> , <i>Coenonympha hero</i> et <i>Phengaris alcon</i> , ont permis de découvrir de nouvelles plantes-hôtes utilisées par ces papillons, qui n'étaient pas encore citées dans la bibliographie. Il existe donc encore une marge de progression au niveau des connaissances relatives aux plantes-hôtes utilisées, mais aussi aux micro-habitats exploités par les chenilles ou encore aux capacités de déplacements des adultes. Il est donc nécessaire de poursuivre les études scientifiques en partenariat avec les acteurs de la recherche, ainsi que les gestionnaires d'espaces naturels. La mobilisation de stagiaires est également possible, plusieurs expériences franc-comtoises s'étant avérées concluantes ( <i>Lycaena helle</i> , <i>Coenonympha tullia</i> ...). Une étude génétique s'appuyant sur la valorisation de ces études est d'ailleurs actuellement en cours dans le massif jurassien (programme « Des ailes pour les tourbières »). Elle résulte d'une collaboration entre plusieurs partenaires techniques dont le PNR du Haut-Jura qui coordonne ce programme. D'autres approches génétiques sont également à l'étude en lien avec les régions limitrophes, Grand-Est notamment.
Action(s) du PRA associée(s)	PRA2
Indicateurs de résultats	Publication d'articles et de rapports présentant les résultats obtenus.
Échelle(s) de travail	Bourgogne-Franche-Comté et nationale
Coordinateur(s) de l'action	CBNFC-ORI, SHNA-OFAB et PNRHJ
Partenaires avérés et/ou potentiels	Conservatoires d'espaces naturels, gestionnaires d'espaces naturels, LECA (Laboratoire d'écologie alpine), laboratoire de Chrono-environnement, Université de BFC, DREAL BFC, ARB BFC...

Action n°	PRA5 : Établir une liste rouge régionale des papillons de jour
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Action n°2
Axe(s) de travail	Amélioration des connaissances - Protection et gestion conservatoire
Objectifs	Établir une liste rouge à l'échelle de la BFC en prenant en compte les spécificités et les enjeux des anciennes régions Bourgogne et Franche-Comté.
Description	<p>La liste rouge des Rhopalocères de Franche-Comté a été publiée en 2008 puis révisée en 2013, celle de Bourgogne en 2015. L'établissement d'une liste rouge à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté est donc nécessaire afin de disposer d'un outil commun.</p> <p>La prise en compte des spécificités et des enjeux des anciennes régions est toutefois particulièrement importante, et cette liste doit laisser la possibilité de faire ressortir des statuts différents en Bourgogne et en Franche-Comté de manière à ne pas masquer un état de conservation défavorable dans l'un des deux territoires (de manière similaire à ce qui a été conduit pour la définition des espèces déterminantes ZNIEFF ou de la sensibilité des taxons). Cette liste sera établie non seulement par des experts issus des structures animatrices, mais également par un groupe de spécialistes structurés en comité, selon la méthodologie UICN.</p> <p>Le CSRPN sera ensuite sollicité pour valider cette nouvelle liste rouge régionale, une labellisation UICN étant recherchée.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	PRA1, PRA2
Indicateurs de résultats	Publication de la liste rouge régionale validée par le CSRPN et labellisée par l'UICN.
Échelle(s) de travail	Bourgogne-Franche-Comté
Coordinateur(s) de l'action	CBNFC-ORI, SHNA-OFAB
Partenaires avérés et/ou potentiels	DREAL BFC, naturalistes experts...

<b>Action n°</b>	<b>PRA6 : Hiérarchiser les stations et les espèces à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères</b>
<b>Priorité</b>	1
<b>Correspondance action(s) du PNA</b>	Action n°4
<b>Axe(s) de travail</b>	Amélioration des connaissances - Protection et gestion conservatoire
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prioriser les interventions en se basant sur une hiérarchisation des espèces et des stations.</li> <li>- Identifier et hiérarchiser les stations orphelines à enjeux des espèces prioritaires.</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>Le nombre d'espèces et de stations concernées par le présent PRA étant particulièrement conséquent, il sera parfois nécessaire de prioriser les niveaux d'intervention. Une hiérarchisation des stations et des espèces sera donc réalisée à l'échelle régionale et parfois au sein des unités paysagères, ceci afin d'être en mesure d'assurer un niveau de conservation optimal pour chacune des espèces et aider les différents partenaires techniques dans leurs orientations.</p> <p><b>Hiérarchisation des espèces</b> Ce travail complémentaire à la celui de la Liste rouge régionale a vocation à servir d'outil d'aide à la décision et à la planification des actions d'étude et de conservation des papillons de jour en valorisant les résultats de la Liste rouge précédemment élaborée. Des indices de vulnérabilité et de responsabilité régionale devront ainsi être définis pour chaque espèce. Le croisement de ces indices aboutira à l'attribution de priorités de conservation et, <i>in fine</i>, à une liste hiérarchisée des espèces prioritaires pour la conservation et la connaissance au niveau régional. La méthode pourra notamment s'inspirer des travaux du MNHN (Barneix &amp; Gigot, 2013) et du travail réalisé par le Groupe Odonat'Auvergne en 2017 sur les Odonates.</p> <p><b>Hiérarchisation des stations</b> Ce travail de hiérarchisation peut être scindé en deux approches (par espèce seule ou par cortège). Il doit suivre un protocole précis, le MNHN doit d'ailleurs fournir des éléments dans les prochains mois. Les opérateurs sont donc dans l'attente de ces éléments pour lancer cette action. Le classement des stations obtenu après analyse permettra de mettre en évidence les sites de reproduction prioritaires et donc d'orienter les actions de conservation et les stratégies d'intervention.</p> <p>En outre, une hiérarchisation des stations des espèces ne bénéficiant d'aucune mesure de protection (espèces orphelines) sera également opérée. Cette analyse devra être réalisée à l'échelle des stations mais une réflexion à l'échelle des métapopulations pourra être conduite pour les espèces qui le nécessitent. Cette réflexion pourra également être mise en place pour les espèces dont les populations connues sont peu représentées dans les espaces protégés.</p>
<b>Action(s) du PRA associée(s)</b>	PRA2, PRA5, PRA7
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espèces traitées.</li> <li>- Réalisation d'une liste hiérarchisée des espèces prioritaires pour la conservation et la connaissance au niveau régional validée par le CSRPN.</li> </ul>
<b>Échelle(s) de travail</b>	Bourgogne-Franche-Comté
<b>Coordinateur(s) de l'action</b>	CBNFC-ORI et SHNA-OFAB
<b>Partenaires avérés et/ou potentiels</b>	Comité d'experts et de gestionnaires, ARB (Sigogne), Conservatoires d'espaces naturels...

Action n°	<b>PRA7 : Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées</b>
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Action n°9
Axe(s) de travail	Protection et gestion conservatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre les stations orphelines à enjeux identifiées aux structures gestionnaires d'espaces naturels et aux services de l'État.</li> <li>- Compléter le réseau régional d'aires protégées pour mieux prendre en compte les stations orphelines des espèces prioritaires.</li> </ul>
Description	<p>Il s'agit d'assurer une protection des principales populations des espèces de papillons de jour inscrites dans la déclinaison par la création de nouvelles aires protégées (Parcs nationaux, RNN, RNR, Réserves biologiques, APPB, APHN) sur le territoire régional. En d'autres termes, cette action vise donc à compléter le réseau actuel de sites protégés en Bourgogne-Franche-Comté.</p> <p>Un bilan de la prise en compte des papillons de jour du PRA dans les différentes stratégies doit être un préalable à la réalisation de cette action. L'identification et la hiérarchisation des stations à enjeux pour chaque espèce doit également être opérée en parallèle (cf. action PRA6).</p> <p>Les différentes stratégies et schémas de protection des espèces à travers l'intégration de stations dans de nouveaux périmètres de protection forte doivent être élaborés et validés collégalement entre les services de l'État et les structures gestionnaires d'espaces naturels ou de connaissance de la biodiversité (CEN, RN, opérateurs Natura 2000, PNR, Conseils départementaux, Fédérations de chasse, CBNFC-ORI, SHNA-OFAB...). Un bilan devra être actualisé de manière régulière pour intégrer l'évolution des connaissances régionales.</p> <p>Cette action s'inscrit notamment dans la nouvelle Stratégie pour les aires protégées (SAP) qui vise à conforter le réseau français des aires protégées et ambitionne de protéger 30% des espaces naturels nationaux d'ici 2030, dont 10% en protection renforcée. Cela passe donc par la création de nouvelles aires protégées réglementaires ou leur agrandissement, mais aussi par des actions de maîtrise foncière (Cen, Conseils départementaux...).</p>
Action(s) du PRA associée(s)	PRA6, PRA8
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolution du nombre de stations en protection réglementaire pour chaque espèce du PRA.</li> <li>- Évolution du nombre de stations en protection foncière pour chaque espèce du PRA.</li> <li>- Bilan comparatif chiffré par espèce à l'issue du Plan avec le pourcentage de stations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sous protection forte (réglementaire),</li> <li>- sous protection foncière,</li> <li>- sous protection contractuelle,</li> <li>- orphelines.</li> </ul> </li> </ul>
Échelle(s) de travail	Bourgogne-Franche-Comté
Coordinateur(s) de l'action	Conservatoires d'espaces naturels, DREAL BFC, CBNFC-ORI et SHNA-OFAB
Partenaires avérés et/ou potentiels	Région BFC, Conseils départementaux, Agences de l'eau, ARB, DDT, gestionnaires d'espaces naturels, forestiers, chambres d'agriculture, agriculteurs, fédérations de chasse, collectivités locales...

Action n°	PRA8 : Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Action n°10
Axe(s) de travail	Protection et gestion conservatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer durablement les stations accueillant une population locale des espèces du PRA.</li> <li>- Développer la mise en place d'outils contractuels pour garantir une gestion favorable des stations des espèces du PRA.</li> </ul>
Description	<p>Cette action vise à poursuivre ou à mettre en œuvre des opérations de gestion favorables au maintien dans un bon état écologique les populations régionales des espèces de la déclinaison et de leurs habitats. Compte-tenu du nombre parfois important de stations, celles présentant des enjeux majeurs de conservation pour les espèces seront prioritairement visées (sites de reproduction, sites à forts effectifs réguliers...) (cf. action PRA6).</p> <p>Ces opérations de gestion peuvent concerner des stations occupées ou non occupées (pour améliorer la connectivité entre les stations) par l'espèce visée et prendre plusieurs formes, en fonction de l'état de conservation de la station, du contexte local ainsi que des opportunités financières et techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entretien léger adapté aux milieux ouverts, clairières et allées forestières ;</li> <li>- réhabilitation d'habitats dégradés (exemple des travaux conduits dans le cadre du programme Life Tourbières du Jura).</li> </ul> <p>Dans certains cas, la réintroduction d'individus sur des stations viables pourra être envisagée. Cette solution devra en revanche s'accompagner d'une étude scientifique poussée concernant la faisabilité d'une telle démarche, d'une demande formulée auprès des autorités compétences et d'un accord du CNPN ou du CSRPN.</p> <p>Plusieurs outils peuvent être mobilisés selon les cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- baux environnementaux (pour de l'entretien courant) ;</li> <li>- contrats Natura 2000 et MAEc ;</li> <li>- actions d'entretien ou de réhabilitation prévues dans les plans de gestion ;</li> <li>- appels à projets des Agences de l'eau ou du Plan de relance ;</li> <li>- programmes Life ;</li> <li>- ...</li> </ul> <p><b>Cortège des papillons des zones humides et tourbières</b></p> <p>Les zones humides et tourbières abritent une faune remarquable et souvent localisée. Si ces milieux font l'objet d'une plus grande attention de nos jours (Pôle Milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté, Plan d'actions Tourbières, Programme Life Tourbières du Jura) et d'un contexte réglementaire plus exigeant (Loi sur l'eau), les menaces sont toujours bien présentes. Ils abritent par ailleurs parmi les espèces les plus fortement menacées de la région. Les enjeux majeurs de gestion consistent notamment à préserver l'alimentation en eau de ces secteurs, freiner la fermeture des milieux (développement des ligneux), maintenir ou mettre en place une gestion douce et extensive des habitats adaptée au cycle de vie des espèces présentes (adapter la pression de pâturage ou la période de fauche) et enfin réguler la fréquentation des visiteurs (limiter le surpiétinement et le dérangement des espèces). D'autre part, il s'agit également d'engager des opérations de réhabilitation des habitats dégradés (suppression de drains...) afin d'offrir une plus grande disponibilité d'habitats favorables aux espèces. Les enseignements du programme Life Tourbières du Jura, l'un des plus ambitieux programmes de restauration des tourbières d'Europe, pourront servir de base aux réflexions.</p> <p>Espèces concernées : <i>Boloria aquilonaris</i>, <i>Boloria eunomia</i>, <i>Boloria titania</i>, <i>Coenonympha hero</i>, <i>Coenonympha tullia</i>, <i>Colias palaeno</i>, <i>Euphydryas aurinia</i>, <i>Lycaena dispar</i>, <i>Lycaena helle</i>, <i>Phengaris alcon alcon</i>, <i>Phengaris nausithous</i> et <i>Phengaris teleius</i>.</p>

	<p><b>Cortège des papillons des prairies et pelouses sèches</b></p> <p>Les milieux prairiaux fleuris et pelouses sèches constituent des habitats de choix pour de nombreuses espèces de papillons. La préservation de ces habitats, et plus particulièrement des pelouses sèches qui abritent des espèces fortement menacées (Apollon, Hermite, Azuré du serpolet, Mercure...), relève donc d'un enjeu majeur pour la région. Une gestion adaptée reste cependant nécessaire pour garantir des conditions de vie idéales pour les espèces inféodées : maintenir ou mettre en place une gestion douce et extensive des habitats adaptée au cycle de vie des espèces présentes (adapter la pression de pâturage ou la période de fauche), freiner le développement des ligneux sur les sites abandonnés (fermeture), interdire l'utilisation du casse-cailloux (déstructuration des sols), limiter ou prohiber la fertilisation. Les stations ayant fait l'objet de plantations (résineux) doivent être restaurés (abattage des arbres et exports des rémanents). Un Programme d'actions en faveur des Landes et pelouses sèches de Bourgogne-Franche-Comté a été lancé en 2019, dont l'un des axes vise à apporter un appui aux opérations de gestion et de restauration.</p> <p>Espèces concernées : <i>Adscita manni</i>, <i>Aglaope infausta</i>, <i>Arethusana arethusana</i>, <i>Chazara briseis</i>, <i>Cupido osiris</i>, <i>Erebia pronoe</i>, <i>Euchloe crameri</i>, <i>Hipparchia semele</i>, <i>Hipparchia statilius</i>, <i>Jordanita notata</i>, <i>Jordanita subsolana</i>, <i>Lycaena alciphron</i>, <i>Melitaea aurelia</i>, <i>Muschampia floccifera</i>, <i>Parnassius apollo</i>, <i>Phengaris arion</i>, <i>Phengaris alcon rebeli</i>, <i>Polyommatus dorylas</i>, <i>Pontia daplidice</i>, <i>Pseudophilotes baton</i>, <i>Pyrgus carthami</i>, <i>Pyrgus cirsii</i>, <i>Zygaena minos</i>, <i>Zygaena osterodensis</i> et <i>Zygaena romeo</i>.</p> <p><b>Cortège des papillons des forêts, lisières et clairières</b></p> <p>Les lisières et les clairières s'apparentent aux prairies ou aux pelouses et se voient fréquentées par plusieurs espèces régionales à enjeux, comme le Damier du frêne ou la Bacchante. La gestion de ces espaces doit permettre de préserver des lisières à strates étagées (à plusieurs niveaux de végétation) et des clairières ouvertes favorables au maintien des espèces et à leur circulation. Il convient également de préserver des allées forestières larges bordées par une strate de buissons. Des partenariats avec l'ONF et le CRPF semblent indispensables pour garantir une gestion pérenne de ces milieux.</p> <p>Espèces concernées : <i>Euphydryas maturna</i>, <i>Heteropterus morpheus</i>, <i>Hipparchia fagi</i>, <i>Limenitis populi</i>, <i>Lopinga achine</i> et <i>Rhagades pruni</i>.</p>
<b>Action(s) du PRA associée(s)</b>	PRA2, PRA4, PRA6
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de stations d'espèces du PRA dotées d'un bail rural à clauses environnementales.</li> <li>- Nombre ou surface de Contrats Natura 2000 pour améliorer l'état de conservation des stations d'espèces du PRA.</li> <li>- Surface par milieux ayant fait l'objet de travaux d'entretien durant la période du PRA.</li> <li>- Surface par milieux ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation durant la période du PRA.</li> <li>- Nombre de gestionnaires engagés dans ce type d'actions.</li> <li>- Montants des travaux engagés par type de milieux.</li> </ul>
<b>Échelle(s) de travail</b>	Bourgogne-Franche-Comté
<b>Coordinateur(s) de l'action</b>	Conservatoires d'espaces naturels, CBNFC-ORI et SHNA-OFAB
<b>Partenaires avérés et/ou potentiels</b>	DREAL BFC, Région BFC, Conseils départementaux, Agences de l'eau, ARB, DDT, réserves naturelles, gestionnaires d'espaces naturels, forestiers, chambres d'agriculture, agriculteurs, fédérations de chasse, collectivités locales...

Action n°	<b>PRA9 : Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées</b>
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Actions n°9 et n°10
Axe(s) de travail	Protection et gestion conservatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans la gestion des aires protégées.</li> <li>- Transmettre les données relatives aux espèces du PRA aux gestionnaires d'aires protégées lors de la rédaction ou du renouvellement d'un plan de gestion.</li> </ul>
Description	<p>Les gestionnaires d'espaces naturels ont besoin de connaître quelles sont les espèces patrimoniales présentes sur leurs sites afin de hiérarchiser les enjeux et d'adapter les pratiques mises en place. Cependant, la connaissance de la répartition des espèces est en constante évolution et les informations mises à jour ne leur sont pas toujours transmises. Aussi, il apparaît essentiel de dresser un bilan de la présence des espèces dans les périmètres de protection forte et/ou gérés et d'en informer les gestionnaires lors de la rédaction ou du renouvellement d'un document de gestion. Cette information peut se faire sous la forme de note de synthèse, de transmission de données ou de réunion d'échanges.</p> <p>Des préconisations et conseils de gestion peuvent également leur être dispensées afin d'assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les périmètres en protection forte ou gérés.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	PRA5, PRA6, PRA8
Indicateurs de résultats	Nombre de synthèses transmises aux structures gestionnaires d'espaces naturels et aux animateurs Natura 2000 ou de réunions d'échanges organisées.
Échelle(s) de travail	Bourgogne-Franche-Comté
Coordinateur(s) de l'action	CBNFC-ORI, SHNA-OFAB et ARB (Sigogne)
Partenaires avérés et/ou potentiels	Conservatoires d'espaces naturels, DREAL BFC, OFB, Région BFC, Conseils départementaux, réserves naturelles, animateurs Natura 2000, Parc naturels régionaux, Parc national de forêts, FDC39, FDC25...

Action n°	<b>PRA10 : Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction</b>
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Actions n°6 et n°11
Axe(s) de travail	Protection et gestion conservatoire - Sensibilisation et formation - Réseaux et dynamiques d'échanges
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre les données entomologiques relatives aux espèces prioritaires aux services de l'État pour une meilleure prise en compte des enjeux à l'échelle régionale.</li> <li>- Définir une stratégie avec les services de l'État pour une meilleure diffusion des informations au niveau local (communauté des communes, communes) et faire en sorte que les acteurs locaux s'approprient les enjeux à leurs échelles.</li> </ul>
Description	<p>Les données entomologiques sont transmises annuellement à la DREAL BFC. Plusieurs échanges avec des maires, des propriétaires ou des agriculteurs mettent en évidence les lacunes en termes d'information. En effet, le constat montre que certains usagers détruisent des espèces protégées et/ou leurs habitats par méconnaissance et défaut d'information. Il est donc urgent de valoriser les nombreuses données entomologiques disponibles dans les bases régionales et de mettre en place une procédure d'information des communes dans un premier temps pour que les enjeux soient mieux pris en compte au niveau local. Cette phase d'information devrait être généralisée à l'ensemble des enjeux faunistiques et floristiques. Les élus locaux ont rarement connaissance des bases de données disponibles en ligne (Sigogne, Znieff...) et ignorent donc la présence d'espèces protégées ou menacées dans leur territoire.</p> <p>En outre, les opérateurs régionaux doivent poursuivre la fourniture de couches d'alertes annuelles aux services de l'État (DDT, OFB...). Les opérateurs régionaux sont par ailleurs tenus de répondre aux sollicitations des services de l'État pour des expertises ou des demandes de renseignements complémentaires pour des dossiers liés aux espèces du PRA.</p> <p>Enfin, il apparaît nécessaire de porter à connaissance auprès des propriétaires privés et des municipalités la présence d'espèces protégées sur leurs propriétés.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	PRA15
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de communes informées et fréquence (en fonction de l'amélioration de la connaissance).</li> <li>- Fréquence de transmission de la couche d'alerte aux services de l'État.</li> <li>- Nombre de propriétaires privés informés.</li> </ul>
Échelle(s) de travail	Bourgogne-Franche-Comté
Coordinateur(s) de l'action	DREAL BFC, CBNFC-ORI, SHNA-OFAB et Conservatoires d'espaces naturels
Partenaires avérés et/ou potentiels	ARB (Sigogne), services de l'État...

Action n°	PRA11 : Former les partenaires techniques et les services de l'État
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Action n°13
Axe(s) de travail	Sensibilisation et formation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des formations adaptées par territoire et centrées sur les enjeux.</li> <li>- Former à la reconnaissance des espèces du PRA et de leurs plantes-hôtes, informer des principaux traits d'écologie et de biologie et donner des préconisations de gestion.</li> <li>- Diffuser les supports disponibles (fiches espèces, fiches techniques d'aide à l'entretien et la gestion des habitats...).</li> </ul>
Description	<p>Les opérateurs régionaux organiseront plusieurs sessions de formation à destination des partenaires techniques et des services de l'État. Ces formations pourront se faire à des échelles différentes (régionales, départementales, sites Natura 2000, PNR...).</p> <p>Elles auront pour objectif de présenter les principaux enjeux entomologiques du territoire concerné (espèces et secteurs). Les participants seront également formés à la reconnaissance des espèces et des plantes-hôtes sur le terrain. Des orientations de gestion seront également données au cours de ces journées pour permettre aux gestionnaires d'adapter ou de maintenir les pratiques dans le cas de zones exploitées par exemple. Des documents supports seront également distribués, plusieurs fiches espèces et fiches techniques d'aide à l'entretien et à la gestion des habitats étant d'ores et déjà disponibles. Les participants à ces formations pourront ensuite intervenir dans les opérations de suivis de stations, à condition d'avoir les autorisations nécessaires, ou contribuer à l'inventaire permanent.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	
Indicateurs de résultats	Nombre de formations organisées et nombre de participants.
Échelle(s) de travail	Régionale ou locale
Coordinateur(s) de l'action	CBNFC-ORI, SHNA-OFAB et Conservatoires d'espaces naturels
Partenaires avérés et/ou potentiels	DREAL BFC, Région BFC, Conseils départementaux, ARB, associations naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels, bureaux d'étude, services de l'État (ONF, OFB, service de route...)...

<b>Action n°</b>	<b>PRA12 : Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation</b>
<b>Priorité</b>	1
<b>Correspondance action(s) du PNA</b>	Action n°13
<b>Axe(s) de travail</b>	Sensibilisation et formation
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers, services d'entretien des bords de route...) pour favoriser les bonnes pratiques dans le but d'assurer la pérennité des stations.</li> <li>- Sensibiliser les agriculteurs et les forestiers aux enjeux entomologiques présents dans les parcelles qu'ils exploitent.</li> <li>- Renforcer les actions de sensibilisation déjà existantes et en développer de nouvelles.</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>Plusieurs espèces du PRA sont liées à des milieux agricoles ou à leurs marges et sont donc fortement impactées par des pratiques inadaptées et intensives, ou au contraire par l'abandon des pratiques agro-pastorales permettant le maintien d'un niveau d'ouverture suffisant de leurs sites de reproduction. Il est donc nécessaire de multiplier les interventions à destination des agriculteurs et de les sensibiliser aux enjeux présents dans les parcelles qu'ils exploitent. Des sessions de formation seront donc proposées dans différents territoires de la région. À titre d'exemple, des interventions sont d'ores et déjà ciblées pour 2022 en faveur de <i>Maculinea nausithous</i> et <i>Coenonympha tullia</i> en Franche-Comté. Il importe que les élus, les gestionnaires d'espaces naturels, les partenaires techniques locaux et les Chambres d'agriculture soient associés à ces démarches pour une meilleure adhésion des exploitants agricoles. Certains documents supports déjà existants, comme le livret « La biodiversité au service de ma ferme » réalisé par le CBNFC-ORI en 2020, pourront être valorisés à cette occasion.</p> <p>Les collaborations établies avec certains organismes comme l'URFAC se devront d'être poursuivies et renforcées, avec pour exemple les interventions déjà conduites au cours des réunions environnement organisées dans les fruitières de Franche-Comté ou la publication d'articles dans le journal agricole « La Terre de chez nous » en lien avec les thématiques abordées dans la gazette (sol, prairies, affleurements rocheux, zones humides, haies...).</p> <p>Des formations similaires centrées sur les espèces forestières seront proposées à destination des exploitants forestiers et des agents de l'ONF.</p> <p>Enfin, des sessions de formations ou opérations de sensibilisation auprès des services d'entretien des bords de route seront proposées afin de favoriser une gestion adaptée aux besoins des espèces prioritaires ou aux papillons en général (fauche tardive par exemple).</p>
<b>Action(s) du PRA associée(s)</b>	
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations organisées et nombre de participants.</li> <li>- Nombre de documents supports réalisés.</li> <li>- Nombre de publications dans des journaux ou lettres d'informations.</li> <li>- Nombre de structures ayant participé à des formations.</li> <li>- Nombre de structures ayant organisé des formations.</li> </ul>
<b>Échelle(s) de travail</b>	Locale
<b>Coordinateur(s) de l'action</b>	CBNFC-ORI, SHNA-OFAB et Conservatoires d'espaces naturels.
<b>Partenaires avérés et/ou potentiels</b>	Gestionnaires d'espaces naturels locaux, Chambres d'agriculture, ONF, élus locaux, Région BFC, ARB, CRPF...

Action n°	PRA13 : Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié
Priorité	2
Correspondance action(s) du PNA	Action n°12
Axe(s) de travail	Sensibilisation et formation
Objectifs	Sensibiliser un public varié dont le grand public grâce à différents outils de communication et avec l'appui des médias.
Description	<p>Des documents de communication seront réalisés au niveau national dans le cadre de l'animation du PNA, ces derniers seront donc utilisés en BFC et diffusés pour sensibiliser des publics variés dont le grand public. Suite à une sollicitation de l'opérateur national, le CEN FC, l'EPAGE HDHL et le CBNFC-ORI ont participé à des films de sensibilisation dédiés à <i>Lycaena helle</i>, <i>Euphydryas aurinia</i> et <i>Lopinga achine</i> ; ces films seront donc utilisés dans le cadre de cette action. Des supports complémentaires seront réalisés au niveau régional si nécessaire (plaquette, flyer enquête...).</p> <p>Les enquêtes grand public seront poursuivies par les opérateurs régionaux, en étroite collaboration avec l'OPIE FC. Même si les espèces ciblées ne sont pas des espèces du PRA, ces enquêtes permettent de sensibiliser un public nouveau.</p> <p>Enfin, les opérateurs et leurs partenaires continueront à publier des articles dans des journaux régionaux ou des lettres d'information, ainsi que dans les réseaux sociaux, outil particulièrement intéressant pour toucher un public plus jeune et extérieur aux réseaux naturalistes classiques.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'articles réalisés (presse, lettre d'information...).</li> <li>- Nombre d'interventions (radio, TV...).</li> <li>- Nombre de publications dans les réseaux sociaux.</li> <li>- Nombre de documents régionaux ou nationaux diffusés.</li> </ul>
Échelle(s) de travail	Nationale et régionale
Coordinateur(s) de l'action	CBNFC-ORI, SHNA-OFAB (chargé.es de communication) et opérateur national
Partenaires avérés et/ou potentiels	ARB, DREAL BFC, Région BFC, gestionnaires d'espaces naturels, médias, chargés de communication de structures diverses...

Action n°	<b>PRA14 : Poursuivre les échanges interrégionaux et renforcer les échanges à l'échelle de massifs ou de bassins</b>
Priorité	2
Correspondance action(s) du PNA	Action n°8
Axe(s) de travail	Amélioration des connaissances - Protection et gestion conservatoire - Réseaux et dynamiques d'échanges
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre des actions à l'échelle de massifs ou de bassins.</li> <li>- Renforcer les partenariats avec les régions voisines et la Suisse.</li> <li>- Organiser des rencontres et/ou colloques suprarégionaux sur les thématiques liées aux espèces PNA.</li> </ul>
Description	<p>Les opérateurs du précédent plan d'actions en faveur des <i>Maculinea</i> d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Franche-Comté se sont rencontrés à 5 reprises entre 2014 et 2018. Ces journées étaient l'occasion de visiter des stations d'espèces cibles et d'échanger sur des expériences d'actions de gestion, de sensibilisation, de suivis... Ces rencontres, potentiellement élargies à l'échelle d'un quart nord-est plus vaste, sont ciblées pour être reconduites.</p> <p>Le programme multi-partenarial « Des ailes pour les tourbières » lancé en 2017 a par ailleurs permis de travailler à l'échelle des massifs vosgien et jurassien et de réaliser des actions de connaissance et de recherche scientifique (étude génétique).</p> <p>Des échanges réguliers ont également lieu avec les structures partenaires d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment les CEN Allier et Auvergne. Des études à plus large échelle entre la Côte-d'Or et la Haute-Marne sur les populations de <i>Phengaris alcon</i> et <i>Euphydryas maturna</i> sont également à l'étude.</p> <p>Les échanges déjà en place seront donc poursuivis au cours du second plan, et d'autres seront développés notamment avec nos voisins de Rhône-Alpes et de Suisse. Il est effectivement nécessaire de travailler à l'échelle de massifs, jurassien par exemple, pour préserver les métapopulations des espèces présentes dans ce territoire comme <i>Lycaena helle</i> par exemple.</p> <p>Enfin, le CBNFC-ORI et la SHNA-OFAB organiseront ou s'associeront à des colloques en lien avec les objectifs du PRA.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	PRA2 et PRA4
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres interrégionales auxquelles les opérateurs ont participé.</li> <li>- Nombre de colloques organisés ou auxquels les opérateurs ont participé.</li> <li>- Nombre de partenariats ou projets établis à l'échelle de bassin ou massif au cours du Plan.</li> </ul>
Échelle(s) de travail	Bassin, massif ou interrégionale
Coordinateur(s) de l'action	Les opérateurs des PRA dans les différentes régions concernées et leurs partenaires techniques
Partenaires avérés et/ou potentiels	ARB, opérateur national, opérateurs régionaux, gestionnaires d'espaces naturels, DREAL BFC, Région BFC...

Action n°	<b>PRA15 : Poursuivre la centralisation et la diffusion des données entomologiques aux échelles régionale et nationale et établir une compilation des ressources documentaires régionales</b>
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Actions n°6 et 7
Axe(s) de travail	Réseaux et dynamiques d'échanges - Amélioration des connaissances
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la centralisation et la validation des données entomologiques dans les bases régionales.</li> <li>- En assurer la diffusion auprès des gestionnaires d'espaces naturels et des services de l'État.</li> <li>- Compiler les ressources documentaires en lien avec les espèces du PRA et les mettre à disposition des partenaires techniques et de l'opérateur du PNA.</li> </ul>
Description	<p>Le CBNFC-ORI centralise les données entomologiques acquises en Franche-Comté dans la base de données Taxa déployée en 2001 pour l'entomologie. En parallèle, les données sont géolocalisées sous format SIG avec des niveaux de précision variables (commune, lieu-dit, polygone, transect ou ponctuel). Les bilans stationnels ont d'ailleurs permis de localiser de façon précise de nombreuses stations des espèces du PRA. Le CBNFC-ORI est reconnu comme structure référente pour la validation et la centralisation des données entomologiques en Franche-Comté. Plusieurs conventions d'échanges de données sont en cours, notamment avec le CEN Franche-Comté ou la LPO Bourgogne-Franche-Comté. Le CBNFC-ORI alimente également la plateforme de géoservices pour la biodiversité Sigogne dans le cadre du SINP.</p> <p>En Bourgogne, la SHNA-OFAB centralise les données dans la Bourgogne Base Fauna créée en 2005 avec plus de 30 partenaires. L'atout de cette base de données est la possibilité d'inclure dans les relevés des informations sur les habitats d'espèces, sur les milieux aquatiques et les menaces ou mesures à réaliser sur site, en plus de la simple localisation géographique sous format SIG. La SHNA-OFAB est reconnue comme structure référente pour la validation et la centralisation des données faune hors poissons et oiseaux pour la Bourgogne.</p> <p>Les échanges de données entre la Bourgogne-Franche-Comté et le niveau national sont cadrés par une charte partenariale, établie entre l'Agence régionale de biodiversité qui porte la plateforme de géoservices Sigogne et les producteurs de données naturalistes. Cette charte définit les modalités de diffusion des données entre la plateforme régionale et l'INPN, conformément au protocole du SINP.</p> <p>Concernant enfin les ressources documentaires relatives aux espèces du PRA, une compilation régulière est nécessaire afin d'en assurer la diffusion auprès des acteurs concernés et leur mise à disposition auprès de l'opérateur national (en prenant en compte la sensibilité de diffusion des données définie à l'échelle régionale). Cette démarche est particulièrement importante pour transmettre les retours d'expérience par rapport aux actions de gestion des sites de reproduction, qu'elles soient concluantes ou non.</p>
Action(s) du PRA associée(s)	PRA4
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre total de données intégrées et validées des espèces du PRA et évolution au cours du PRA.</li> <li>- Nombre de données transmises au niveau national et dans l'outil Sigogne.</li> <li>- Nature des échanges avec les différents acteurs du plan à l'échelle régionale.</li> <li>- Nombre d'acteurs, structures professionnelles et observateurs amateurs, mobilisés dans la collecte de données.</li> <li>- Nombre de documents et études compilés par espèces du PRA.</li> </ul>
Échelle(s) de travail	Régionale et nationale
Coordinateur(s) de l'action	CBNFC-ORI et SHNA-OFAB
Partenaires avérés et/ou potentiels	ARB (Sigogne), OFB/MNHN/CNRS (UMS « PatriNat »), DREAL BFC, Région BFC, opérateur régional, partenaires techniques, réseaux naturalistes...

Action n°	PRA16 : Animer le réseau d'acteurs et diffuser l'information
Priorité	1
Correspondance action(s) du PNA	Actions n°1, n°7 et n°12
Axe(s) de travail	Administration - Réseaux et dynamiques d'échanges
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un comité de suivi du PRA en faveur des papillons de jour et organiser une réunion annuelle.</li> <li>- Tenir un tableau de bord répertoriant chacune des actions du Plan régional.</li> <li>- Intégrer ou continuer à participer aux Comités de pilotage des programmes régionaux en faveur des tourbières (Plan d'actions Tourbières), des pelouses (Programme Landes et pelouses sèches) et du Pôle Milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté.</li> <li>- Formaliser des temps d'échanges avec les opérateurs des sites Natura 2000.</li> <li>- Formaliser des temps d'échanges avec les Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Franche-Comté.</li> <li>- Diffuser régulièrement des informations aux partenaires techniques et financiers à travers divers réseaux de diffusion (évolution de la connaissance, publications, retours d'expérience...) et formaliser des temps d'échanges (rencontres techniques).</li> <li>- Poursuivre la rédaction de la lettre d'informations des PRA en faveur des papillons et des libellules de BFC en associant les partenaires techniques à la rédaction.</li> </ul>
Description	La mise en œuvre des actions décrites dans le PRA en faveur des papillons de jour passe par la constitution d'un réseau d'acteurs diversifié, qui feront notamment partie du comité de suivi. Ce second plan se doit d'être opérationnel et d'aboutir à des actions concrètes pour préserver le maximum de sites de reproduction des espèces concernées par ce PRA. Une animation active et une diffusion régulière d'informations sont donc essentielles au bon déroulement de ce plan.
Action(s) du PRA associée(s)	Toutes
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion annuelle du comité de suivi.</li> <li>- Nombre de participations aux COPIL et COTECH des programmes en lien avec le PRA.</li> <li>- Nombre de courriels diffusés par an.</li> <li>- Nombre de journées techniques et temps d'échanges.</li> <li>- Publication d'une lettre d'information par an.</li> <li>- Publication d'un document de synthèse du PRA à l'issue des 10 ans.</li> </ul>
Échelle(s) de travail	Bourgogne-Franche-Comté
Coordinateur(s) de l'action	Animation réalisée par le CBNFC-ORI en Franche-Comté et la SHNA-OFAB en Bourgogne
Partenaires avérés et/ou potentiels	ARB Franche-Comté, DREAL BFC, Région BFC, Conseils départementaux, Conservatoires d'espaces naturels, gestionnaires d'espaces naturels, partenaires techniques et financiers, opérateur national, Opie Franche-Comté...

### 3. Calendrier prévisionnel des actions

Le tableau IV donne une estimation des besoins (en nombre de jours) évalués pour la réalisation de chaque action de la déclinaison régionale. Les chiffres donnés correspondent à un chiffrage régional. Ils sont indicatifs et peuvent être amenés à évoluer au fur et à mesure de l'avancée du PRA et des opportunités. Il est particulièrement mis l'accent sur la nécessité de financer au mieux les actions, et notamment les actions administratives et d'animation dont les financements sont souvent sous-évalués au regard du travail à fournir (cf. responsabilité de la Bourgogne-Franche-Comté au regard du nombre d'espèces).

Tableau IV. Besoins évalués pour la réalisation de chaque action du PRA (en nombre de jours)

Intitulé de l'action	Code	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Commentaire
Poursuivre la réalisation de bilans stationnels et rechercher de nouveaux sites de reproduction dans les habitats favorables et dans les stations de plantes-hôtes	PRA1	-	65	65	65	65	65	65	65	65	65	-
Poursuivre et mettre en place des suivis des populations de papillons de jour, de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats	PRA2	-	65	65	65	65	65	65	65	65	65	-
Participer à l'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des espèces prioritaires	PRA3	-	-	40	30	15	15	15	15	15	15	-
Poursuivre ou engager des études scientifiques ciblées vers la biologie, l'écologie ou le fonctionnement métapopulationnel des papillons de jour prioritaires	PRA4	-	NE	Dépend fortement des opportunités et des thématiques abordées								
Établir une liste rouge régionale des papillons de jour	PRA5	-	-	30	2	-	-	-	-	-	30	Comprend également le temps de présentation des résultats au CSRPN (2024)
Hierarchiser les stations et les espèces à l'échelle régionale ou à l'échelle des unités paysagères	PRA6	-	15	25	15	15	15	15	15	15	15	Production de synthèses régulières par grand type de milieux et organisation de réunions de routine avec les partenaires
Intégrer les stations orphelines des espèces prioritaires dans les stratégies de création de nouvelles aires protégées	PRA7	-	NE	Dépend fortement des opportunités								
Assurer une gestion conservatoire favorable sur les stations d'espèces prioritaires	PRA8	-	NE	Dépend fortement des modalités de gestion ou de restauration propres à chaque station et des opportunités								
Assurer une meilleure prise en compte des espèces du PRA dans les documents de gestion des aires protégées	PRA9	-	10	10	10	10	10	10	10	10	10	Dépend fortement des sollicitations reçues (et donc du nombre de plans de gestion renouvelés ou rédigés chaque année)
Diffuser les données d'espèces prioritaires aux services de l'État et aux collectivités en vue de la préservation et de la prise en compte des sites de reproduction	PRA10	-	5	5	5	5	5	5	5	5	5	-
Former les partenaires techniques et les services de l'État	PRA11	-	15	15	15	5	5	5	5	5	5	Comprend la création de supports les premières années

Mettre en place des formations à destination des acteurs socio-économiques (exploitants agricoles et forestiers...) et poursuivre les actions de sensibilisation	PRA12	-	15	15	15	5	5	5	5	5	5	Comprend la création de supports les premières années
Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication auprès d'un public varié	PRA13	-	20	20	20	20	20	20	20	20	20	-
Poursuivre les échanges interrégionaux et renforcer les échanges à l'échelle de massifs ou de bassins	PRA14	-	5	5	5	5	5	5	5	5	5	-
Poursuivre la centralisation et la diffusion des données entomologiques aux échelles régionale et nationale et établir une compilation des ressources documentaires régionales	PRA15	-	10	10	10	10	10	10	10	10	10	-
Animer le réseau d'acteurs et diffuser l'information	PRA16	-	205	205	205	205	205	205	205	205	205	Correspond à ½ ETP par an pour chaque ancienne région

**TOTAL**

NE = Non évaluable

## VI. CONCLUSION

Bio-indicateurs de l'état de santé des milieux naturels, les menaces actuellement recensées sur les papillons diurnes en Bourgogne-Franche-Comté révèlent un dysfonctionnement des équilibres écologiques pour de nombreux habitats fragiles. Pourtant, la région possède encore un patrimoine naturel exceptionnel : la présence actuelle de certains taxons, dont les populations nationales se font fortement raréfiées dans les autres régions où elles étaient présentes voire qui ont totalement disparu ailleurs, témoigne d'une volonté commune de préserver ces espèces fragiles et leurs habitats. La région possède ainsi une forte responsabilité en matière de préservation et de sauvegarde de certaines espèces, et notamment de celles fréquentant les milieux tourbeux (espèces tyrophobiontes).

Avec 42 espèces menacées ciblées, le Plan régional d'actions 2021-2030 en faveur des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté vise à coordonner les initiatives en faveur de la préservation de ces emblèmes de nos milieux ouverts. Il dresse une liste de 16 actions ayant pour but d'organiser un suivi cohérent des populations, de mener des opérations de protection et de conservation favorables à leur maintien sur le territoire, et à promouvoir des actions de sensibilisation et de formation auprès de publics variés. Ces objectifs paraissent certes ambitieux au vu de l'ampleur des actions à conduire et de l'urgence à préserver certaines espèces, mais gageons que les résultats à venir soient à la hauteur des besoins identifiés pour la conservation de ces insectes ô combien fragiles et menacés.



Figure 12. Suivi scientifique de la Gentiane croisettes © L. Bettinelli / CEN FC



Figure 13. Chenille d'Apollon © B. Greffier



Figure 14. Le Cirque de Vogna à Arinthod (39) abrite une population de *Phengaris alcon alcon* et *P. alcon rebeli* © J. Ryelandt

## VII. BIBLIOGRAPHIE

### • Bibliographie relative à la déclinaison

BARNEIX, M. & GIGOT, G., 2013. *Listes rouges des espèces menacées et enjeux de conservation : Étude prospective pour la valorisation des Listes rouges régionales – Propositions méthodologiques*. SPN-MNHN, Paris. 63 p.

CBNFC-ORI, 2013. *Listes rouges régionales d'insectes de Franche-Comté : Libellules (Odonates), Criquets, Sauterelles et Grillons (Orthoptères), Papillons de jour (Rhopalocères & Zygènes) et Mantes (Mantidés). Évaluation du risque de disparition selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. 12 p.

DUPONT, P., 2010. *Plan national d'actions en faveur des Maculinea 2011-2015*. Office pour les insectes et leur environnement-Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. 138 pp.

ESSAYAN, R., JUGAN, D., MORA, F. & RUFFONI, A. (coord.), 2013. *Atlas des papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté (rhopalocères et zygènes)*. *Rev. Sci. Bourgogne-Nature Hors-série* 13. 494 p.

HOUARD, X. & JAULIN, S. (coord.), 2018. *Plan national d'actions en faveur des « Papillons de jour » - Agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux 2018-2028*. Office pour les insectes et leur environnement - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Ministère de la Transition écologique et solidaire. 64 p.

JACQUOT, P. & MORA, F., 2011. *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014*. Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p + annexes.

LAFRANCHIS, T., 2000. *Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Collection Parthénope. Ed. Biotope, Mèze. 448 p.

LAFRANCHIS, T., 2016. *Papillons de France. Guide de détermination des papillons diurnes (Rhopalocères, Zygènes et Hétérocères diurnes)*. Ed. Diatheo. 351 p.

LAFRANCHIS, T., JUTZELER, D., GUILLOSSON, J.-Y., KAN, P. & KAN, B., 2015. *La vie des papillons. Ecologie, Biologie et Comportement des Rhopalocères de France*. Ed. Diatheo. 752 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, 1987. *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces, dangers qui les menacent, protection*. Pro Natura, 512 p.

MORA, F., ITRAC-BRUNEAU, R., BARBOTTE, Q., VILCOT, V. & CARNET, M., 2020. *Actualisation de la liste régionale des espèces déterminantes ZNIEFF de Bourgogne-Franche-Comté : volet entomologie. Note méthodologique pour le CSRPN*. Société d'histoire naturelle d'Autun & Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés. 6 p + annexes.

PRO NATURA, 1999. *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces, dangers qui les menacent, protection. Volume 2*. Pro Natura, 667 p.

RUFFONI, A. (coord.), 2015. *Élaboration d'une Liste rouge des Rhopalocères et Zygènes de Bourgogne - Dossier de synthèse*. Société d'histoire naturelle d'Autun, Saint-Brisson. 11 p.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2014. *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France. 16 p.

**• Bibliographie régionale (non exhaustive) consultable auprès des structures**

BARBOTTE, Q., 2016a. *Amélioration des connaissances sur les stations à Maculineaalcon «alcon» dans le Morvan, rapport d'exécution*. Société d'histoire naturelle d'Autun. 16 p.

BARBOTTE, Q., 2016b. *Inventaire et connaissance de la faune sauvage et de ses habitats – Département de Côte-d'Or - Bilan stationnel et inventaire sur les papillons et orthoptères menacés des milieux secs de Côte-d'Or – Rapport d'études 2016*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 16 p.

BARBOTTE, Q., 2017. *Bilan stationnel et inventaire sur les lépidoptères et orthoptères menacés – Rapport d'études*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 18p.

BARBOTTE, Q., 2018a. *Bilan stationnel et inventaire sur les lépidoptères et orthoptères menacés – Rapport d'exécution 2017*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 18 p.

BARBOTTE, Q., 2018b. *Etat initial des lépidoptères des milieux tourbeux dans le cadre de la création de la RNR Tourbières du Morvan – Rapport d'exécution 2017*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 22 p.

BARBOTTE, Q., 2019a. *Bilan stationnel et inventaire sur les lépidoptères et orthoptères menacés – Rapport d'exécution 2018*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 13 p.

BARBOTTE, Q., 2019b. *Suivi des peuplements de Rhopalocères des prairies paratourbeuses – Rapport d'études : Action CS3.5, année 1*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 4 p.

BARBOTTE, Q., 2020a. *Bilan stationnel et inventaire sur les papillons et orthoptères menacés – Rapport d'exécution 2019*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 14 p.

BARBOTTE, Q., 2020b. *Suivi et conservation des stations menacées de Phengarisalcon du Morvan – Rapport d'exécution 2019*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 9 p.

BARBOTTE, Q., 2020c. *Suivi des peuplements de Rhopalocères des prairies paratourbeuses. Rapport d'études, année 2*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 9 p.

BARBOTTE, Q., 2021. *Suivi des peuplements de Rhopalocères des prairies paratourbeuses. Rapport d'étude 2021*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 8 p.

BARBOTTE, Q. & RUFFONI, A., 2015. *Inventaire des populations de Maculineaalcon «rebeli» et Maculineaalcon «alcon» en Bourgogne - Année 2015*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 56 p.

BONENFANT, J. & JOUVE, M., 2016. *Mise en place d'un protocole de suivi des Rhopalocères pour contribuer à évaluer l'évolution de l'état de conservation des habitats de milieux ouverts de la Réserve naturelle nationale du Bois du Parc*. Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Fénay. 42 p.

CENCA, 2020. *Note de synthèse sur le Damier du frêne*. 8 p.

CORNUEL-WILLERMOZ, A., 2018. *Étude des populations de nacré de la canneberge (Boloria aquilonaris, Stichel 1908) en Franche-Comté - Répartition, exigences écologiques et métapopulation*. Besançon : Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 51 p. + annexes.

DODELIN, C., ALRIC, F., BARBOTTE, Q., BARDET, O., DOUCET, G. & RUFFONI, A., 2018. *Plan de gestion 2018 – 2023 de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan*.

- Tome 1 : État des lieux des éléments déterminants pour la gestion de la réserve naturelle.* Parc naturel régional du Morvan. 152 p. + annexes.
- DOUCET, G., 2019. *Suivi de l'Azuré de la croisette et de la Gentiane croisette sur le site de la pelouse du sentier aux vaches.* Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Fény, 12 p.
- DOUCET, G., 2020. *Définition de périmètres d'action foncière - Entité Cohérente de Gestion de la vallée du Rhoin.* Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Fény, 22 p.
- DOUCET, G., 2020. Exemple d'une méthode de suivi d'une station d'azuré de la croisette (Phengaris alcon). L'Azuré 29 : 8-9.
- DOUCET, G., 2020. *Suivi des lépidoptères rhopalocères du site Natura 2000 « Marais tufeux du Châtillonnais » - Première année de suivi (Rapport d'étude).* Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Fény, 18 p.
- DOUCET, G., 2021. *Suivi des lépidoptères rhopalocères du site Natura 2000 « Marais tufeux du Châtillonnais » - Deuxième année de suivi (Rapport d'étude).* Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Fény, 16 p.
- DOUCET, G. & LAURENT, E., 2017. *Suivi de l'Azuré des mouillères (Maculinea alcon) sur les sites de l'ECG des marais tufeux du Châtillonnais.* Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Fény, 16 p.
- DUFLO, C., 2015. *Suivi 2012-2016 du mélibée (Coenonympha hero) sur un ENS du Doubs - Année 2014. Note de synthèse.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 13 p. + annexes.
- DUFLO, C., 2016. *Suivi du mélibée (Coenonympha hero), du damier de la succise (Euphydryas aurinia) et de la bacchante (Lopinga achine) sur un ENS du Doubs - Bilan 2012-2016. Note de synthèse.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 37 p. + annexes.
- DUFLO, C., 2017. *Suivi du mélibée (Coenonympha hero), du damier de la succise (Euphydryas aurinia) et de la bacchante (Lopinga achine) sur un ENS du Doubs. Note de synthèse.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 19 p. + annexes.
- DUFLO, C., 2019a. *Suivi du mélibée (Coenonympha hero), du damier de la succise (Euphydryas aurinia) et de la bacchante (Lopinga achine) sur un ENS du Doubs. Note de synthèse 2019.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés, 21 p + annexes.
- DUFLO, C., 2019b. *Notice de gestion en faveur du cuivré des marais. ZAC des Marnières (Chalezeule, 25). 2020-2039.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés, 6 p + annexes.
- DUFLO, C., 2020. *Suivi du mélibée (Coenonympha hero), du damier de la succise (Euphydryas aurinia) et de la bacchante (Lopinga achine) sur un ENS du Doubs. Note de synthèse 2020.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés, 17 p. + annexes.
- DUFLO, C. & MORA, F., 2014. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés. Bilan stationnel de l'azuré du serpolet (Maculinea arion) dans les secteurs d'altitude du Jura (second plateau et Jura plissé).* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 67 p.

DUFLO, C. & MORA, F., 2015. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés. Bilan stationnel de l'azuré du serpolet (Maculinea arion). Troisième tranche : Doubs et Jura (bordure jurassienne et Petite Montagne). Synthèse globale 2012-2014.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 144 p.

DUFLO, C., JACQUOT, P. & MORA, F., 2016. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés. Première phase du bilan stationnel du fadet des tourbières. Complément du bilan stationnel de l'azuré de la croisette. Animation générale des plans d'actions. Suivi d'une station d'azuré des paluds. Recherche de nouvelles stations de mélibée.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 76 p.

DUFLO, C., JACQUOT, P. & MORA, F., 2020. *Plan régional d'action en faveur des Rhopalocères : troisième phase du bilan stationnel du Cuivré de la Bistorte (Lycaena helle) - Complément d'inventaire du Fadet des tourbières (Coenonympha tullia) - Complément d'inventaire du Mélibée (Coenonympha hero) - Recherche de la Bacchante en Forêt de Chaux - Complément d'échantillonnage pour l'étude génétique - Exemple d'actions d'animation et de sensibilisation. Prospections et bilan 2020.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 91 p.

DUFLO, C., JACQUOT, P., MORA, F. & RYELANDT, J., 2017. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés. Complément du bilan stationnel de l'azuré de la croisette. Complément du bilan stationnel du fadet des tourbières. Recherche de nouvelles stations de mélibée. Suivi du mélibée, de l'azuré des mouillères et du nacré de la canneberge. Stations nouvelles et réactualisées d'espèces du PRA. Année 2016.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 105 p.

ESSAYAN, R., JUGAN, D., MORA, F. & RUFFONI, A. (coord.), 2013. *Atlas des papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté (rhopalocères et zygènes).* Rev. Sci. Bourgogne-Nature Hors-série 13. 494 p.

FOUTEL, C. & JOUVE, M., 2017. *Inventaire des rhopalocères sur trois sites de l'ECG « Pelouse de l'Yonne et de la Cure » et recherche d'espèces patrimoniales.* Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Avallon. 11 p.

FRANZONI, A., 2011. *Suivi du Grand nègre des bois (Minois dryas (Scopoli, 1763)) et de la Bacchante (Lopinga achine (Scopoli, 1763)) d'un ENS du Doubs : Rapport de restitution des investigations 2011.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 3 p.

FRANZONI, A., 2012. *Suivi 2012-2016 du mélibée (Coenonympha hero) sur une station jurassienne, 2012 : Etat initial. Note d'activité synthétique.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 8 p.

FRANZONI, A., 2012. *Suivi 2012-2016 du mélibée (Coenonympha hero), du damier de la Succise (Euphydryas aurinia) et de la bacchante (Lopinga achine) sur un ENS du Doubs - Année 2012. Rapport d'expertise synthétique.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 22 p.

FRANZONI, A., 2012. *Suivi du grand nègre des bois Minois dryas (Scopoli, 1763) et de la bacchante Lopinga achine (Scopoli, 1763) d'un ENS du Doubs. Rapport de restitution des investigations 2012.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, Association TR.I. (Traitement - Recyclage - Insertion), 6 p.

FRANZONI, A., 2013. *Suivi 2012-2016 du mélibée (Coenonympha hero), du damier de la succise (Euphydryas aurinia) et de la bacchante (Lopinga achine) sur un ENS du Doubs - Année 2013. Rapport d'expertise synthétique.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 20 p.

FRANZONI, A. & MORA, F., 2011. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés. Bilan stationnel concernant le nacré de la canneberge (Boloria aquilonaris).* Besançon : Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté, 68 p. + annexes.

FRANZONI, A. & JACQUOT, P., 2012. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés : Recherches de nouvelles stations d'azuré des paluds (Maculinea nausithous), de mélibée (Coenonympha hero) et de nacré de la canneberge (Boloria aquilonaris).* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 38 p.

GIRAUD, M., D'ORCHYMOND, Q. & STORME, V., 2020. *Enquête bénévole Phengaris alcon en Côte-d'Or. Synthèse des prospections de 2019 et 2020.* LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire, 26 p + annexes.

GOURLIN, B., BARBOTTE, Q. & VARANGUIN, N., 2017. *Conservation territoriale de la faune sauvage à enjeux de Bourgogne et de ses habitats - Rapport d'exécution 2016.* Société d'histoire naturelle d'Autun, 17 p. + annexes.

GREFFIER, B., 2013. *L'azuré des paluds (Maculinea nausithous) dans le Parc naturel régional du Haut-Jura : état des populations, écologie et prospections.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés, 14 p.

GREFFIER, B., 2014. *Impact de la composition de la communauté végétale, de la structure de l'habitat et du paysage sur les populations du mélibée (Coenonympha hero, L. 1753) en Franche-Comté.* Mémoire de Master 2. 38 p.

GREFFIER, B. & DUFLO, C., 2016. *Fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes du mélibée Coenonympha hero (Linnaeus, 1761).* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 8 p.

ITRAC-BRUNEAU, R. & DOUCET, G., 2018. *Observations de pontes d'Azuré des mouillères, Maculinea alcon alcon (Denis & Schiffermüller, 1775), sur un pied de Swertia perennis L., 1753, en Côte-d'Or (Lepidoptera, Lycaenidae).* *Oreina* 42 : 6.

ITRAC-BRUNEAU, R. & CARNET, M., 2021. *Bilan stationnel et inventaire sur les lépidoptères et orthoptères menacés en Bourgogne. Rapport d'étude 2020.* Société d'histoire naturelle d'Autun, 18 p.

ITRAC-BRUNEAU, R. & BARBOTTE, Q., 2022. *Actions en faveur des papillons de jour menacés en Bourgogne. Rapport d'étude 2021.* Société d'histoire naturelle d'Autun, 28 p.

JACQUOT, P., 2012a. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Damier du frêne Euphydryas maturna (Linnaeus, 1758).* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012b. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Nacré de la canneberge Boloria aquilonaris (Stichel, 1908).* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012c. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Apollon Parnassius apollo (Linnaeus, 1758).* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012d. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Azuré de la croisette* *Maculineaalcon rebeli (Hirscke, 1904)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012e. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Azuré du serpolet* *Maculinea arion (Linnaeus, 1758)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012f. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Hespérie des cirses* *Pyrgus Cirsii (Rambur, 1939)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012g. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Hermite* *Chazara briseis (Linnaeus, 1764)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012h. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Mercure* *Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012i. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Nacré porphyrin* *Boloria titania (Esper, 1793)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012j. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Fadet des tourbières* *Coenonympha tullia (Müller, 1764)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012k. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Solitaire* *Colias palaeno (Linnaeus, 1761)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012l. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Cuivré de la bistorte* *Lycaena helle (Denis & Schiffermüller, 1775)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012m. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Azuré des mouillères* *Maculineaalconalcon (Denis & Schiffermüller, 1775)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012n. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Azuré des paluds* *Maculinea nausithous (Bergsträsser, 1779)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012o. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Azuré du mélilot* *Polyommatus dorylas (Denis & Schiffermüller, 1775)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012p. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Azuré du thym* *Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012q. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Damier de la succise* *Euphydryas aurinia (Rottemberg, 1775)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2012r. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Bacchante* *Lopinga achine (Scopoli, 1763)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2013. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés - Bilan stationnel de l'azuré du serpolet (Maculinea arion) en Haute-Saône*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 72 p. + annexes

JACQUOT, P., 2014. *Aide à la gestion et à l'entretien des biotopes à cuivré des marais Lycaena dispar*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 8 p.

JACQUOT, P., 2015. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Mélibée Coenonympha hero (Linnaeus, 1761)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2016. *Suivi 2012-2016 du mélibée (Coenonympha hero) sur une station jurassienne. Etat initial de 2012. Suivis de 2014 et 2016*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 19 p.

JACQUOT, P., 2017. *Les papillons menacés en Franche-Comté. Cuivré des marais Lycaena dispar (Haworth, 1802)*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.

JACQUOT, P., 2017. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés. Complément d'inventaire de l'azuré de la croissette (Maculineaalcon rebeli). Complément d'inventaire de l'azuré des mouillères (Maculineaalconalcon). Complément d'inventaire de l'azuré du serpolet (Maculinea arion). Complément d'inventaire du fadet des tourbières (Coenonympha tullia). Complément d'inventaire du mélibée (Coenonympha hero). Suivi de la station d'azuré de la sanguisorbe (Maculinea teleius). Suivi d'une station d'azuré des paluds (Maculinea nausithous). Exemples d'actions d'animation. Stations d'espèces du PRA découvertes ou réactualisées. Prospections 2017*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 83 p.

JACQUOT, P., 2018. *Fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes à cuivré de la bistorte (Lycaena helle (Denis & Schiffermüller, 1775))*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 8 p.

JACQUOT, P., 2019a. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères : première phase du bilan stationnel du cuivré de la bistorte (Lycaena helle), Complément d'inventaire du nacré de la canneberge (Boloria aquilonaris), Suivi d'une station d'azuré du serpolet (Maculinea arion), Suivi de la station d'azuré de la sanguisorbe (Maculinea teleius), Étude génétique ciblées sur quatre espèces de rhopalocères, Stations d'espèces du PRA découvertes ou réactualisées. Prospections et bilan 2018*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 138 p.

JACQUOT, P., 2019b. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères : deuxième phase du bilan stationnel du cuivré de la bistorte (Lycaena helle), Complément d'inventaire de l'azuré des paluds (Phengaris nausithous), Complément d'inventaire du nacré de la canneberge (Boloria aquilonaris), Suivi d'une station d'azuré du serpolet (Phengaris arion), Stations d'espèces du PRA découvertes ou réactualisées, Exemple d'actions d'animation, PNA en faveur des papillons de jour. Prospections et bilan 2019*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 111 p.

JACQUOT, P., 2019c. *Étude génétique ciblée sur le cuivré de la bistorte, le fadet des tourbières, le nacré de la canneberge et le mélibée en Bourgogne-Franche-Comté. Programmes en faveur des papillons des tourbières (des ailes pour les tourbières)*

et *Moliméli*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 37 p. + annexes.

JACQUOT, P., 2019d. *Fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes du nacré de la canneberge* *Boloria aquilonaris* (Stichel, 1908). Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 8 p.

JACQUOT, P. & MORA, F., 2014. *Plan régional d'actions en faveur des Rhopalocères menacés. Complément du bilan stationnel de l'azuré de la croisette*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 126 p.

JACQUOT, P., MORA, F. & RYELANDT, J., 2021. *Plans régionaux d'action en faveur des papillons de jour et des libellules : Première phase du bilan stationnel de l'Apollon (Parnassius apollo) ; Recherche de stations historiques et compléments au bilan stationnel du Cuivré de la Bistorte (Lycaena helle) ; Cartographie des espèces menacées ; Suivi des populations des insectes menacés dans le cadre des plans régionaux d'actions ; Découverte de nouvelles stations d'espèces des PRA dans la région ; Compléments d'échantillonnage à des fins d'étude génétique ; Exemples d'actions d'animation et de sensibilisation. Prospections et bilan 2021*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 43 p. + annexes.

JOUBE, M., 2019. *Bilan de 4 années de suivis des Rhopalocères (papillons de jours) de la Réserve naturelle nationale du Bois du Parc – Contribution à l'évaluation de l'état de conservation des habitats de milieux ouverts*. Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Fény. 30 p.

MORA, F., 2010. *Suivi entomologique. Inventaire et suivi des Rhopalocères (papillons de jour) - Suivi de la Bacchante (Lopinga achine) et du Grand Nègre des bois (Minois dryas) : Rapport de restitution des investigations 2010 et bilan comparatif (Rapport de restitution - mars 2011)*. Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Association T.R.I. (Traitement - Recyclage - Insertion). Non paginé.

POUSSIN, M., 2016. *Biologie et écologie du Fadet des tourbières Coenonympha tullia (Müller, 1764) en Franche-Comté. Exigences écologiques, populations, métapopulations et occupation spatiale*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, Université de Montpellier, 24 p. + annexes.

RUFFONI, A., 2010. Découverte d'*Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771) dans le département de l'Yonne (Lepidoptera Hesperidae). *Alexanor*, 24 (8).

RUFFONI, A., 2013. *Elaboration d'un catalogue des stations de Maculineaalcon (écotypealcon et rebeli), mise à jour 2012. Rapport d'études*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 49 p.

RUFFONI, A., 2014a. *Inventaire des populations de Maculineaalcon « rebeli » et Maculineaalcon «alcon » en Bourgogne*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 53 p.

RUFFONI, A., 2014b. Observation d'œufs de *Maculineaalcon* sur une *Gentiane ciliée* dans la petite région naturelle de la Montagne Châtillonnaise (Côte-d'Or). *Rev. Sci. Bourgogne-Nature*, 20: 42-43.

RUFFONI, A., 2015a. *Elaboration d'un catalogue des stations de Maculineaalcon (écotypealcon et rebeli) - Mise à jour 2014*. Société d'histoire naturelle d'Autun, 54 p.

RUFFONI, A., 2015b. Observation du comportement de ponte de *Pontia daplidice* (Linnaeus, 1758) sur *Berteroa incana* (L.), dans le département de la Nièvre, et réflexion sur l'implantation d'une population locale (Lepidoptera Pieridae). *Alexanor*, 27 (3): 2-4.

RYELANDT, J., 2015a. *Fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes de la bacchante* *Lopinga achine* (Scopoli, 1763). Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 8 p.

RYELANDT, J., 2015b. *Fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes du damier de la succise* *Euphydryas aurinia* (Rottemburg, 1775). Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 8 p.

RYELANDT, J., 2018. *Fiche technique d'aide à la gestion et à l'entretien des biotopes du fadet des tourbières* (*Coenonympha tullia* (O.F. Müller, 1764)). Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 8 p.

RYELANDT, J. & JUGAN, D, 2017. *Les Lycaenidae de Bourgogne-Franche-Comté, clé d'identification*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés. 63 p.

RYELANDT, J., JUGAN, D. & MORA, F., 2019. *Clé d'identification des Zygènes de Bourgogne-Franche-Comté*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, Office pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté, Société d'Histoire Naturelle d'Autun, 13 p.





**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Réalisé par :



**CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
FRANCHE-COMTÉ**  
OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DES INVERTÉBRÉS



Avec le soutien de :

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**